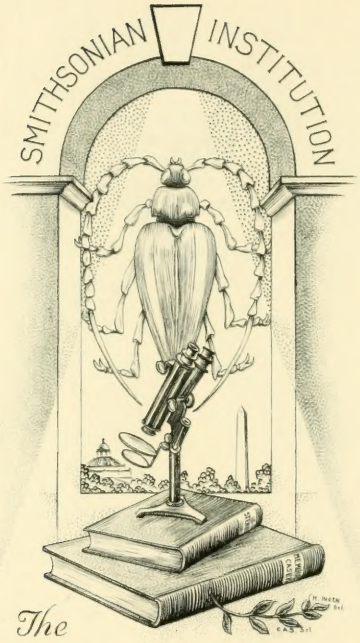

The
THOMAS LINCOLN
CASEY
LIBRARY
1925

H. F. WARNESON & CO.
Bookbinders
PRINTCRAFT BUILDING

1-12 5713

N° 1

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

15 Octobre

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

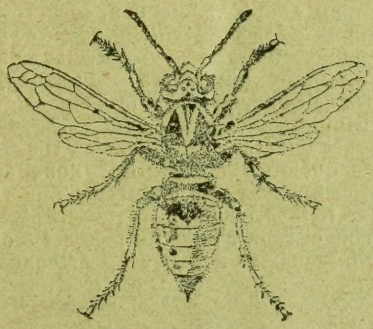

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 1 (1900)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse
MELANDRYIDÆ 1-16

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit: 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'Etranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, l'augmentation récente des frais de chargement et de recouvrement et les formalités de toute sorte rendant le recouvrement au dehors onéreux pour les abonnés et difficile pour nous-même.

Faunule des COLÉOPTÈRES de la France et de la Corse.

Par J. Desbrochers des Loges.

MELANDRYIDÆ.

Tableau des tribus.

1. Ongles des tarses simples ou munis, à leur base, d'une dent rudimentaire. 2
— Ongles des tarses fissiles ou pluridentés. Cuisses postérieures fortement renflées à la manière des *Œdemera*, ♂. Antennes très longues filiformes. Osphyini.
2. Antennes très longues, de 10 articles linéaires, 5 ou 6 fois plus longs que larges. Tête subétranglée à la base. Yeux velus. Conopalpini.
— Antennes de 11 articles, rarement très longues, (chez le seul genre *Serropalpus*), le plus souvent de longueur moyenne ou assez courtes. Tête non étranglée en forme de cou. Yeux peu saillants glabres. 3
3. Antennes brusquement terminées par une massue perfoliée de 4 articles, plus longue que tous les articles précédents réunis. Tetratomini.
— Antennes non brusquement terminées par une massue de 4 articles, qui sont plus courts, ensemble, que tous les précédents réunis. 4
4. Elytres profondément sillonnées, à intervalles élevés en côtes saillantes, le plus souvent tranchantes. Ponc-

tuation plus ou moins dense répandue sur toute la surface. Melandryini.

— Elytres à stries plus ou moins profondes, leur ponctuation, en lignes, très distincte de la ponctuation foncière. 5

— Elytres uniformément ponctuées, sans stries ni sillons. 6

5. Insecte sub-scaphidiforme, assez court, élargi en avant. Stries des élytres extrêmement fines, presque superficielles, avec les intervallles très plans. Eustrophyini.

— Insectes plus ou moins allongés, de forme sublinéaire, subfusiforme ou cylindrique. Stries des élytres plus ou moins profondes, fortement ponctuées, avec les intervalles convexes ou subconvexes. Hanches antérieures contigues ou non. Mycetomini.

6. Yeux échancrés. 7

— Yeux entièrs. Hanches antérieures contiguës. Dircoeini.

7. Tête plus ou moins découverte. Eperons des tibias très courts. Hanches antérieures contiguës. 8

— Tête voilée par le prothorax Eperons des tibias généralement longs. Hanches antérieures séparées par un prosternum élevé. Orchesiini.

8. Prothorax tronqué droit à la base. Elytres fortement, irrégulièrement, striées-ponctuées, hérissées de poils. Tarses postérieurs à pénultième article bilobé. Ziloriini.

— Prothorax distinctement bisinué à la base. Elytres à stries à peine marquées vers la première moitié, et peu distinctement ponctuées près du sommet et latéralement, nullement villeuses. Tarses postérieurs à pénultième article entier. Hallomenii.

Tableaux des genres de la famille des MELANDRYIDÆ.

I

1. Elytres sillonnées, striées ou sériées-ponctuées. 2
— Elytres unies, dépourvues de stries ou de sillons. 5
2. Elytres sillonnées ou canaliculées, avec les interstries élevés en côtes, le plus souvent tranchantes. Melandrya F.
— Elytres à stries assez profondes sur toute leur surface, avec les intervalles plus ou moins saillants. Dessus paraissant glabre. Mycetoma Mls.
— Elytres à stries peu profondes ou superficielles, avec les intervalles soit tout à fait plans, soit un peu élevés, (sauf les externes). 3
3. Dessus à pubescence demi-soulevée. Elytres beaucoup plus larges que le Prothorax à la base, à stries internes seules assez profondes. Zilora Mls.
— Dessus à pubescence tout à fait appliquée, souvent obsolète. Elytres de la largeur du prothorax à la base, à stries toutes faibles ou très faibles. 4
4. Prothorax débordant les épaules des élytres, noté, latéralement, de deux fossettes obsolètes. Eperons des tibias courts. Hallomenus Pz.
— Prothorax ne débordant pas les épaules des élytres, marqué de chaque côté d'une fossette profonde, subarrondie. Éperons des tibias très longs. Eustrophus Ltr.
5. Antennes de 10 articles seulement. Pubescence des élytres abondante, un peu soulevée. Yeux velus. Conopalpus Gyll.
— Antennes de 11 articles. Dessus à pubescence fine,

appliquée, le plus souvent peu fournie ou peu distincte. Yeux glabres. 6

6. Palpes maxillaires anormaux, surtout ♂, à 2e et 4e articles subsécuriformes, échancrés, chacun, en sens inverse et emboitant le 3e article, recourbé, en crochet, (ou en croissant, à branches longues et étroites ♂). Elytres atténuées sensiblement, peu à peu, de la base au sommet. Serropalpus Hellen.

— Palpes maxillaires normaux. Elytres à côtés subparallèles latéralement, faiblement atténuées au delà du milieu, ou élargies vers celui-ci. 7

7. Corps atténué en avant et en arrière. Tête découverte. 8

— Corps à côtés subparallèles, (les élytres conservant, à peu près, la même largeur, dans leurs 2/3 antérieurs), ou atténuées de la base au sommet. Tête plus ou moins voilée par le Prothorax. 9

8. Antennes épaisses. Prothorax aussi long que large, rétréci en arrière, à partir du milieu. Hypulus Pk.

— Antennes minces et très longues. Prothorax subtransversal, non rétréci postérieurement. Marolia Mls.

9. Ongles des tarses fendus. Antennes très longues, filiformes. Cuisses des deux paires de pattes postérieures très fortement renflées ♂. Osphya Ilg.

— Ongles entiers. Antennes courtes ou au plus médiocres, de forme variable. 10

10. Antennes terminées plus ou moins brusquement par une massue perfoliée de 4 articles, plus longue que les articles précédents réunis. Tetratoma F.

— Quatre derniers articles des antennes non épaissis brusquement en massue, ces articles plus courts, ensemble, que les articles précédents réunis. 11

11. Forme convexe, épaisse, cylindrique, ou cylindrico-conique. Elytres ne recouvrant pas entièrement l'abdomen. Dircaea F.

— Forme épaisse, ou plus ou moins déprimée en des-

sus ou subtriangulaire. Elytres recouvrant entièrement l'abdomen. 12

12. Dernier article des Palpes maxillaires tronqué au sommet. Prothorax bi-impressionné à la base ou marqué d'une impression ou sorte de sillon se prolongeant arcuément du milieu du bord externe au niveau de l'écusson. Phloeotrya Stph.

— Dernier article des Palpes maxillaires plus ou moins fortement atténué vers le sommet, non tronqué à ce point, non sillonné sur sa tranche externe. Prothorax sans impressions distinctes. 13

13. Palpes maxillaires paraissant nettement dentés en scie, par suite de la forme triangulaire de leurs articles 2 et 3, anguleux à leur sommet interne. 2e article des antennes notablement plus court que le 3e. Yeux entiers. Carida Mls.

— Palpes maxillaires non dentés. 2e article des antennes subégal au 3e. 14

14. Eperons des tibias postérieurs très longs, très finement, très densément pectinés, en dessous. Tête brièvement subquadrangulaire au sommet, très peu visible de dessus. Orchesia Ltr.

— Eperons des tibias assez longs, surtout les intermédiaires, nullement pectinés. Tête brièvement obtuse en avant, emboitée dans le prothorax et non visible de dessus. Yeux faiblement mais distinctement échancrés. Dernier article des palpes maxillaires subcultriforme, subéquilatéral, canaliculé sur sa tranche externe. Mésosternum dépassant le milieu des hanches intermédiaires. Anisoxya Mls.

— Eperons des tibias antérieurs presque nuls, les autres courts. Tête légèrement avancée subtriangulairement en museau. Yeux entiers. Dernier article des palpes maxillaires ovoïde, acuminé au sommet, non canaliculé sur sa tranche externe. 15.

15. Prothorax, vu de dessus, paraissant de même largeur à la base que les élytres, presque conique, s'élargissant jusqu'aux angles postérieurs qui sont pointus : ces angles au même niveau extérieurement que les angles huméraux des élytres. Pubescence du dessus simple. Abdera Stph.

— Prothorax très court, bien plus étroit que les elytres, presque ovalairement transversal, à côtés latéraux très arrondis, ainsi que les angles postérieurs, dont les côtés forment, avec la base des élytres, un angle rentrant très prononcé. Pubescence du dessus double, quelques rares cils très fins, dressés au milieu de la pubescence foncière. Caridina Seidl.

II (1)

1. Insectes plus ou moins velus ou tout au moins à pubescence assez longue, très distincte, soulevée sur certaines parties. 2.

— Insectes paraissant glabres à la vue simple ou peu densément couverts d'une fine et très courte pubescence ne voilant pas le fond. 3.

2. Antennes très longues, de 10 articles, tous à partir du 3e, 4 ou 5 fois plus longs que larges. Tête très dégagée du prothorax, rétrécie en forme de cou derrière les yeux qui sont gros et velus. Conopalpus.

— Antennes de 11 articles. Tête non ou à peine rétrécie derrière les yeux, qui sont médiocres et glabres. Zilora.

(1). Nous avons utilisé, dans le premier tableau, certains caractères, plus techniques peut-être, mais qu'il n'est pas facile de constater si on n'a pas une assez grande habitude de manier la loupe et si les organes auxquels nous avons emprunté ces caractères ne sont pas développés, ce qui arrive le plus souvent, chez ces insectes de petite taille, presque toujours collés sur carte. Aussi, nous sommes-nous efforcé, dans ce deuxième tableau, de ne nous servir que de caractères faciles à constater et empruntés, presque toujours, à des parties de l'insecte constamment à découvert.

3. Insectes à élytres marquées de sillons alternant avec des côtes plus ou moins tranchantes. Melandrya.

— Insectes à élytres plus ou moins fortement striées-ponctuées, parfois très faiblement, toujours distinctement. 4

— Insecte sans traces de sillons, de stries ou de lignes ponctuées, en majeure partie fauve, relativement étroit, à côtés parallèles, non atténué en arrière ni élargi en avant, à stries des élytres profondes, avec les intervalles convexes, étroits. Tarses non distinctement amincis postérieurement. Tête bien dégagée. Mycetoma.

— Insecte brun ou châtain en totalité, assez large et assez court, élargi en avant, atténué postérieurement, à stries des élytres très fines, presque superficielles, avec les intervalles larges, très plans. Tarses postérieurs comprimés et atténués postérieurement, presque à la manière de certains *Hydrocanthares*. Eustrophus.

5. Insectes de coloration uniforme, sans taches, au moins sur les élytres. 6

— Insectes ornés, sur les élytres, de taches d'une autre couleur que celle du fond. 13

6. Insecte soit noir sur le prothorax, avec les élytres bleues ou verdâtres, soit flave sur le prothorax et noir sur les élytres. Antennes à 4 derniers articles formant une massue plus ou moins brusque. Forme assez large et courte ou assez brièvement oblongue. Tetratoma. (1)

— Insectes le plus souvent bruns, noirs ou flaves en-dessus, abstraction faite, (très rarement), de taches réduites, d'une autre couleur que ce celle du fond, sur le prothorax ou le sommet des élytres. (2) 7

(1) T. *fungorum*, *Desmaresti*.
(2) Notamment chez *Osphya bipunctata* var. et chez *Carida affinis*.

7. Insecte étroit, très allongé, à élytres sensiblement atténuées des épaules à l'extémité. Antennes longues, tres filiformes, ayant leurs articles, (moins le 2e), grêles, 5 ou 6 fois plus longs que larges. Dernier article des palpes maxillaires une fois, environ, aussi long que large. Serropalpus.

— Insectes sensiblement moins étroits et moins allongés, non distinctement atténués en arrière ou assez faiblement et seulement à partir du milieu. Antennes à articles subfiliformes, ou subtriangulaires, soit à peine plus longs que larges, soit deux ou trois fois aussi longs que leur largeur. Dernier article des palpes maxillaires soit subéquilatéral, soit seulement un peu plus long que large. 8

8. Taille petite ou très petite (2,5 — 3 mill.). 4-12 m. 9

— Taille généralement au dessus de la moyenne :4-12m. 10

9. Insecte relativement large, à prothorax beaucoup plus large que long, largement arrondi latéralement Châtain, avec les bords antérieur et postérieur du prothorax ferrugineux. Carida. (1)

— Insecte étroit et beaucoup plus petit, d'un châtain uniforme. Prothorax assez peu convexe, seulement un peu plus large que long, paraissant presque conique, vu de face. Anisoxya.

10. Elytres atténuées de la base au sommet, légèrement déhiscentes le long de la suture, d'un noir à teinte cendrée, flaves avec ou sans tache noire apicale, etc. Antennes très longues, grêles, filiformes, ayant tous leurs articles beaucoup plus longs que larges. Ongles des tarses fissiles. Osphya.

— Elytres de forme subcylindrique, nullement déhiscentes à la suture. Antennes grêles, à articles 3e et suivants du double au moins plus longs que larges.

(1) C. *affinis*.

Prothorax marqué, de chaque côté de la base, d'une faible impression oblique, limitée en dehors par une saillie et au milieu, d'une ligne lisse obsolète. Dernier article des palpes maxillaires très allongé. Phloeotrya. (1)

— Forme peu épaisse et subdéprimée en dessus. Prothorax sans trace de ligne lisse longitudinale médiane. Dernier article des palpes maxillaires brièvement sécuriforme, subéquilatéral. 11

11. Prothorax avancé arcuément au milieu de son bord antérieur, bien plus long, de la sorte, sur son milieu, que sur les côtés qui semblent obliquer en arrière. Antennes grêles, non épaissies postérieurement. 12

— Prothorax tronqué droit, sans avancement à son bord antérieur, ses côtés latéraux paraissant, ainsi, presque aussi longs que sa plus grande longueur médiane ; à impressions de la base, obsolètes, en triangle irrégulier. Antennes distinctement épaissies postérieurement, les articles 8-10 pas plus longs que larges. (Insectes chatains ou ferrugineux). Xylita.

12. Noir ou ferrugineux en totalité ou partiellement, pattes roussâtres. Antennes grêles, conservant la même épaisseur postérieurement. Eperons des tibias uns sur leur tranche inférieure. Prothorax marqué latéralement, de chaque côté, d'une impression arquée. Phloeotrya. (2)

— D'un chatain clair ou foncé. Antennes épaissies peu à peu postérieurement. Eperons des tibias pectinés en dessous. Prothorax noté, seulement, d'une faible fossette irrégulièrement subtriangulaire, de chaque côté du milieu de la base. Orchesia (3).

13. Forme assez courte, ou assez brièvement oblongue. Antennes à 4 derniers articles formant une massue

(1) P. Vaudueri.
(2) P. rufipes.
(3) O. *micans*, *luteipalpis*, *minor*.

assez épaisse ou très épaisse. Ponctuation ou profonde, (surtout à la base des élytres), et très serrée, ou plus faible, mais écartée dans ce dernier cas.
TETRATOMA (1).

— Forme étroite et allongée ou très allongée. Antennes n'ayant pas les 4 derniers articles brusquement épaissis, ni aussi longs que les articles précédents réunis. 14

14. Antennes épaisses. Prothorax de forme à peu près carrée, longitudinalement impressionné latéralement, à angles postérieurs redressés, paraissant, ainsi, aigus. HYPULUS.

— Antennes minces ou peu épaisses. Prothorax transversal, à angles postérieurs non redressés, généralement obtus, ne paraissant, plus rarement, aigus, que par suite d'une faible sinuosité du dessous, à impressions faibles ou nulles, n'étant jamais longitudinales. 15.

15. Elytres rétrécies vers leur base, plus larges au milieu. Prothorax tronqué droit au bord antérieur, ses côtés tombant en droite ligne sur les angles postérieurs qui sont droits. Tête découverte. Antennes longues, à articles linéaires, très allongés. MAROLIA.

— Elytres nullement rétrécies antérieurement, ni élargies vers leur milieu. Prothorax à angles postérieurs obtus, plus ou moins arrondi latéralement au-dessus de ces angles. Tête voilée par le Prothorax, au moins partiellement. Antennes médiocres, à articles assez courts. 16.

16. Prothorax noir. Elytres ornées, chacune, de deux taches isolées, pleines, flaves ou orangées. Forme épaisse, cylindrico conique. DIRCÆA

— Prothorax et élytres irrégulièrement variées de noir et de ferrugineux, ces taches ou bandes variables

(1) T. *Baudueri*, *ancora*.

comme forme et comme nombre, le plus souvent en zig zag, souvent réunies. Corps subfusiforme 17.

17. Prothorax très court, sillonné longitudinalement au milieu. Ecusson pas beaucoup plus large que long, arrondi au sommet. Palpes maxillaires à 2e et 3e articles triangulaires, anguleusement saillants en dedans. Carida (1).

— Prothorax dépourvu de sillon médian. Ecusson très court, presque en parallélogramme. Palpes maxillaires non triangulaires, non anguleux en dedans. 18

18. Prothorax très court, sensiblement plus étroit que les élytres, à angles postérieurs et côtés latéraux arrondis. Elytres à épaules rectangulaires, très droites latéralement, dans leurs 3/4 antérieurs. Pubescence du dessus double. Caridina.

— Prothorax presque carré, aussi large que les élytres, presque en ligne droite sur ses côtés latéraux, avec les angles pointus. Elytres à saillie humérale nulle, faiblement ou très faiblement arqués latéralement, atténuées ou non postérieurement. Pubescence du dessus simple. Abdera.

Genre MELANDRYA.

Insectes de grande taille, allongés, larges et d'aspect glabre, subdéprimés en dessus. Palpes maxillaires à articles 1 et 2 en triangle, le 2e plus court, le 3e cultriforme, allongé. Tête dégagée. Yeux transverses, faiblement saillants, étroitement échancrés. Antennes fortes, subarquées, à articles légèrement obconiques, sauf le dernier qui est

(1) C. *flexuosa*.

ovoïde Prothorax transversal, rétréci en avant, faiblement trisinué sur le bord postérieur, biimpressionné, longitudinalement, à la base. Ecusson en triangle curviligne. Elytres sinuées latéralement, marquées de sillons alternant avec des côtes, tranchantes ou non, densément ponctuées sur toute la surface. Cuisses comprimées. Tibias à éperons médiocres. Mésosternum plus court que les hanches.

Tableau des espèces.

I

1. Antennes et pattes d'un roux ferrugineux ou orangé. RUFIBARBIS Schall.

— Antennes et pattes noires. 2

2. Prothorax déprimé, creusé longitudinalement d'un sillon profond, étroit, et, de chaque côté à la base, d'un autre sillon plus large, dépassant le milieu. DUBIA Schall.

— Prothorax légèrement convexe, marqué, de chaque côté de la base, d'une sorte de fossette oblongue, profonde, non prolongée jusqu'à la moitié de la longueur du segment. Pas de sillon médian. CARABOIDES L.

II

1. Elytres chargées longitudinalement, de côtes saillantes, séparées par des sillons profonds. Prothorax trisillonné. 2

— Elytres simplement striées et à intervalles simplement convexes, nullement costiformes, s'oblitérant au sommet, qui présente une dépression assez large juxtasuturale. Ecusson assez large en demi-cercle. CARABOIDES.

2. Antennes et pattes rousses ou rougeâtres. Elytres régulièrement subconvexes, leurs sillons et côtes s'oblitérant à la base, ne ménageant pas d'espace plan, à l'extrémité, près de la suture. Ecusson arrondi à la pointe. RUFILABRIS.

— Antennes et pattes noires. Elytres subdéprimées et marquées, après leur premier tiers, d'une dépression commune, oblique ou transverse, à sillons et côtes ne s'oblitérant pas à la base et au sommet. Ecusson tronqué au sommet. DUBIA.

1. **Melandrya caraboides** L. Lg. 12-15 ; Lt. 3,2-3,5 m. — Allongée, assez convexe, d'un bleu ou violacé verdâtre ou noirâtre, ou bleu d'acier, antennes et pattes noires, parfois roussâtres, ainsi que les Palpes ; assez brillant, finement pubescent de grisâtre sur les élytres, pubescence noire sur les parties antérieures; peu convexe sur les élytres, subdéprimé sur le Prothorax. Tête fortement ponctuée, obsolètement impressionnée sur le front. Antennes atteignant le bord postérieur du Prothorax, ♀, le dépassant un peu, ♂, à articles oblongs, subcupuliformes, (le 2e le plus court), garnis, surtout sur les 8 ou 10 premiers articles, d'un pinceau de poils raides, au sommet interne. Prothorax subtransverse, légèrement arrondi latéralement, en arrière, jusqu'aux angles postérieurs qui sont très émoussés, légèrement impressionné au milieu et, plus profondément, triangulairement, de chaque côté de la base, dont le rebord parait très faiblement trisinué ; faiblement ponctué au milieu. Ecusson presque en 1/2 cercle. Elytres faiblement élargies, au delà du milieu, sans impression visible antérieurement, sillonnées-striées avec les intervalles inégalement distants et inégalement saillants, simplement convexes, effacés vers la base et ménageant, en se réunissant, vers l'extrémité suturale,

un espace assez large, oblong, aplani ; à angle apical subarrondi ; densément ponctuées sur toute leur surface, ciliées latéralement et au sommet Pygidium sinué au sommet, plus densément, velu, ♂. Antennes épaisses, à 1er article renflé, plus épais que le 3e, tous plus longs que larges, le dernier subulé vers l'extrémité. Pattes robustes, cuisses élargies, tarses dilatés.

♀ Antennes assez minces, à 1er article peu épaissi, le 2e petit, le pénultième et l'antepénultième pas plus longs que larges, le dernier ovale, à pointe mousse.

Presque toute la France, a. c. d'après Mulsant. Nous l'avons prise fréquemment, autrefois, dans les environs de Moulins ; jusqu'à présent, nous ne l'avons pas capturée dans ceux de Tours.

2. **Melandrya dubia** Schall. Lg. 13-15 ; Lt. 4,5-5,5. — Allongée, déprimée, noir assez brillant, Palpes, dernier article des antennes, tarses et parfois les tibias roux ; obsolètement pubescent Tête densément ponctuée, une fovéole profonde frontale. Antennes subfiliformes, plus longues, plus épaisses ♂, à articles oblongs, à l'exception du 2e, légèrement rétrécis à leur base, le dernier subovoïde, à pointe très légèrement recourbée. Prothorax presque carré, légèrement atténué presque en droite ligne de la base en avant, à angles postérieurs presque droits, pointus, ♀, émoussés ♂ ; largement profondément, sillonné longitudinalement au milieu, à impression latérale oblongue, très large ; trisinué à la base ; à ponctuation d'intensité variable. Ecusson oblong, arrondi au sommet. Elytres parallèles au delà du premier 1/3, assez brusquement dilatées arrondies postérieurement, à forte dépression transverse, après le premier 1/4, chargée de côtes tranchantes, souvent inégalement saillantes, le long desquelles la pubescence grisatre est plus condensée, s'oblitérant vers la région scutellaire, les 2e et 3e le plus sou-

vent ramifiées et réunies avant le sommet, à bords externes non distinctement ciliés ; assez peu densément, peu nettement ponctuées. Cuisses comprimées, peu larges, tibias et tarses assez épais, ♂, assez minces, ♀. Dernier segment ventral, sinué au sommet.

Espèce rare que Mulsant signale « des environs de Paris et de quelques localités voisines des Alpes »

Très facile à distinguer de *caraboides*, outre la coloration, par sa forme déprimée, par son Prothorax, paraissant comme explané latéralement, autrement impressionné ; par les élytres à côtes tranchantes, pubescentes, longitudinalement, les internes non distinctement ramifiées avant le sommet ; sans ciliation distincte, sur ses bords ; par la présence d'une fossette frontale profonde, etc.

3. **Melandrya rufilabris** Schall. Lg. 10 ; Lt. 3,5 m. — Noire, palpes, parties de la bouche, antennes et pattes, hanches et sommet de l'abdomen roux. Tête petite, transversale, légèrement rétrécie derrière les yeux qui sont à peine saillants. Front sans fossette. Antennes atteignant la base du Prothorax, à 2e article presque carré, 3 9 légèrement coniques, les autres plus courts, le dernier comme subulé au sommet. Prothorax court, subdéprimé, rétréci subrectilinéairement du milieu au sommet, largement arrondi ensuite du milieu aux angles postérieurs, qui sont presque droits, faiblement échancré au-dessus de l'écusson, marqué d'un sillon longitudinal obsolète et de deux impressions peu profondes, longitudinales, de chaque côté de la base. Ecusson entier, à pointe arrondie. Elytres pas plus larges à la base que le Prothorax, formant, extérieurement, avec lui, un angle rentrant peu accentué ; chargées sur un fond densément pointillé, de cinq côtes arrondies, sauf l'externe qui est assez tranchante, oblitérées vers la base, distinctes au sommet, où la 2e se réunit à la 3e. Sommet ne présentant pas un espace libre, sutural, déprimé

Pattes assez allongées. Dessous finement pointillé. Rare.

Mulsant la signale comme se trouvant dans divers lieux de la France centrale, et comme ayant été prise autrefois, dans les environs de Tours, par un jeune naturaliste du nom de Rolland. Nous ne l'avons pas rencontrée jusqu'à ce jour et notre description a été faite sur le seul exemplaire que nous ayions vu, indiqué d'Autriche, et que M. Pic a bien voulu nous communiquer.

MYCETOMINI.

Genre MYCETOMA Mls.

Dernier article des palpes maxillaires tronqué ou largement émoussé au sommet. Antennes assez courtes et assez épaisses, pubescentes, à premier article renflé, le 2e très petit, le 3e presque en cône tronqué, 4-9 carrés, le 11e comprimé à la pointe Tête bien dégagée, à bord antérieur des joues à pointe denticulée; avancée en museau. Yeux transversaux, fortement échancrés, médiocrement saillants. Prothorax fortement transversal, dilaté latéralement, muni, à la base, de trois fossettes profondes. Ecusson en triangle curviligne. Elytres médiocrement allongées, peu convexes, presque glabres, à côtés subparallèles, ne recouvrant pas entièrement l'abdomen. Tibias à éperons très courts. Pénultième article des tarses postérieurs entier. Une seule espèce :

Mycetoma suturalis Pz. Lg. 6,5-7 ; Lt. 2,8 m. — Oblongue, peu convexe, d'un brun fuligineux avec la région juxta-suturale fauve, le reste noir ou fauve, avec le milieu du Prothorax et les côtés des élytres plus ou moins largement brunâtres, ainsi que les antennes, moins les deux premiers article fauves. Antennes subfiliformes, pubescentes, à dernier article brièvement subpiriforme. Prothorax rendu inégal par les impressions, brièvement

Les abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*. Œdemerides, Anthicides, Salpingides, Pythides, Serrapalpides et tous les Hétéromères de France, moins les Mordellides, (pour le moment).

Henri GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

MICELLANEA ENTOMOLOGICA, organe international : échange, achat et vente de collections, livres et objets d'histoire naturelle. Direction et rédaction E. Barthe, ancien professeur, à Narbonne (Aude). Abonnement annuel pour l'union postale 5 francs, payables *d'avance*.

L'ABBÉ NUGUE à COUPTRAIN, (Mayenne) offre le *Traité de Géologie*, par A. de Lapparent, première édition, 1500 pages, nombreux dessins, coupes, etc., contre des Coléoptères de France.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **5% o/o** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famille, au prix unique de 25 francs, franco de port et boîtes, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 2

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

26 Octobre

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 2 (1900)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse
MELANDRYIDÆ..... 17-32

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit: 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'Etranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, l'augmentation récente des frais de chargement et de recouvrement et les formalités de toute sorte rendant le recouvrement au dehors onéreux pour les abonnés et difficile pour nous-même.

resserré tout à fait à la base pour former des angles droits, pointus, à ponctuation forte, peu profonde. Elytres à stries assez profondes, assez fortement peu également ponctuées, les internes indistinctes au sommet, avec les intervalles élevés, moins larges que les stries. Suture impressionnée vers l'extrémité. Pattes allongées; le pénultième article des tarses postérieurs entier, ongles simples. Dessous faiblement ponctué, ruguleusement sur le dernier segment abdominal.

Forêt des Monts-d'Or lyonnais, (Rey), dans les bolets attachés au tronc des Sapins. r.

Nous n'avons eu, sous les yeux, que la variation, en majeure partie fauve, que nous a communiquée M. Pic, comme provenant de Croatie. Les caractères sexuels nous sont inconnus.

ZILORINI

Genre ZILORA Mls.

Corps velu. Palpes maxillaires à 2e et 3e articles anguleux en dedans, le dernier plus fortement; le 11e cultriforme, épaissi. Tête bien visible d'en haut, ni épaissie ni étranglée à la base. Yeux légèrement saillants. Antennes assez épaisses, subfiliformes, les trois premiers articles étroits, le dernier oblong, ovoïde. Prothorax transversal, noté, à la base, de deux fossettes profondes. Ecusson presque oblong. Elytres allongées, subparallèles, striées-ponctuées. Hanches antérieures contiguës.

Ce genre nous paraît devoir se rapprocher beaucoup plus par son *facies* du genre Mycetoma que du genre Tetratoma. Une seule espèce de notre région dont l'aspect rappelle assez celui de certains Haplocnemus.

Zilora ferruginea. Pk. Lg. 6,5. Lt. 0,2 m. — Oblon-

gue, allongée, assez étroite, subdéprimée, brune ou ferrugineuse, rougeâtre sur les côtés des élytres, avec les pattes plus pâles, à pubescence dressée assez longue, flave sur les élytres, courte sur les parties antérieures. Tête assez fortement ponctuée. Yeux saillants. Antennes à 2e article submoniliforme, le 3e à peine plus large vers le sommet, 4-10 un tant soit peu coniques, le 11e subcylindrique. Prothorax un peu inégal, à angles postérieurs obtus, faiblement, finement, rebordé à la base et peu densément ponctué. Elytres près de trois fois aussi longues que larges. Ecusson presque arrondi, rebordé dans son pourtour, ponctué. Elytres parallèles dans leurs 3/4 antérieurs, à stries internes assez marquées, avec les intervalles convexes, au moins sur le disque, ponctués, à ponctuation légèrement rapeuse. Pattes grêles. Dessous fortement, rugueusement, ponctué sur la poitrine, à ponctuation s'affaiblissant postérieurement. Dernier segment abdominal arqué au sommet.

Bordeaux, sur des Pins, (C. Perroud), suivant Mulsant. L'exemplaire qui a servi à notre description faisant partie de la collection Guillebeau, nous a été communiqué par M. de Fréminville et porte l'indication : Mt-Dore, (Abeille). Cet insecte est très reconnaissable à sa coloration brune, devenant rougeâtre sur les côtés, à ses stries assez profondes, dans la région suturale, à sa pubescence abondante, dressée.

HYPULINI.

Genre MAROLIA Mts.

Forme ovalaire, très allongée. Tête penchée, bien visible de dessus, très obtusément avancée en avant, engagée dans le prothrax presque jusqu'aux yeux : Ceux ci légèrement échancrés et légèrement saillants. Antennes

insérées vers le milieu interne du bord des yeux, de onze articles, tous plus longs que larges, sauf le 2', le 11e subovalaire, à pointe obtuse. Palpes maxillaires non dentés en dedans, à dernier article subcultriforme, allongé. Prothorax subtransversal, non sinué latéralement, à angles postérieurs droits, non redressés, fortement échancrés en dessous, leur bord basilaire sinué de chaque côté, à la hauteur d'une impression oblongue. Elytres élargies au milieu, rétrécies en avant et en arrière. Pattes grêles, tibias à éperons médiocres, pénultième article des tarses échancré, à lobes non écartés.

Marolia variegata Bosc. Lg. 3,5-5,5. Lt. 09-015. — Oblong ovalaire, légèrement convexe, peu brillant, parcimonieusement pubescent de cendré, avec les pattes livides, (les cuisses parfois rembrunies). Tête et Prothorax noirs, ce dernier souvent marginé de fauve ; élytres d'un fauve testacé à tache ou signes irréguliers émettant plusieurs rameaux en divers sens, le plus souvent confluents longitudinalement ou transversalement. Tête à fovéole frontale peu distincte, à ponctuation médiocre, serrée. Yeux médiocrement saillants. Antennes parcimonieusement ciliées, à dernier article subcylindrique, à pointe émoussée. Prothorax transversal, légèrement arrondi latéralement en avant, à angles postérieurs paraissant aigus, par suite d'une forte échancrure en dessous ; étroitement rebordé sur les côtés et à la base qui est distinctement bisinuée, marqué, de chaque côté de cette base, d'une impression oblongue ou sorte de strie et d'une autre très faible, transverse, de chaque côté, à la hauteur du milieu, densément, assez fortement ponctué. Ecusson presque en section de cercle, très court.

Elytres ayant leur plus grande largeur au milieu, à épaules arrondies ; ne recouvrant pas entièrement l'abdomen, à suture légèrement élevée, à rebord continué sur le

sommet ; séparément arrondies à celui-ci. Pattes allongées, tarses très grêles, à pénultième article bilobé. (1). Quelques vestiges de côtes longitudinales à peine sensibles; à ponctuation de la base plus forte et plus profonde que celle du Prothorax, affaiblie postérieurement.

Presque toute la France : Montmorency, environs de Lyon, (Mulsant) ; Le Creusot, en nombre, (Marchal) ; nous l'avons prise, assez fréquemment, dans les départements de l'Indre, de l'Allier, du Loiret, sous les écorces du Noisetier.

Genre HYPULUS Payk.

Très allongé, étroit, déprimé. Front pourvu d'une callosité anguleuse au devant de chaque œil. Yeux transversaux, légèrement échancrés, non saillants. Palpes maxillaires à 2e article allongé, obconique, le 3e transversal, le dernier cultriforme, subégal aux deux précédents. Antennes robustes, un tant soit peu épaissies postérieurement, tous les articles, (sauf le 2e), un peu plus longs que larges, le dernier ovale, resserré à la pointe. Prothorax carré, sinué latéralement, à angles postérieurs légèrement redressés ; à marges latérales tranchantes, en arrière ; arrondies en avant ; écusson très court. Elytres longuement parallèles ou légèrement elliptiques, plus ou moins impressionnées, le long de la suture. Pattes fortes, tibias à éperons courts, très inégaux. Tarses antérieurs dilatés ♂, les postérieurs à pénultième article fendu en parallélogramme.

Ce genre est facilement reconnaissable et très distinct du genre Marolia, qui a aussi les élytres tachetées, par le front anguleux latéralement, par la forme du Prothorax et des élytres, par l'épaisseur des antennes, etc.

(1) Chez la ♀, le dernier article des palpes maxillaires est trois fois, environ, aussi long que large, tandis qu'il est seulement du double plus long que large, ♀

Tableaux des espèces.

I

1. Epais, légèrement convexe, en partie d'un rouge ferrugineux. Prothorax distinctement arrondi latéralement et retréci à la base. Articles intermédiaires des antennes, plus larges ou au moins aussi larges que longs. Suture des élytres sans rebord distinct ; pubescence dirigée dans le même sens longitudinalement, le long de cette suture. BIFASCIATUS. F.

— Très épais et déprimé en dessus. Tête et Prothorax entièrement noirs. Prothorax presque exactement carré, ne paraissant pas arrondi latéralement, vu de dessus, non rétréci à la base. Articles intermédiaires des antennes distinctement plus longs que larges. Suture des élytres à rebord élevé, impressionné extérieurement. Pubescence plus longue, disposée obliquement ou longitudinalement le long de cette suture. QUERCINUS. Quens.

II

1. Elytres légèrement arquées-arrondies latéralement vers le milieu, ornés, sur le disque, de deux bandes noires transverses, droites, la 1re n'atteignant pas la suture, parfois effacée. Pas de tache infra-scutellaire. BIFASCIATUS.

— Elytres plus étroites, longuement parallèles, ornées d'une bande suturale couvrant le premier tiers, isolée ou réunie à une bande en forme d'ham çon, submédiane, et d'une autre bande postérieure oblique ou arquée, à bords dentés. QUERCINUS.

1. **Hypulus quercinus.** Quens. — Lg. 4-6 ; Lt.

0,2-0,5 m.—Tête, moins le sommet, Prothorax, bandes et taches des élytres noirs : tout le reste d'un roux flave : antennes et pattes parfois noirâtres. Tête à fovéole peu profonde, anguleusement calleuse au-dessus des antennes, très densément ponctuée. Dessus à pubescence blanchâtre, assez longue, brillante, appliquée, formant, sur le Prothorax, deux bandes, partant des côtés de l'écusson, divergentes en avant, plus condensées sur les parties fauves des élytres ; les poils disposés transversalement le long de la suture. Antennes médiocrement épaisses, un peu plus épaisses et un peu plus pubescentes ♂, à 1er article très renflé, le 2e petit, subarrondi, 3-6 guère plus longs, 7-10 un peu plus longs que larges, le dernier subovale. Prothorax carré, paraissant un tant soit peu plus large à la hauteur des angles postérieurs, qui sont un peu aigus, à impressions latérales très larges et profondes, dépassant le milieu. Elytres très parallèles jusqu'aux 2/3, à épaules rectangulaires, limitées, intérieurement, par une impression longitudinale marquée, légèrement impressionnées le long de la suture, qui est relevée postérieurement, plus fortement vers l'extrémité, densément ponctuées, tronquées au sommet, ♀ ; subarrondies séparément, ♂ ; ornées d'une tache infra-scutellaire soit isolée, soit réunie à une bande en forme d'hameçon vers le premier 1/3 ; d'une 2e bande, dentée sur ses bords, vers le 2e 1/3 et d'une tache apicale, d'un noir brun. Pattes médiocres, tibias assez minces, tarses antérieurs dilatés, aussi larges que le sommet des tibias, ♂, simples ♀. Dessous brun ou ferrugineux, faiblement ponctué sur l'abdomen.

Presque toute la France, suivant Mulsant. Nous l'avons reçu, autrefois, en nombre du département du Doubs, de M. Cuisance.

2. **Hypulus bifasciatus.** F. — Lg. 05,5 ; Lt. 012 m. — Assez allongé, un peu moins étroit, légèrement con-

vexe, à pubescence courte, soyeuse, appliquée ; peu luisant, soit entièrement d'un rouge-roux, avec le dessous les bandes transversales sur les élytres et leur sommet noirs, soit, en outre, avec la tête et le bord du Prothorax plus ou moins largement de cette dernière couleur. Tête à callosités sus-antennaires moins aiguës, à impression frontale variable, à ponctuation moyenne serrée. Palpes maxillaires épais, à 3e et 4e articles distinctement anguleux intérieurement. Antennes très épaisses, assez grossièrement ciliées, à 2e article très court, 3-4 à peine plus longs que larges, les suivants subtransversaux, le dernier comme subulé à la pointe. Prothorax presque carré, un peu moins long que large, faiblement, sinueusement, rétréci à la base, à angles postérieurs redressés ; arrondi latéralement, en avant, à deux fossettes oblongues basilaires latérales ; une bande oblique, de chaque côté du disque, souvent obsolète, formée de poils d'un blanc soyeux ; à ponctuation médiocre, serrée. Elytres légèrement élargies vers le milieu, acuminées postérieurement, laissant l'abdomen plus largement à découvert, $\frac{1}{4}$, sans impression contre la suture, qui n'est pas relevée postérieurement ; à ponctuation médiocre avec quelques vestiges de côtes longitudinales très obsolètes ; ornées, en outre de la tache apicale, de deux bandes transversales noires, l'une vers le 1/3, le plus souvent interrompue en dedans, l'autre vers les 2/3, à bords plus ou moins dentés ; pas de tache scutellaire. Pattes assez fortes ; pénultième article des tarses bilobé. Dessous densément pubescent, faiblement ponctué.

CONOPALPINI.

Genre CONOPALPUS Gyll.

Corps étroit, allongé, subdéprimé, à côtés parallèles. Palpes maxillaires peu épais, non dentés, à dernier article

en forme de cône comprimé, beaucoup plus long que les précédents $\frac{1}{4}$. Tête transversale, rétrécie, comme étranglée en arrière, beaucoup plus étroite que le prothorax, en partie visible en-dessus. Yeux assez grands, non saillants, échancrés, velus (1). Antennes finement velues, atteignant ou dépassant, suivant les sexes, le milieu du corps, leurs articles subfiliformes, les premiers légèrement dentés en dedans, le dernier comprimé sur sa 2e moitié, acuminé postérieurement. Prothorax presque en ovale transversal, à bord latéral étroit, relevé. Ecusson assez grand, triangulaire. Elytres flexibles, légèrement déhiscentes à la suture. Pattes grêles, médiocrement allongées, tibias légèrement contournés, à éperons courts, pénultième article des tarses subbilobé. Hanches antérieures contiguës. Mésosternum très étroit.

Ce Genre, absolument éloigné, par son *facies*, des Genres voisins et qui ressemblerait plutôt à certains *Dasytides*, se distingue, sans peine, par sa tête rétrécie et par ses yeux velus (1).

Tableaux des espèces.

I

1. Corps entièrement d'un flave roux en dessus et en dessous. TESTACEUS Ol.

— Prothorax seul d'un flave uniforme ou maculé de noir. Elytres bleues ou violacées, le reste noir. BREVICOLLIS Kr.

II

1. Deuxième et troisième articles des antennes transversaux, de même longueur. Elytres de couleur foncée, à pubescence brune. BREVICOLLIS.

(1) Ce caractère important n'est mentionné ni dans Lacordaire, ni dans Mulsant.

— Troisième article des antennes beaucoup plus long que le deuxième, presque égal au 4e. Elytres flaves, ainsi que le reste du corps, à pubescence concolore.
TESTACEUS.

1. **Conopalpus testaceus** Ol. Lg. 5,5 7,5 ; Lt. 2-2,3 m. Assez étroit ♂, un peu plus large, ♀, roux, les antennes noires à partir du 3e ou du 4e article, à pubescence du dessus flavescente, un peu soulevée ; vaguement ponctué sur la tête et le Prothorax, plus fortement et plus densément sur les élytres. Palpes maxillaires à dernier article très allongé, beaucoup plus long que tous les articles précédents, ♀, bien plus court, ♂. Tête à front convexe, marqué d'une impression plus ou moins accentuée, yeux médiocres, distants du Prothorax. Antennes assez épaisses, à 1r article subégal au 3e, petit, le 3e un peu plus court que chacun des suivants qui sont subégaux, deux fois 1/2, environ, plus longs que larges, le dernier comprimé, très largement recourbé et acuminé postérieurement, ♀. Prothorax trois fois, environ, plus large que long, bisinué et finement rebordé à la base, à angles antérieurs très arrondis, les postérieurs obtus, à côtés latéraux tranchants. Ecusson assez petit, en triangle curviligne. Elytres très parallèles, à angles huméraux émoussés, excédant, un peu, latéralement, les angles du Prothorax, légèrement impressionnées le long de la suture, arrondies extérieurement au sommet, avec l'angle sutural marqué ; suture sans rebord distinct. Cuisses comprimées, tarses ciliés, ongles épaissis et dentés à la base interne. Dessous peu fortement ponctué ; abdomen à dernier segment arrondi au sommet.

Le ♂ est plus étroit, à cuisses sublinéaires, tandis qu'elles sont élargies, ♀ ; la tête est plus petite, les yeux sont plus rapprochés en arrière.

Environs de Paris, de Tours, (Blaive), d'après Mulsant : l'Isle-Adam, en nombre, (Général de Valdan), Rare.

2. **Conopalpus brevicollis**. Kraatz. — Lg. 6.5 ; Lt 0,15 m. ♂. Allongé, assez étroit, à élytres subparallèles, noir, avec le Prothorax soit entièrement flave, soit maculé de noir ; les parties de la bouche, les deux premiers articles des antennes, au moins, parfois les 8 ou 9 premiers, les pattes et les hanches, (avec la base des postérieures parfois rembrunie), flaves, élytres bleues ou violacées. Dessus à pubescence soulevée, brune sur les élytres, cendrée sur les parties antérieures. Tête marquée, sur le front, d'une large impression, faiblement ponctuée. Yeux médiocres. Antennes velues, à 2e et 3e articles courts, à peu près égaux, 3-10 filiformes, quatre fois aussi longs que larges, presque égaux, le dernier à pointe mousse. Prothorax un peu plus large que la tête, et manifestement plus étroit que les élytres, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus, à bord basilaire subtrisinué, les latéraux assez largement explanés ; faiblement ponctué. Ecusson en triangle curviligne, pointillé. Elytres à angle huméral saillant, arrondi, avec une impression infra-scutellaire ; à ponctuation médiocre, affaiblie au sommet. Pattes grêles, médiocrement allongées. Ongles paraissant fendus. Dessous assez fortement ponctué antérieurement, faiblement en arrière.

Environs de Lyon, du Mans, (de Marseul).

Espèce très facile à distinguer de la précédente, par la coloration du dessus, par celle de la pubescence foncée des élytres et par la longueur comparative des 2e et 3e articles des antennes.

Genre OSPHYA Ilg.

De même que le genre *Conopalpus*, celui-ci est absolument tranché et ne se rattache à aucun autre. On dirait un *Téléphoride*, ou plutôt un *Œdéméride*, à cause de la forme des élytres et des pattes postérieures chez le ♂ ; et Latreille l'avait placé parmi ces derniers. La forme des

palpes maxillaires le range nécessairement parmi les *Serropalpides*.

Palpes maxillaires, à 2e article oblong, le 2e transversal, le dernier en lame de couteau allongée et comprimée sur son bord interne. Mandibules fissiles. Tête aussi large, à la base, qu'en avant, penchée, assez découverte mais peu visible, si on examine l'insecte d'aplomb. Yeux assez grands, fortement échancrés en demi-cercle. Antennes longues ou très longues, selon les sexes, à articles sublinéaires, le 1er renflé, le 2e oblong, (le plus court), les autres 4 ou 5 fois plus longs que larges, le dernier étroitement subfusiforme. Prothorax à bords latéraux tranchants, à angles arrondis ou émoussés. Ecusson subtronqué au sommet. Elytres faiblement rétrécies de la base au sommet, sinuées en dehors, déhiscentes à la suture, à partir du milieu, séparément arrondies au sommet. Cuisses des pattes intermédiaires et postérieures très fortement renflées et arquées en dessus, avec les tibias de la même paire fortement recourbés en dedans, d'une manière tout à fait analogue à certaines espèces d'*Œdemera*, ♂ ; toutes les cuisses et les tibias simples, ♀. Ongles des tarses à branches fendues, trifides (1).

Tableaux des espèces.

I

1. Elytres d'un beau bleu d'acier ou verdâtres, à reflet métallique. Ecusson brièvement triangulaire, étant un peu élargi en avant, tronqué au sommet.

ÆNEIPENNIS Kriechb.

— Elytres variant du noir à reflet ardoisé au flave, presque mates. Ecusson paraissant oblong, presque en carré-long, à côtés restant parallèles jusqu'à la base.

BIPUNCTATA F.

(1) Mulsant indique « ces ongles offrant chacune de leurs branches épaisses, terminées ordinairement par 3 dents dont la médiane plus longue et l'externe parfois nulle ». Les branches nous ont semblé plutôt bifides ou trifides.

II

1. Elytres à reflet métallique, à pubescence assez touffue, paraissant soulevée d'un bout à l'autre, quand on examine l'insecte de profil, à ponctuation plus forte, entremêlée de rides transverses. Tibias postérieurs dépourvus d'un éperon à son bord apical externe ♂. ÆNEIPENNIS.

— Elytres mates, de couleur variable, à pubescence plus courte, appliquée d'un bout à l'autre, à ponctuation simple, moins forte, non entremêlée de rides. Tibias postérieurs armés, à leur bord apical interne, d'un éperon robuste, comprimé, planté verticalement, ♂. BIPUNCTATA.

1. **Osphya bipunctata** F. Lg. 6-11 ; Lat, 2 2,5 m. — Oblong, allongé, de coloration très variable, le Prothorax étant tantôt rouge, marqué de deux taches noires, ♀, ou entièrement noir avec un étroit liseré périphérique fauve, avec ou sans ligne médiane étroite rouge, ♂ ; les élytres sont d'un noir grisâtre, parfois bordées de rouge, soit d'un rouge de brique ; parfois bordées de noir ou avec le sommet noir. Partie de la bouche, base des antennes et des cuisses d'un rouge pâle ; abdomen noir ou rouge taché de noir. Tête impressionnée transversalement en arrière ; front plan. Antennes à 1er article claviforme, le 2e plus court que la moitié du 3e, 5e et 6e paraissant un tant soit peu sinués en dessous, légèrement noueux au sommet. 11e étroit, subfusiforme. Prothorax à peine transversal, à angles arrondis. Ecusson presque en carré long, subtronqué au sommet, densément recouvert d'une pubescence cendrée. Elytres arrondies aux épaules, marquées, en dedans de celles-ci, d'une impression longitudinale, un peu plus fortement ponctuées que le Prothorax, légèrement convexes, très légèrement atténuées ♂, très faible-

ment élargies vers le milieu et presque planes, ♂♀. Pattes épaisses, cuisses postérieures renflées (1), fortement arquées en dessus, comprimées en lame à leur bord interne ; tibias larges, droits, les postérieurs armés d'un éperon très robuste dressé perpendiculairement à leur extrémité interne, ♂. Pattes simples. ♀ Abdomen ponctuéridé sur les premiers segments, presque lisse sur le dernier, qui est en ogive.

2. **Osphya æneipennis** Kriechb. Lg. 6,5 8 ; Lt., 2,5-2,8 m. — ♂, Oblong, assez convexe, à pubescence grise un peu soulevée en dessus. Dessous entièrement noir ; à abdomen jaune, ♀. Prothorax soit jaune avec deux taches noires, soit noir à marges étroitement flaves. Elytres d'un bleu d'acier brillant; Palpes, devant la tête, pattes, (sauf les cuisses plus ou moins largement maculées de noir), flaves. Palpes maxillaires à dernier article près de trois fois aussi long que large, anguleux à la base, ♂, à peine deux fois aussi long que large, à angle basilaire émoussé ♀. Tête légèrement impressionnée sur le front. Antennes à articles filiformes, 2-4 seuls légèrement noueux au sommet, le 2e de moitié moins long que le 3e, le dernier paraissant légèrement subulé à l'extrême pointe. Prothorax fortement transversal, impressionné au-dessus des angles postérieurs, modérément ponctué. Ecusson s'élargissant à la base, arrondi au sommet. Elytres flexibles, faiblement atténuées des épaules au sommet, assez brièvement déhiscentes à la suture, vaguement impressionnées le long de cette partie, fortement ponctuées et ridées en travers. Cuisses intermédiaires et postérieures très épaisses et très arquées en dessus, les premières moins fortement, tibias des mêmes paires recourbés en dedans. Dernier segment ventral impressionné, ponctué.

(1) D'après Mulsant, les cuisses sont parfois simples chez le ♂ ? nous n'avons pas vu cette anomalie.

Pattes simples. Dernier segment ventral presque lisse, sans impression.

Provence; La Sainte Baume, en mai, rare.

Ne peut être confondu avec le précédent, grâce à sa coloration spéciale, à sa pubescence un peu soulevée, à la ponctuation ridée de ses élytres.

TETRATOMINI.

Genre TETRATOMA Kiesw.

Antennes insérées à découvert vers le milieu interne des yeux, assez courtes, de 11 articles, le 2e ovalaire, 3-4 subcylindriques, 5-7 submoniliformes, 8-11 d'égale grosseur, presque en carré transverse, plus ou moins brusquement épaissies en massue perfoliée, plus longue que tous les articles précédents, le 4e ovoïde. Tête abaissée subperpendiculairement, non visible de dessus. Mandibules bifides au sommet. Palpes maxillaires à 2e article triangulaire, le 3e transversal, le 4e obliquement coupé dans sa 2e moitié. Yeux obliques, assez petits, un peu saillants, entiers. Prothorax transversal, rebordé. Elytres recouvrant entièrement l'abdomen. Pattes médiocres, à éperons des tibias très courts, à pénultième article des tarses entier.

Tableaux des espèces.

♀

1. Elytres de coloration uniforme, sans taches. 2
— Elytres variées de fauve et de brun. 3
2. Prothorax de couleur beaucoup plus pâle que le reste du dessus, (d'un rouge vif). FUNGORUM F.
— Prothorax de même couleur que les élytres. DESMARESTI Ltr.

3. Dessus à fond jaune, taché de brun sur les élytres, peu distinctement pubescent. ANCORA F.
— Dessus à fond noir, taché de jaune. Fortement pubescent. BAUDUERI Perris.

II

1. Dessus paraissant glabre à un assez fort grossissement, à ponctuation faible et écartée. 2
— Dessus à pubescence d'un cendré flavescent, très distincte, à ponctuation forte, profonde, très serrée. 3
2. Prothorax d'un rouge flave. Elytres d'un bleu uniforme. Antennes à 4 derniers articles brusquement plus épais, tranchant sur les précédents, par leur couleur foncée. FUNGORUM.
— Prothorax d'un rouge sombre, ordinairement brunâtre sur le disque. Elytres variées de noir et de jaune. Antennes non fortement épaissies sur les 4 derniers articles et ne passant pas brusquement au noir à partir du 8e. ANCORA
3. Antennes assez faiblement, non brusquement épaissies à partir du 8e article. Elytres à fond noir taché de jaune. BAUDUERI.
— Antennes brusquement et fortement épaissies sur les articles 8 à 11. Elytres à fond verdâtre, uniforme. DESMARESTI.

Description des espèces.

1 **Tetratoma fungorum** F. Lg. 3,5-4,5 ; Lt. 0,1,2-02 m. — Oblong, peu convexe, glabre en dessus. Tête, Palpes maxillaires, jusqu'au niveau des antennes, 4 derniers articles de celles ci, noirs ou bruns ; élytres d'un noir bleuâtre, tout le reste de l'insecte, (y compris le repli des élytres, d'un jaune flave. Tête à points médiocres, écartés. Antennes à articles 8-10 larges, en carré transverse,

le dernier subovalaire au moins aussi long que large. Prothorax faiblement sinué à la base au devant de l'écusson, et de chaque côté, au niveau d'une fossette ponctiforme, profonde à ponctuation espacée. Ecusson transversalement ovalaire, légèrement impressionné, ponctué. Elytres à angle huméral subrectangulaire, formant latéralement, à la rencontre du Prothorax, un angle rentrant très ouvert, à impression intra humérale faible, d'où le calus très peu saillant, à ponctuation médiocre, peu dense, analogue à celle du Prothorax. Tibias antérieurs droits, non dilatés postérieurement, ni anguleux au sommet. Dessous faiblement ponctué et parcimonieusement pubescent. Posternum n'excédant pas le niveau des hanches antérieures.

Presque toute la France, dans les bolets et autres matières cryptogramiques ; environs de Lyon, (Mulsant) ; Ardentes, (Indre), etc. etc.

Très reconnaissable à sa coloration et à son aspect glabre.

2. **Tetratoma ancora**. F. Lg. 3,3-3,5 ; Lt. 01,2-14 m. — Oblong, peu convexe, d'aspect glabre, assez brillant ; Prothorax et tête d'un rouge sombre ; antennes, au moins la base, élytres et pattes jaunes, ces dernières ornées de taches noires, de forme, d'étendue et de nombre variables, réduites, parfois, à 2 ou 3, isolées ou réunies en bandes. Tête fortement ponctuée. Antennes modérément, non brusquement épaissies sur les 4 derniers articles, les premiers détachés, les articles 8-10 en carré transversal peu net. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, modérément arrondi latéralement ; à angles postérieurs obtus, à rebord non sinué au devant de l'écusson marqué, de chaque côté, d'une petite fossette assez faible ; à ponctuation médiocre et peu dense. Ecusson arrondi au sommet, à peine pointillé. Elytres à angle huméral coupé

Les abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassididæ*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*, *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les HÉTÉROMÈRES de France, moins les MORDELLIDES, (pour le moment).

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

MICELLANEA ENTOMOLOGICA, organe international : échange, achat et vente de collections, livres et objets d'histoire naturelle. Direction et rédaction E. Barthe, ancien professeur, à Narbonne (Aude). Abonnement annuel pour l'union postale 5 francs, payables *d'avance*.

L'abbé NUGUE à COUPTRAIN, (Mayenne) offre le *Traité de Géologie*, par A. de LAPPARENT, première édition, 1500 pages, nombreux dessins, coupes, etc., contre des Coléoptères de France.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers. jointsà la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3. 600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 3

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

15 Novembre

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 3 (1900-1901)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse
MELANDRYIDÆ *(Suite)*..... 33-48

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'Etranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, l'augmentation récente des frais de chargement et de recouvrement et les formalités de toute sorte rendant le recouvrement au dehors onéreux pour les abonnés et difficile pour nous-même.

obliquement, à ponctuation espacée, plus faible postérieurement. Pattes médiocres. Dessous ponctué, pubescent de gris.

Presque toute la France, lieux froids et élevés, Bugey, Grande Chartreuse, (Mulsant), etc. a. r.

La coloration de cette espèce, la faible dilatation des derniers articles des antennes et la ponctuation espacée des élytres, ainsi que sa pubescence indistincte, la feront aisément reconnaître, malgré les variations que présentent les taches des élytres.

3. **Tetratoma Desmaresti** Ltr. Lg. 3-5; Lt. 013 m. — Oblong, convexe, très distinctement pubescent de gris roussâtre, vert ou vert bleuâtre, avec la tête noire. Palpes et antennes brûnâtres, ces dernières rousses à la base. Pattes flaves, parfois rembrunies. Tête assez petite, transversalement impressionnée au devant des yeux, à ponctuation assez profonde, peu serrée au milieu. Antennes à 1er article à peine plus épaissi que le 2e, 4-7, serrés, très courts, surtout le dernier, 8-11 notablement élargis, les derniers en carré transverse. Prothorax presque aussi large que les élytres, arrondi latéralement jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus, relevé en gouttière latéralement, non sinué au milieu de la base, noté à celle-ci, de chaque côté, vers le milieu de la largeur, d'une fossette profonde, étroite, n'échancrant pas le bord. Ecusson transversal, densément ponctué. Elytres formant, à la rencontre du Prothorax, un angle rentrant presque droit, à angle huméral émoussé ; à ponctuation serrée, plus profonde, plus grosse que celle du Prothorax, à impression intra-humérale bien marquée. Dessous densément ponctué, plus faiblement postérieurement.

Presque toute la France, environs de Lyon, et diverses régions méridionales, etc., a. r.

Très reconnaissable à sa coloration particulière, à la

forte pubescence à reflet roussâtre du dessus, à la ponctuation profonde et dense des élytres, etc.

4. **Tetratoma Baudueri** Lg. 3-3,5 ; Lt. 0,1,8 m. — Oblong, convexe, distinctement pubescent, brillant, brun, avec le pourtour du prothorax, les palpes, les antennes et les pattes ainsi que plusieurs taches sur les élytres, disposées en trois bandes transversales irrégulières, flaves. Tête presque plane, rugueusement ponctuée. Antennes à 1er article renflé, le 2e et les 4e à 7e submoniliformes, le 3e oblong, rétréci vers la base, 8-10 distinctement épaissis, transversalement ovalaires, le dernier ovalaire, obtusément acuminé. Prothorax dilaté arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus, simplement rebordé latéralement, marqué, de chaque côté de la base, d'une fossette médiocre, fortement ponctuée. Elytres à angles huméraux presque rectangulaires, légèrement émoussés ; grossièrement ponctuées. Pattes allongées, grêles.

Mont-de-Marsan, Sos, troncs pourris de Chêne-liège, r.

Par sa forme générale, sa pubescence roussâtre très distincte et sa ponctuation, cette espèce se rapprocherait de *T. Desmaresti*, dont elle se distingue par ses élytres tachées de jaune, par les rebords latéraux du prothorax, non relevés en gouttière et par les 4 derniers articles de ses antennes assez faiblement dilatés.

DIRCÆINI

Genre DIRCÆA F.

Palpes maxillaires assez épais, à articles serrés, les 2e à 4e de même largeur à leur point de réunion, non distinctement dentés en dedans, le 2e allongé, le 3e très court, rétréci en dedans, le dernier subcultriforme, émoussé à la pointe. Tête invisible d'en haut, largement

tronquée en avant. Yeux légèrement sinués. Antennes insérées presque contre le bord antérieur des yeux, assez fortes, faiblement plus épaisses postérieurement, paraissant légèrement dentées, à cause de leurs articles subobconiques Prothorax formant, latéralement, avec les élytres, un angle rentrant prononcé, obtus ; dilaté-arrondi latéralement. Ecusson assez long, presque en demi-cercle. Elytres cylindriques, parées, chacune, de deux taches jaunes. Eperons des tibias assez longs.

Tableau des espèces.

I

1. Elytres à taches transverses, orangées, presque pleines, sans dentelures notables, l'antérieure et la postérieure presque également distantes de la suture. Rebord sutural élevé postérieurement. AUSTRALIS Frm.

– Elytres à taches d'un jaune citron, en forme de bandes plus étroites, découpées, l'antérieure semblant formée de deux taches juxtaposées, distinctement plus distante de la suture que la postérieure. Rebord sutural non saillant postérieurement. 4-GUTTATA Pk.

II

1. 2e article des antennes un peu plus long que large. Prothorax vaguement impressionné à la base, dépourvu de sillon, à rebord latéral continué bien au delà de l'angle antérieur ; manifestement avancé au milieu du bord antérieur. Ecusson étroitement fendu au sommet. Taches élytres d'un jaune pâle. 4-GUTTATA.

— 2e article des antennes très court. Prothorax subtronqué antérieurement, muni, à la base, d'un sillon

raccourci, à rebord latéral interrompu à une distance assez notable du sommet. Ecusson entier au sommet. Taches des élytres d'un jaune orangé.
AUSTRALIS.

Description des espèces.

1. **Dircæa australis** Frm. Lg. 9-11 ; Lt. 3,2-3,3 m. — Noir mat, palpes, labre, base des antennes et tarses d'un testacé plus ou moins foncé, très finement pubescent de gris. Tête large, densément ponctuée. Antennes garnies de poils raides, plus condensés au sommet des articles 3-10, qui sont triangulaires, dentés, à peine plus longs que larges, le 2e subcylindrique, non distinctement plus long que large, le dernier distinctement appendicé. Prothorax faiblement atténué, latéralement, seulement en avant ; rebord latéral largement interrompu antérieurement ; à ponctuation extrêmement dense, assez forte, paraissant rugueuse. Ecusson assez long, presque en 1/2 cercle. Elytres dépassant un peu, latéralement, à l'angle huméral, les angles du prothorax, à suture élevée postérieurement, ornées chacune de deux taches orangées subtransverses, la 1re vers le 1/3, faiblement dentée sur ses bords, la 2e vers les 2/3, presque entière. Pattes médiocres, tibias à peine élargis ; tarses antérieurs légèrement dilatés. Dessous densément ponctué, une impression obsolète, latérale, sur les premiers segments abdominaux, le dernier sinué au sommet.

Provence, Marseille, etc., ar.

2. **Dircæa 4-guttata** Payk. — Lg. 9-10 ; Lt. 3 m. — Noir, presque mat, devant de la tête, palpes, base des antennes, hanches et souvent une partie des pattes d'un testacé pâle ou foncé ; deux taches en forme de bandes trans-

verses sur chaque élytre, d'un jaune citron. Tête assez petite, à ponctuatien médiocre. Antennes un peu épaisses.

Prothorax dilaté-arrondi en arrière, vu d'en haut, paraissant rétréci en avant à partir du milieu, à sillon longitudinal basilaire raccourci, à rebord latéral continué au delà des angles antérieurs ; plus finement ponctué que celui de D. *australis*. Elytres ne dépassant pas, en dehors, à l'épaule, le niveau des angles du Prothorax, à ponctuation subsquamuliforme, peu forte, surtout vers le sommet ; ornées de deux bandes n'atteignant pas les bords, la première vers le 1/3, dentée, paraissant formée de deux taches juxtà posées, la deuxième plus étroite, dentée de même, élargie extérieurement, beaucoup plus rapprochée de la suture que l'antérieure. Sommet obtusément acuminé : quelques vestiges de côtes longitudinales sur le disque. Dessous à fine ponctuation assez faible, souvent rougeâtre sur les bords des segments abdominaux ; le dernier sinué au sommet.

Peut-être cette espèce se rencontre t-elle dans certaines contrées froides ou élevées de la France. Nous n'en avons pas la certitude.

Très distincte de D. *australis*, (qui s'en rapproche par la forme et par le système de coloration), par la brièveté du deuxième article des antennes, par le prothorax à rebord continué au dessus des angles antérieurs et sillonné à la base, par les bandes de ses élytres relativement étroites, découpées, d'une autre nuance, etc.

Genre PHLOEOTRYA Steph.

Corps allongé, à côtés subparallèles, subdéprimé en dessus et peu épais : (*rufipes*), ou cylindrique, épais : (*Vaudoueri*). Tête voilée par le prothorax, yeux à peine échancrés Palpes maxillaires à dernier article subcultri-

forme, une fois environ, plus long que large, tronqué au sommet, le deuxième conique, le troisième en triangle subtransversal. Antennes insérées, à peu près, vers le milieu du bord interne des yeux, médiocrement longues subfiliformes, de 11 articles, les 3 premiers assez grêles, le 2e notablement plus court que le 3e, 6 10 de moitié ou au plus du double plus longs que larges, subcupuliformes, le 11e appendicé. Prothorax marqué de deux faibles impressions à la base, ou d'une impression arquée latérale. Pattes médiocres. Pénultième article des tarses avancé sous le suivant, à peine distinctement subbilobé au sommet.

Tableaux des espèces.

I

1. Corps épais, très cylindrique, d'aspect mat. Antennes très minces, à articles 3-10 beaucoup plus longs que larges. Prothorax marqué, au-dessus de l'écusson, d'une fossette large, assez profonde, et d'une impression oblique, de chaque côté. Une ligne longitudinale lisse au milieu. Vaudoueri Mls.

— Corps subdéprimé en dessus, subsémi-cylindrique, assez brillant. Antennes plus courtes, à premiers articles seuls sensiblement plus longs que larges. Prothorax dépourvu de fossette basilaire médiane et de ligne lisse, marqué, latéralement, d'une impression oblique, arquée. rufipes Steph.

II

1. Dernier article des palpes maxillaires largement tronqué au sommet, le 3e non villeux à son sommet postéro-interne. Corps assez brillant, subdéprimé,

noirâtre ou brunâtre en dessus, au moins partiellement. RUFIPES.

— Dernier article des palpes maxillaires plutôt émoussé à la pointe qu'étroitement tronqué, le 3e brièvement triangulaire, garni d'une touffe de poils à son sommet postéro-interne. Corps cylindrique, convexe, opaque, d'un brun châtain assez clair. VAUDOUERI.

1. **Phlœotrya rufipes** Gyll. — Lg. 6. Lat. 2,1 m. — Oblongue, subdéprimée, peu épaisse, noire, à élytres brunes. Labre, Palpes et base des antennes rousses, translucides; dessus couvert d'une pubescence cendrée, subsquamutiforme. Palpes maxillaires à 2e article conique, le 3e court, le dernier cultriforme, largement tronqué au sommet. Tête à front convexe, obsolètement fovéolé, finement ponctuéridé. Antennes atteignant la base du Prothorax, à articles 3-5 oblongs, 6-10 subcupuliformes, seulement un peu plus longs que larges, le dernier subovalaire, un peu plus long que le 10e. Prothorax presque aussi long que large, à côtés légèrement arrondis, les angles antérieurs abaissés, les postérieurs obtus, émoussés : bisinué à la base, de chaque côté, avancé arcuément au bord antérieur, marqué, latéralement, d'une impression arquée parfois assez faible (1), aboutissant au tiers de la base ; finement ridé-ponctué. Ecusson subovalairement transverse. Elytres à épaules arrondies, faiblement atténuées postérieurement, subtilement ponctuées, avec un ou deux vestiges de côtes longitudinales ; à rebord sutural effacé dans sa première moitié Pattes subcomprimées, tibias à éperons assez longs, pénultième article des tarses fendu, ongles simples.

Environs de Grenoble, Draguignan (Jaubert), d'après

(1) Cette impression est profondément sillonnée chez l'exemplaire cité de Saône-et-Loire.

Mulsant. Baubéry, Saône et-Loire, (Pic), en juin, en secouant des branches sèches de Chêne ; rare.

2. **Phlœotrya Vaudoueri** Mls. (*). — Lg. 7,5 ; Lat. 2,2 m. — Allongée, assez étroite, épaisse et cylindrique, d'un châtain plus ou moins clair, avec les Palpes, les antennes et les pattes d'un fauve livide ; à pubescence cendrée très courte sur le Prothorax, extrêmement fine et plus longue sur les élytres, d'un fauve soyeux, d'aspect châtoyant, sur l'abdomen ; à ponctuation extrêmement serrée, subsquamuliforme, un peu plus forte sur le Prothorax, plus fine, moins dense, sur les élytres, surtout postérieurement. Tête petite, courte, à bord antérieur de l'épistorne subsinué et légèrement élevé ; finement, densément ponctuée. Antennes minces, dépassant un peu la base du Prothorax, à 2e article un peu plus long que large, de moitié plus court que le 3e qui est conique, allongé, un peu plus court que le 4e ; les suivants tous plus longs que larges, indistinctement élargis vers le sommet. Palpes maxillaires à 2e article obconique ou en triangle allongé, à 3e article brièvement triangulaire, emboîté par le précédent et de même largeur à la base, tronqué obliquement au sommet et garni, à son angle postéro-externe, d'une petite touffe de poils, aussi large au sommet que la base du suivant, celui ci en lame de couteau allongée et légèrement courbée, concave sur sa tranche interne, très étroitement tronqué ou comme émoussé au sommet. Prothorax convexe, surtout en avant, au moins aussi long que large, à sutures latérales tranchantes, paraissant, vu de dessus, légèrement atténué en avant et arrondi en s'élargissant un peu en arrière, faiblement bissinué à la base à celle ci, et, latéralement, noté d'une fossette assez large et profonde, au dessus de l'écusson et, obliquement de chaque côté de celui-ci, d'une

faible impression oblique assez courte ; chargé au milieu, d'une ligne élevée presque lisse, longitudinale, à angles postérieurs arrondis. Ecusson tronqué au sommet, en carré transverse, du double plus large que long. Elytres subparallèles ou faiblement élargies en arrière, un peu plus larges à la base que les côtés du prothorax, à impression intra humérale bien marquée, assez longue ; subtronquées au sommet, sur lequel le rebord se continue, légèrement déhiscentes à la suture, qui en est élevée postérieurement. Pattes peu épaisses, cuisses comprimées, tibias légèrement sinueux, terminés par deux éperons assez longs, inégaux. Tarses antérieurs légèrement épaissis, à 2e et 3e articles transverses, les postérieurs grêles, l'antépénultième subtronqué au sommet ; une dent obsolète à la base des ongles. Abdomen marqué, sur les côtés des premiers segments, d'une large impression presque en triangle transverse, plus faible sur le premier. Dernier segment subogival.

Cette description a été faite sur un exemplaire ♂ des environs de Draguignan, communiqué par M. Azam.

Presque toute la France, mais rare partout. Mulsant la cite de Nantes, de Lyon, de Paris. Nous l'avons trouvée, autrefois, à plusieurs reprises, dans les forêts des environs de Moulins-sur-Allier, sous les écorces vermoulues de chêne.

Par sa forme tout autre que celle du *rufipes* (1), par son aspect mat, par les impressions très différentes du prothorax, par les antennes plus longues, grêles, à articles allongés ; par la structure des palpes maxillaires, etc , cette espèce, plus que bien d'autres, nous semble nécessiter la création, tout au moins, d'un sous-genre à part : Tharopsimorphus.

(1) Ce dernier, par sa forme déprimée, son aspect luisant et sa coloration, rappelle plutôt le *facies* de *Xylita lævigata*

Genre XYLITA Payk.

Corps subsémi-cylindrique, plus ou moins déprimé. Tête à base un peu visible d'en haut. Yeux très peu convexes, subsinués. Palpes maxillaires à 2e et 3e articles obconiques, le dernier en forme de hache ou de lame de couteau, à bord basilaire anguleusement saillant, plus large que les précédents. Antennes de 11 articles, dentées au milieu, insérées près du bord supérieur des yeux, le 11e ovalaire. Prothorax tronqué ou légèrement avancé en avant. Cuisses épaisses; tibias à éperons assez courts tarses ayant tous le prémultième article subbilobé, les postérieurs très grêles. Mésosternum dépassant à peine la moitié de la longueur des hanches intermédiaires, qui sont contiguës en arrière.

Tableaux des espèces

I

1. Prothorax presque tronqué-droit à la base et au sommet, à sinuosités basilaires à peu près nulles, sans impression distincte à leur niveau. Angles postérieurs arrondis. Elytres subtronquées au sommet, un peu raccourcies. Antennes à articles 5 10 manifestement transverses. Parreyssii Mls.

— Prothorax à forte sinuosité latérale à la base, que fait ressortir une forte impression, au-dessus de cette sinuosité. Angles postérieurs obtus, mais marqués. Elytres arrondies séparément au sommet. Antennes à articles 5-10 aussi longs ou presque aussi longs que larges. 2.

2 Ponctuation du dessus forte, ruguleuse, très nette et assez profonde sur le prothorax. Elytres fortement

impressionnées en dehors de la suture, dans le dernier tiers, à bords latéraux ciliés, vu de dessus.
LEVIGATA HELLEN.

— Ponctuation du dessus faible et très peu profonde. Elytres à impression juxta-suturale postérieure peu marquée ou presque nulle, à bords latéraux, non ciliés. LIVIDA Sahlb.

II

1 Plus épais, un peu plus convexe, les élytres étant distinctement déclives sur le dos, dans leur dernier 1/3. Prothorax, vu de dessus, paraissant dilaté arrondi latéralement, en arrière et rétréci en avant. Elytres à impression juxtà suturale postérieure plus ou moins marquée, arrondies séparément au sommet. 2

— Très peu épais, plus étroit, notablement déprimé en dessus, jusqu'aux 3/4 environ, des élytres. Prothorax, vu de dessus, paraissant presque droit latéralement au milieu. Elytres sans trace d'impression juxta-suturale postérieure, subtronquées au sommet. PARREYSSII.

2 Suture latérale du thorax tranchante d'un bout à l'autre. Prolongement du rebord peu marqué mais distinct au-dessus des angles antérieurs. Impression juxta suturale postérieure, faible mais distincte. LIVIDA.

— Suture latérale du thorax disparaissant en avant où le bord est arrondi obtusément. Rebord interrompu à cet endroit et ne remontant pas, par conséquent, au delà des angles antérieurs. Impression postéro-suturale large et assez profonde. Ponctuation du dessus bien nette et assez profonde sur le Prothorax. LEVIGATA.

Description des espèces.

1. **Xylita lævigata**. Pk. Lg. 7-8 ; Lt. 3-3, 2 m.— D'un brun châtain, ou ferrugineux sur les élytres avec les parties de la bouche, les antennes, les tibias et les tarses plus pâles ; subsémicylindrique peu luisante, à courte pubescence cendrée, un tant soit peu soulevée à l'extrémité des élytres et sur les bords latéraux qui paraissent, ainsi, finement ciliés. Tête peu convexe, obsolètement fovéolée sur le front, à points très nets, confluents. Labre cilié. Antennes très légèrement épaissies postérieurement, à 1er article fortement claviforme, cilié au sommet, le 2e submoniliforme, 2-4 subfiliformes, les suivants subtriangulaires, plus nettement dentés ♂, le dernier subovalaire, brièvement appendicé. Prothorax subtransversal, légèrement avancé arcuément au milieu du bord antérieur, à angles postérieurs obtus, légèrement prolongés en dessous ; bissinué à la base, avec une légère impression oblongue au-dessus de la sinuosité, à bord latéral tranchant sur les 3/4 postérieurs, s'arrondissant au-delà ; à points assez forts, subconfluents. Ecusson ovalairement subtransverse. Elytres à épaules non saillantes, à angle émoussé ; subparallèles dans leurs 2/3 antérieurs, arcuément, obtusément, atténuées ensuite, légèrement relevées au sommet qui est subarrondi, paraissant ciliées sur les bords latéraux, à ponctuation plus faible que celle du Prothorax, surtout postérieurement, et d'aspect subsquamuliforme, marquées, vers le sommet, en dehors de la suture, d'une impression assez large. Pattes grêles, tarses légèrement dilatés ♂ les potérieurs à pénultième article subtronqué. Abdomen découvert, à pubescence fauve, touffue sur le dernier segment ♂. Pygidium subsinué au sommet.

Régions froides et élevées de la France : Bois du Mont-Pilat, et Grande-Chartreuse, (Mulsant). Nous croyons l'avoir prise autrefois en Auvergne.

2. **Xylita livida** Seidl. ; (Sahlb. ?) Lg. 6-8 ; Lt. 2,5-2,7 m. — Assez voisine, au premier abord, des variations peu foncées de X. *lævigata*. Elle en diffère par la tête moins recouverte, le bord antérieur du prothorax étant subtronqué, au lieu d'être avancé en s'arrondissant au milieu ; par la brièveté du 2e article des antennes, plus oblong, et par le dernier non distinctement appendicé vers l'extrémité ; par le Prothorax, vu de dessus, paraissant rétréci de la base au sommet, au lieu de paraître arrondi dès le dessus des angles postérieurs, à suture latérale tranchante, jusqu'au sommet ; à rebord très étroit mais distinct autour des angles antérieurs ; par la ponctuation du dessus beaucoup moins forte et très peu profonde, et par le 3e article des tarses s'avançant notablement sous le suivant.

Forêt de Turigny, Alpes-Maritimes, (Pic) ; Le Mont-Dore, sur les Sapins (1), rare.

3. **Xylita Parreyssii** Mls. Lg. 5,5-7 ; Lt. 2-2,1 m. — Assez étroite, déprimée, luisante, à pubescence flavescente très fine ; très finement ponctuée ; d'un châtain foncé ou d'un fauve clair en dessus et sur les côtés de l'abdomen, palpes, antennes, devant de la tête et pattes plus clairs ; poitrine noire. Tête très convexe, yeux médiocres, non proéminents Antennes un peu épaisses, dentées en scie en dedans, à partir du 4e article, plus fortement et avec un faisceau peu garni de poils à leur sommet interne, ♂ ;

(1) C'est cette espèce que nous avons citée autrefois du Mt-Dore, sous le nom de *lævigata*, l'ayant confondue avec sa variation peu foncée. Elle figurait, avec la même indication de patrie, dans la collection Grilat. D'autre part, en présence des descriptions de Sahlberg et de Gyllenhal, tout à fait insuffisantes, nous nous demandons si c'est bien l'espèce de M. Seidlitz ou la variété pâle de *lævigata* qu'ils ont eue sous les yeux.

à 3 premiers articles plus étroits, à peu près de même épaisseur, 4-10 subcupuliformes, les suivants transversaux, sauf le dernier qui est acuminé et subappendicé. Prothorax presque en carré transverse, sub égal aux élytres en largeur, non distinctement bissinué et dépourvu d'impressions à la base, à rebord antérieur interrompu au milieu, presque droit ou très légèrement arqué latéralement, à angles postérieurs arrondis. Ecusson court, presque en carré transverse. Elytres très parallèles latéralement, dans leurs premiers 3/4, s'arrondissant obtusément vers le sommet qui est subtronqué, paraissant ciliées le long de leurs bords latéraux, unies, (beaucoup plus rarement chargées de petites côtes longitudinales obsolètes), à fossette intra-humérale indistincte ; non impressionnées vers l'extrémité de la suture, qui est obsolètement rebordée seulement postérieurement. Pattes grêles, allongées ; pénultième article des tarses subtronqué au sommet. Ongles à épaississement dentiforme à la base. Abdomen à dernier segment largement tronqué.

Corse r.

Bien distincte des deux précédentes par sa forme déprimée, étroite, par ses antennes à derniers articles transversaux, par son prothorax sans sinuosités ni impressions basilaires, par sa faible ponctuation, son aspect glabre et luisant, etc.

Genre SERROPALPUS Hellen.

Forme très allongée, épaisse et convexe. Palpes maxillaires très développés, dilatés, velus et difformes ♂, à 1er article très petit, le dernier en fer de hache, prolongé en dedans. Mandibules bifides au sommet. Tête en partie découverte, convexe, tronquée en avant. Yeux grands largement sinués, déprimés. Antennes insérées un peu au

delà du milieu des yeux, dépassant le milieu du corps ♂, le tiers de sa longueur, ♀, très grêles, filiformes, un tant soit peu atténuées postérieurement à article 2e seul guère plus long que large, 4-11 subcylindriques, 4 ou 5 fois plus longs que larges, le dernier faiblement rétréci dans son dernier tiers. Prothorax presque droit latéralement, à suture latérale très tranchante jusqu'aux 3/4 antérieurs ; paraissant, vu de dessus, légèrement atténué du milieu au sommet et s'arrondissant très légèrement en arrière. Ecusson presque carré, subarrondi au sommet. Elytres de la largeur du Prothorax à la base, sensiblement atténuées et progressivement de la base, vers l'extrémité, acuminées au sommet, striées, non ponctuées. Pattes longues et grêles, tibias à éperons très longs, surtout l'interne ; tarses postérieurs ayant tous les articles beaucoup plus longs que larges, le pénultième tronqué. Ongles simples.

Une seule espèce :

Serropalpus striatus Hellen. — Lg. 8-10 ; Lt. 2-2,5 m. — Châtain ou fauve, peu luisant, à pubescence flavescente, couchée, assez dense, un peu brillante. Tête finement ponctuée. Antennes finement sétosulées, à 1er article fortement claviforme, fortement recourbé. Prothorax à angles postérieurs presque droits, émoussés à la pointe, déprimés ; à ponctuation assez faible, très dense. Elytres brièvement déhiscentes au sommet, à suture impressionnée, plus fortement près de l'extrémité, à stries médiocrement profondes, indistinctes postérieurement et en dehors, ainsi que vers la région scutellaire ; faiblement peu densément ponctuées, d'aspect subsquamuliforme ; à interstries légèrement, inégalement, saillants. Dessous faiblement ponctué.

♂ Palpes maxillaires plus allongées, pendants à 2e article en triangle subéquilatéral, échancré au sommet, le 3e aminci en dedans, recourbé presque en croissant.

Palpes maxillaires à peu près de même forme mais beaucoup moins développés surtout en largeur, et très brièvement pubescents, le dernier deux fois et demi, seulement, plus large que long. Dernier segment ventral étroitement arrondi au sommet.

HALLOMENII.

Genre HALLOMENUS Panz.

Corps oblong, rétréci postérieurement, finement pubescent. Dernier article des Palpes maxillaires à côtés subparallèles, obliquement tronqué au sommet. Mandibules fendues à l'extrémité Labre transversal, échancré au sommet. Tête assez découverte, très brièvement terminée en museau. Yeux échancrés. Antennes insérées au milieu de cette échancrure, assez fortes, dépassant fort peu la base du Prothorax, subfiliformes, à 2e article court, moins long que la moitié du 3e, 4-10 presque en carré subtransverse, ce dernier ovalaire. Prothorax fortement transversal, sensiblement bissinué à la base, tronqué au sommet, à angles antérieurs très abaissés, les postérieurs obtus ; marqué, très près du bord, de chaque côté du milieu de la base, d'une impression profonde, subponctiforme. Ecusson presque carré. Tibias munis, à leur sommet, de deux épines très courtes. Tarses postérieurs à 1er article très allongé.

Tableaux des espèces.

1

1. Prothorax testacé, marqué de deux taches noires souvent réunies transversalement. Premier article des antennes distinctement plus épais que le 2e.

BINOTATUS Quens.

— Prothorax d'un brun uniforme, sans tache. 1er et 2e

Les abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassididides*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*, *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les Hétéromères de France, moins les Mordellides, (pour le moment).

Henri GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

MICELLANEA ENTOMOLOGICA, organe international : échange, achat et vente de collections, livres et objets d'histoire naturelle. Direction et rédaction E. Barthe, ancien professeur, à Narbonne (Aude). Abonnement annuel pour l'union postale 5 francs, payables *d'avance*.

L'abbé NUGUE à COUPTRAIN, (Mayenne) offre le *Traité de Géologie*, par A. de Lapparent, première édition, 1500 pages, nombreux dessins, coupes, etc., contre des Coléoptères de France.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers. jointsà la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur.*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments.*

Cinq listes contenant, environ, 3. 600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25. 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane: 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 4

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

8 Décembre

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 4 (1900-1901)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse
MELANDRYIDÆ *(Suite)*..... 49-64

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'Etranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, l'augmentation récente des frais de chargement et de recouvrement et les formalités de toute sorte rendant le recouvrement au dehors onéreux pour les abonnés et difficile pour nous-même.

articles des antennes à peu près de même épaisseur (s. g. *Dryalia* Mls.) FUSCUS Gyll.

II

1. Prothorax, vu de côté, présentant une suture latérale faiblement et régulièrement arquée ; sans rebord distinct à la base, au moins dans son milieu. 2e article des antennes manifestement transversal. FUSCUS.
— Prothorax, vu de côté, paraissant obliquement rectilinéaire sur sa moitié postérieure, visiblement arrondi dans sa première moitié. Rebord basilaire distinct jusqu'aux angles postérieurs. 2e article des antennes aussi long que large ou à peine distinctement plus large que long. BINOTATUS.

Description des espèces.

1. **Hallomenus binotatus** Quens. — Lg. 5-5,5 ; Lt. 2 m. — Roux avec la tête et deux taches sur le disque du Prothorax, parfois réunies en une bande transverse, plus ou moins régulière, noires; couvert d'une pubescence flavescente, brillante ; ponctuation du dessus extrêmement fine, presque superficielle, un peu plus nette sur le Prothorax. Yeux très légèrement saillants. Prothorax légèrement convexe, médiocrement arrondi latéralement, en s'élargissant un peu jusqu'aux angles postérieurs qui s'avancent un tant soit peu sur l'épaule. Ecusson de forme un peu variable, tantôt presque arrondi ou légèrement arqué au sommet, tantôt en triangle curviligne, le plus souvent presque carré. Elytres de la longueur du Prothorax à la base, à stries internes seules distinctes, peu profondes, au fond desquelles on distingue, ça et là, quelques points; à impression intra-humérale médiocre ; subtronquées au sommet ; à rebord sutural légèrement impressionné pos-

térieurement. Pattes médiocres, tarses filiformes. Ongles simples, très-grêles.

Une grande partie de la France : Isère, Var, (Mulsant) ; Le Creusot, (Marchal) etc. ar. ; surtout dans les champignons des conifères.

2. **Hallomenus fuscus** Gyll. (*Dryalia* fusca Muls). — Lg. 3,5-4,5 ; Lt. 0.09 01. — Très voisin du précédent, dont il ne diffère que par les caractères suivants : taille plus petite. Antennes généralement plus pâles. Prothorax d'un brun uniforme, non distinctement arrondi au-dessus des angles postérieurs, à fossettes plus réduites, souvent un peu oblongues, un peu plus rapprochées du bord postérieur, dont le rebord est indistinct. Palpes maxillaires grêles, à dernier article plus largement, plus obliquement tronqué, à sommet plus aigu. Stries des élytres encore plus faibles, sans aucuns vestiges de ponctuation. Les élytres sont ordinairement enfumées dans la région suturale et testacées en dehors, parfois d'un brun uniforme, avec une tache humérale pâle plus ou moins étendue.

Rare en France : régions élevées, la Grande-Chartreuse, (Mulsant). L'espèce se retrouverait dans la Corse, suivant certains auteurs qui considèrent le H. *scapularis* Frm. comme lui étant identique.

C'est avec raison que le Catalogue Heyden-Reitter a réintégré cette espèce dans le genre Hallomenus. Elle a des rapports intimes avec le *binotatus*, au point que la plupart des auteurs anciens ne l'avaient considérée que comme une variété de cette espèce. Et nous ne comprenons pas le motif qui a pu décider Mulsant à l'en éloigner en la rapprochant des Abdera, dans un rameau distinct. Les caractères invoqués par cet auteur pour établir le genre Dryalia n'ayant qu'une valeur tout à fait secondaire.

Genre ANISOXYA Muls.

Les différences suivantes que fait ressortir Lacordaire, (*Genera* Curc., p. 551), pour séparer ce genre du genre Dircæa nous paraissent suffisantes pour le caractériser :

« Premier article des palpes maxillaires cultriforme, subéquilatéral, non canaliculé sur sa tranche interne. Yeux faiblement mais distinctement échancrés, presque vers leur milieu. Antennes insérées dans cette échancrure. Hanches intermédiaires contiguës en arrière. Eperons des jambes relativement plus longs, surtout ceux des intermédiaires Mésosternum n'arrivant pas à la moitié des hanches intermédiaires. »

On peut ajouter à ces caractères : antennes grêles, à articles 2 et 3 subégaux. Ecusson très petit, en triangle subcurviligne. Prothorax sans rebord distinct à la base Elytres parallèles latéralement dans leurs 4/5es antérieurs, largement obtuses et comme tronquées au sommet, ne recouvrant pas complètement l'abdomen.

Ce genre ne renferme que la seule espèce suivante, l'A. *Mustela* Ab. n'ayant pas été admise comme espèce propre.

3. **Anisoxya fuscula** Ill. — L. 0,2,5-0,3,5 ; Lt. 008-01 m. Subsemicylindrique, d'un brun châtain, asssez luisant ; devant de la tête, palpes et bouche roussâtres ; à pubescence très fine, couchée, cendrée, à ponctuation du dessus très fine, presque superficielle, subsquamuliforme. Antennes à articles 4-10 un peu plus courts que longs, le 11e un peu plus long que le précédent, subovalaire. Prothorax subtransversal, à sutures latérales presque droites, paraissant obliques du milieu au sommet, bien plus étroit à ce point qu'à la base, à angles postérieurs abaissés, obtus. Elytres de sa largeur à la base, peu à peu déclives en dessus, postérieurement, subtronquées au sommet. Pattes

à cuisses planes ; tibias non ou faiblement élargis : tarses très allongés.

France surtout méridionale : Lyon, Landes, (Mulsant) : Ain ; Sos, (Bauduer), etc. ar.

Tableaux des ABDERA CARIDA et genres voisins(1)

I

1. Elytres entièrement brunes ou d'un brun châtain, plus claires seulement par places, mais sans bandes ou taches proprement dites. *(Carida)*. AFFINIS. Pk.
— Elytres brunes, à bandes transverses ou taches pâles, toujours bien distinctes. 2
2. Prothorax étroit, moins large que les élytres. Elytres assez fortement et ruguleusement ponctuées. Pubescence foncée, entremêlée de rares soies dressées extrêmement fines. (2) : *Caridina*.
   a Toute la région scutellaire occupée par une large tache livide ; une grande tache de même couleur couvrant le sommet. 3-GUTTATA Gyll.
   b Une tache noire scutellaire. Souvent le sommet de cette même couleur. V. SCUTELLARIS Mls.
— Prothorax ample, aussi large que les élytres. Dessus dépourvu de soies dressées en dehors de la pubescence normale appliquée. 3.
3 Prothorax pourvu d'un sillon longitudinal Elytres largement fauves au sommet. (*Carida*) FLEXUOSA Pk.
— Prothorax d pourvu de sillon. Elytres noires au sommet. 4.

(1) Pour faciliter les déterminations, nous avons réuni, dans un même tableau synoptique, tous ces Genres ayant entr'eux de grandes affinités.
(2) Ces soies très rares sur les élytres sont parfois assez peu distinctes, si ce n'est à un assez fort grossissement, mais elles sont plus abondantes et faciles à distinguer sur la tête et sur le Prothorax, examinés de côté.

4 Elytres ornés de trois bandes transverses noires, alternant avec d'autres bandes étroites, très flexueuses, jaunes. Prothorax noir, sauf les bords antérieur et postérieur qui sont étroitement rougeâtres.
(*Abdera*) GRISEO-GUTTATA Frm.

— Elytres ornées de trois bandes noires transverses assez étroites, presque droites, la 3e couvrant le sommet. Prothorax roux, à bande médiane transversale noire.
(*Abdera*) 4-FASCIATA Curtis.

— Elytres noires, ornées, seulement, de deux bandes flaves ou d'un fauve testacé, étranglées dans leur milieu, formées de deux taches unies ou isolées. Prothorax noir, brunâtre à la base. (*Alaobia*) BIFASCIATA Marsh.

II.

1 Prothorax noir ou noirâtre, au moins sur son milieu, ou d'un ferrugineux sombre, surtout dans son pourtour, mais dépourvu de bande transverse noire tranchant sur le fond. 2.

— Prothorax roux, paré, vers son milieu, d'une bande transverse noire bien détachée. 5.

2 Elytres unicolores, d'un brun uniforme ou à peu près.
AFFINIS.

— Elytres bicolores. 3.

3 Prothorax distinctement bissinué de chaque côté du milieu de la base, qui s'avance en lobe saillant.
BIFASCIATA.

— Prothorax indistinctement bissinué à la base, non distinctement plus avancé au milieu de celle-ci que le sommet des angles postérieurs. 4.

(1) Cette espèce nous est inconnue *de visu*; nous la faisons figurer ici en reproduisant les caractères indiqués par l'auteur.

4. Insecte subdéprimé, à ponctuation du dessus forte et rugueuse. Prothorax très court, étroit, à angles postérieurs tout à fait arrondis. 3 GUTTATA.

— Insecte assez convexe, subcylindrique, à ponctuation faible, non rugueuse. Prothorax aussi long que large, à angles postérieurs subrectangulaires.

GRISEO GUTTATA.

5. Prothorax sillonné longitudinalement, manifestement transversal et arrondi latéralement, vu de dessus.

FLEXUOSA.

— Prothorax dépourvu de sillon, à peine plus large que long, à côtés latéraux paraissant presque droits, vu de dessus. 4-FASCIATA.

Genre ABDERA Steph.

Palpes maxillaires non sécuriformes, les 2e et 3e articles n'étant pas distinctement dilatés postérieurement, ni anguleux à leur côté interne, le dernier plus long que large. Tête subverticale, assez convexe. Prothorax tranchant sur les 3/4 postérieurs, environ, de ses côtés latéraux, tronqué au sommet, à rebord visible jusqu'à l'extrémité, à angles postérieurs obtus mais accusés ; aussi long que large. Antennes grêles, tout à fait filiformes, à dernier article au moins aussi large que le 10e. Forme étroite. Epines du sommet des tibias postérieurs extrêmement fines, celles des autres paires presque nulles.

1. **Abdera griseo-guttata**. Frm. — Lg. 2,5-4 ; Lt. 07 à 09 m. Subsemicylindrique, noire, avec les palpes, la base, au moins, des antennes, les bords antérieur et postérieur du prothorax étroitement, et sur les élytres, une tache scutellaire et deux bandes brisées d'un flave livide. Cuisses et tibias le plus souvent enfumés ; dessus assez densément très finement pubescent de cendré, surtout sur

le Prothorax, assez brillant, à ponctuation très faible. Antennes à deux premiers articles subégaux en longueur, plus courts que le 3e qui est légèrement conique, 4-10 presque carrés, un peu plus courts que longs, le 11e subcylindrique, ou subovoïde suivant les sexes. Prothorax vu de dessus, présentant une forme presque carrée, légèrement rétréci dans son premier 1/3, paraissant un tant soit peu élargi d'avant en arrière, à angles postérieurs presque droits, nettement rebordé à la base et sur les côtés, presque aussi long que large, subruguleusement ponctué. Ecusson en carré transverse, noir, parfois roux, par suite de l'étendue de la tache scutellaire. Elytres très légèrement élargies vers le milieu, très obtuses au sommet, et comme tronquées, en laissant une plus notable partie du Pygidium à découvert, ♂, très brièvement déhiscentes à l'angle sutural, à rebord sutural distinct seulement tout à-fait au sommet ; à ponctuation encore un peu plus plus faible que celle du Prothorax, surtout postérieurement. Pattes longues ; tarses très grêles et allongés.

Presque toute la France, en battant les branches mortes des haies, des Pins. Forêt de Saint Germain, (Fairmaire) ; Lyonnais, Rey, Grilat, sur les Pins ; Landes, (Mulsant) ; Anjou (Gallois) ; Tours, bois de Grand-Mont, etc., peu commune.

2. **Abdera 4-fasciata** Curtis. Lg. 2,8-3 ; Lt. 0,7-0,9 m. — Allongée, assez étroite, subdéprimée. Assez luisante, à pubescence d'un cendré flavescent, appliquée, à ponctuation extrêmement fine. Tête brune ou en partie ferrugineuse, toujours plus claire en avant. Antennes brunes, livides à la base, ou entièrement de cette dernière couleur, à 2e article submoniliforme, le 3e presque du double plus long que 2 ; 4-10 un peu plus longs que larges, serrés, le 11e oblong Prothorax à peine plus large que long, à bord

antérieur légèrement avancé en arc, arrondi vers son milieu latéral, presque droit en arrière, à sutures latérales tranchantes, à angles antérieurs abaissés, les postérieurs largement ouverts et arrondis à la pointe ; indistinctement rebordé à la base. Elytres un tant soit peu élargies postérieurement, obtuses au sommet, obsolètement rebordées à la suture. Ecusson subtriangulaire. Pattes assez grêles.

Répandue dans diverses parties de la France, mais paraissant rare partout. Environs de Paris, sur le Bouleau (Chevrolat), d'après Mulsant ; Lorgues, Var (Abeille), Coll de Fréminville. (Guillebeau) ; Vernon, (Eure) ; Le Luc, (coll. Robert), Pic.

Bien distincte des autres espèces de ce Genre par sa coloration, notamment par son Prothorax jaune, traversé, avant son milieu, par une bande noire ; par le nombre et la forme des bandes des élytres, etc.

3. **Abdera** (*Adobia*) **bifasciata** Marsh. — Cette espèce nous étant inconnue, nous nous contenterons de reproduire textuellement la diagnose qu'en donne Mulsant, Col. Fr., p. 56 57.

« Oblongue, médiocrement convexe, ruguleusement ponctuée, à pubescence soyeuse. Prothorax et élytres d'un noir brun ou d'un brun-noir : le premier bissinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière ; les secondes ornées de deux bandes transversales fauves ou d'un fauve testacé ; l'antérieure couvrant presque de l'épaule jusqu'au quart, moins développée à son bord antérieur, en se rapprochant de la suture ; la deuxième vers les trois cinquième, parfois réduite à une tache suturale et à une autre tache. Antennes, palpes et pieds testacés ou d'un fauve testacé. Long. 3,3 ; Larg. 0,16 m. »

Mulsant donne à son sous-Genre *Adobia* les caractères suivants : « dernier article des palpes [illegible] axillaires trian-

gulaire, sillonné sur sa tranche interne. Prothorax bisinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée que les angles ».

Parties élevées des Alpes, sur les vieux Sapins, d'après Mulsant. Cet auteur, après une longue description, ajoute que cette espèce se distingue, de celles du même Genre, par la forme du dernier article des Palpes maxillaires, par son Prothorax sans rebord sur les côtés et rebordé seulement dans le milieu de sa base ; par la forme de son écusson (1).

Genre CARIDA. Muls.

Palpes maxillaires serriformes, les 2e et 3e articles étant transversalement triangulaires, élargis, nettement anguleux à leur sommet interne, où l'on remarque, à un fort grossissement, une touffe formée de quelques poils ; le dernier est arqué sur sa tranche supérieure, droit sur sa tranche inférieure et très acuminé. Yeux plus ou moins distinctement saillants. Antennes assez fortes, subdentées, ♂, plus minces et tout à fait filiformes ♀, légèrement plus épaisses dans le milieu, à 2e article court, une fois moins long que le 3e, le dernier plus étroit que le précédent. Prothorax manifestement transversal, à bord arrondi latéralement, atténué antérieurement, à suture latérale tranchante seulement dans sa moitié postérieure, à rebord nul en avant, à bord antérieur avancé sur la tête, à angles postérieurs tout à fait arrondis. Eperons des tibias légèrement épaissis à la base, très courts. Mésosternum prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches.

1. **Carida affinis** Payk. Lg. 2,3-3,5 ; Lat. 1,3-1,8 m. — Oblong, assez peu étroit et assez peu allongé, convexe,

(1) La description indique que cet écusson est assez petit, presque en demi-cercle, pubescent, ruguleux.

brun ou châtain, souvent plus clair sur les bords du Prothorax et des élytres, palpes, antennes et tarses ordinairement pâles ; dessus peu brillant, à pubescence appliquée, courte, soyeuse ; subtilement pointillé. Yeux très légèrement saillants. Antennes minces, à 2e article très petit, le 3e plus long que le 1er, 4-10 à peu près carrés, le 11e un peu plus étroit, un peu plus long que le précédent. Prothorax presque en ligne droite et tranchante latéralement ; vu de dessus, paraissant légèrement atténué en avant et arrondi en arrière, rebordé distinctement seulement sur les côtés et sur les angles postérieurs, très faiblement bissinué à la base. Ecusson en carré transverse. Elytres parallèles jusqu'à l'épaule, subacuminées postérieurement, étroitement rebordées au sommet. Pattes assez allongées, tarses très grêles.

Contrées froides et humides de la France, dans les Bolets de divers arbres. Environ de Lyon ; Allier, etc.

2. **Carida flexuosa** Payk. Lg. 3,5 4 ; Lt. 0, 1 0,1, 2 m. — Oblongue, peu brillante, dessus très finement ponctué, un peu plus fortement sur les bords du Prothorax, à pubescence cendrée très fine, peu dense ; roux avec la tête souvent noirâtre en arrière ; antennes noires, au milieu seulement Prothorax paré d'une bande transverse médiane, raccourcie en dedans, et élytres de deux fascies noires anguleusement sinueuses, la 1re vers le 1|3, en forme de chevron, sur la suture, et prolongée en arrière, en dehors, en un rameau longitudinal ; la 2e recourbée en sens inverse, d'étendue variable, parfois liée à la précédente, noires, ainsi que l'écusson. Antennes assez fortes et subdentées, légèrement amincies vers le sommet, ♂ ; filiformes et plus grêles, ♀ ; 2 premiers articles bien plus minces que les suivants, le 2e aussi long que large, 3-4 subconiques, subégaux, 5-6 en carré long, 7-8 carrés, les 3 derniers plus étroits. Prothorax plus court que chez le pré-

cédent, fortement arrondi latéralement, très distinctement sillonné longitudinalement Ecusson soit presque arrondi, soit subtransverse (1).

Elytres très légèrement atténuées vers les épaules, obtuses au sommet, à rebord sutural faible mais distinct. Pattes médiocres. Tibias antérieurs un peu élargis postérieurement, ♂.

Diverses parties de la France centrale et méridionale, dans les Bolets ; Landes (Perris), d'après Mulsant ; Ardentes, (Indre), etc.

Le système de coloration de cette espèce, la forme particulière des fascies des élytres, le sillon assez profond du Prothorax qui n'existe chez aucune autre, ne permettent pas de la confondre.

Genre CARIDINA Seidl.

Dessus du corps déprimé et assez fortement ponctué.

Palpes maxilaires simples, les 2e et 3e articles n'étant pas dentés à leur bord interne; le dernier épaissi, aussi large que long. Yeux saillants. Antennes à 2e article oblong, à peine plus court que le 3e, subégal au 4e en longueur. Prothorax ovalairement transverse, du double plus court que long, à angles postérieurs très arrondis, à bords latéraux un peu relevés, sans rebord appréciable. Elytres bien plus larges que le Prothorax aux épaules qui sont saillantes. Pubescence du dessus double, formée d'une couche de poils appliqués, au milieu de laquelle se dressent de rares cils extrêmement fins, plus abondants sur la tête et le Prothorax.

Ces caractères nous ont paru plus que suffisants pour

(1) Cette pièce nous a présenté, à un fort grossissement, dans sa structure, des différences assez curieuses qu'il ne nous est pas possible, cependant, de considérer comme une modification sexuelle. Tantôt elle est unie et assez densément ponctuée, tantôt elle est couverte de nombreuses petites carénules longitudinales, plus ou moins saillantes.

élever au rang de Genre propre le sous-Genre créé par M. le docteur v. Seidlitz.

Une seule espèce connue actuellement.

Caridina triguttata Gyll.— Lg. 3-4; Lat. 1,31-, 6 m. — Oblongue, subdéprimée, un peu luisante, fortement ponctuée sur la tête et sur tout le dessus ; pubescence foncière grisâtre, légèrement hispide, soulevée vers l'extrémité des élytres ; de coloration très variable : brune sur le Prothorax et sur les élytres, avec deux taches livides plus ou moins réduites sur celles-ci ; ou testacée, avec le prothorax noirâtre ainsi qu'une bande élargie vers les deux tiers des élytres, et parfois une tache scutellaire, de même couleur. Pattes (moins parfois la base des cuisses), et antennes soit totalement, soit seulement à la base, d'un testacé pâle. Tête largement tronquée au sommet. Antennes un tant soit peu épaissies postérieurement, ♂, à premiers articles seuls oblongs, 8-10 à peine aussi longs que larges, le 11e au moins aussi épais que le précédent. Prothorax déprimé, son niveau restant un peu au-dessous de celui de la base des élytres, peu déclive latéralement, à bord latéral déprimé, indistinctement bissinué à la base. Elytres plus étroites et plus parallèles, ♂, 5 fois, environ, de la longueur du Prothorax, à épaules arrondies, à rebord sutural presque nul, impressionnées le long du bord externe qui est rebordé jusqu'au sommet. Pattes grêles.

Lyonnais, sous l'écorce des vieux Pins, (Mulsant), Givors, (Grilat).

Cette espèce, malgré les nombreuses variations que subit la coloration, suivant que le fauve ou le brun dominent, se distinguera toujours facilement des espèces du Genre Abdera, par la pubescence double, la tête et le Prothorax, surtout, étant distinctement munis de rares soies dressées, assez longues ; par la forme très courte et étroite, ovalairement transverse de ce dernier, à bord peu déclive

latéralement ; par sa forte ponctuation rugueuse qui n'existe que chez cette seule espèce.

L'*Abdera scutellaris* Muls., à tache noire scutellaire et à tache postérieure pâle très développée ne mérite pas d'être séparée, même à titre de variété. On trouve tous les passages.

Genre ORCHESIA, Latr.

Subcunéiforme. Palpes maxillaires allongés, à articles serrés, non dentés, le 4e cultiforme. Tête penchée verticalement. Yeux situés longitudinalement sur les côtés de la tête, échancrés. Antennes insérées dans l'échancrure des yeux, à 2e et 3e articles à peu près d'égale longueur, 4-10 à peine plus longs que larges, les 5 derniers formant une masse subfusiforme, épaissie sur les 3 derniers. Prothorax avancé arcuément au bord antérieur, voilant la tête, à côtés tranchants sur sa moitié postérieure seulement. Tibias à éperons longs, les internes et les postérieurs très finement pectinés en dessous ; tarses relativement épais.

Tableaux des espèces.

I

1. Insecte d'un brun uniforme en dessus. 2
— Insecte fascié de jaune sur les élytres. 3
2. Prothorax, vu de dessus, paraissant fortement arqué régulièrement sur les côtés, et dilaté arrondi au-dessus des angles postérieurs, faiblement bi-impressionné à la base. Antennes grossissant à partir du 7e article, les 5 derniers formant une sorte de massue. Ecusson presque carré, légèrement arrondi au sommet. LUTEIPALPIS Mls.
— Prothorax presque du double plus large que long ; vu

de dessus paraissant atténué de la base au sommet, sans dilatation au-dessus des angles postérieurs et à bord externe presque en ligne droite ; faiblement impressionné à la base. Les trois derniers articles seuls des antennes renflés en massue épaisse. Ecusson en carré presque du double plus large que long. MICANS Panz.

— Prothorax très court, du double plus large que long ; marqué, de chaque côté de la base, d'une sorte de strie oblongue, oblique, très accusée. Antennes à 2e article un peu plus long, un peu plus épais que le 3e, les 4 derniers formant une massue médiocrement épaisse. SEPICOLA Rosh.

3. Elytres ornées, seulement, de deux bandes n'atteignant pas la suture et d'une tache humérale orangées. FASCIATA Payk.

— Elytres ornées, chacune, d'une bande transverse jaune presque droite vers le premier tiers ; d'une autre submédiane, anguleusement sinueuse, et, antérieurement, de trois taches, la première humérale, la deuxième juxta-suturale, oblongue, située entre les précédentes, la troisième un peu plus bas.
(UNDULATA Kraatz (1).)

II

1. Antennes brusquement épaissies en massue, sur les trois derniers articles, deux ou trois fois plus épaisse que la tige antérieure ; d'un brun châtain. Prothorax en ligne presque droite, à peine arquée latéralement. MICANS.

— Antennes insensiblement, non fortement, épaissies en massue subfusiforme sur les quatre ou cinq derniers

(1) Nous faisons figurer ici cette espèce pour mémoire, n'ayant pas la certitude quelle ait été rencontrée dans nos régions.

articles. Dessus d'un brun châtain uniforme ou maculé de jaune ou de fauve. Prothorax distinctement arrondi latéralement. 2.

2. Dessus d'un brun châtain uniforme. Yeux séparés, sur le front, par un espace moindre que la dimension longitudinale d'un œil. Tibias postérieurs très faiblement dilatés vers le sommet. 3.

— Dessus à bandes ou taches pâles. Yeux séparés sur le front par un espace subégal à leur diamètre. Tibias postérieurs notablement dilatés subtriangulairement postérieurement. 4.

3. Taille 3-3,3 m. Forme assez étroite ; peu convexe en dessus. Prothorax, vu de dessus, à impressions basilaires, très nettes, en forme de strie obliquant fortement en dehors. Rebord sutural des élytres étroitement impressionné, en dehors, vers le sommet.

SEPICOLA.

— Taille 5-6 m. Forme assez large ; plus convexe sur le dos. Prothorax, vu de dessus, à impressions paraissant assez faibles, mal limitées, non distinctement obliques. Rebord sutural marqué, en dehors, postérement, d'une forte impression élargie. LUTEIPALPIS.

4. Suture des élytres distinctement impressionnée vers le sommet seulement, non limitée par une strie distincte et non élevée dans ses deux tiers antérieurs. Pas de tache pâle entre la tache scutellaire et la bande médiane. FASCIATA.

— Suture des élytres distinctement impressionnée d'un bout à l'autre et limitée par une strie, distinctement élevée dans ses 2/3 postérieurs au moins. Une tache pâle supplémentaire, entre la tache scutellaire et la bande médiane de même couleur. UNDULATA.

Description des espèces

1. **Orchesia micans** Pz. Lg. 4-5 ; Lt. 1,4-1,5 m. — Allongée, peu convexe, peu brillante, couverte, en dessus, d'une pubescence flave, appliquée, assez longue; d'un brun de poix plus clair vers la 2e moitié des élytres, tête le plus souvent, antennes à la base et au sommet, abdomen et pattes roussâtres. Tête pointillée ; yeux séparés, sur le front, par un espace un peu moindre que la moitié du diamètre transverse d'un œil. Antennes minces à la base, obsolètement ciliées, à 1er article un peu plus court que les 2 suivants réunis, subcoudé à la base, le 2e un peu plus court que la moitié du 3e qui est indistinctement épaissi, 4-8 plus courts, formant une tige très légèrement et graduellement épaissie, les 3 derniers en massue plus épaisse, le 11e plus long que le précédent, inégalement subpiriforme. Prothorax du double, environ, plus court que sa largeur basilaire, marqué d'une faible impression à la base, de chaque côté de la ligne médiane, bissinué à celle-ci, au niveau de cette impression, très faiblement arqué, régulièrement, dès sa première moitié latérale, les angles postérieurs un tant soit peu plus ouverts que l'angle droit, assez marqués, indistinctement prolongés en arrière ; les antérieurs très abaissés ; à ponctuation médiocre, subsquamuliforme, à rebord basilaire nul au milieu. Ecusson en carré transverse, très court. Elytres à épaules non saillantes en dehors ; un sillon longitudinal aboutissant au calus, peu prolongé ; à ponctuation encore plus fine que celle du Prothorax, comme aciculée ; marquées d'une large et forte impression en dehors de la suture, dans le dernier tiers, terminées, chacune, en pointe émoussée. Pattes comprimées; tibias postérieurs dilatés, presque aussi larges que les cuisses, ♂ ; tarses assez épais, à pénultième article profondément incisé. Poitrine plus fortement pouctuée que le reste du dessous. Dernier segment ventral subogival.

Les abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassididæ*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*, *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les Hétéromères de France, moins les Mordellides, (pour le moment).

Henri GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

MICELLANEA ENTOMOLOGICA organe international : échange, achat et vente de collections, livres et objets d'histoire naturelle. Direction et rédaction E. Barthe, ancien professeur, à Narbonne (Aude). Abonnement annuel pour l'union postale 5 francs, payables *d'avance*.

L'abbé NUGUE à COUPTRAIN, (Mayenne) offre le *Traité de Géologie*, par A. de Lapparent, première édition, 1500 pages, nombreux dessins, coupes, etc., contre des Coléoptères de France.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25. 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famille, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères, (banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 5

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

9 Janvier 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 5 (1900-1901)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse
MELANDRYIDÆ *(fin)* 65-76
Deuxième supplément à la monographie des APIONIDES..... 77-80

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), **6 Francs** *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit: 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'Etranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, l'augmentation récente des frais de chargement et de recouvrement et les formalités de toute sorte rendant le recouvrement au dehors onéreux pour les abonnés et difficile pour nous-même.

Toute la France, la Corse, dans les Agarics de divers arbres. c.

Ayant pu examiner très minutieusement, grâce à l'extrême obligeance de M. de Fréminville, possesseur actuel de la riche collection de notre regretté collègue Guillebeau, tous les types des espèces françaises d'*Orchesia*, créées par cet entomologiste, nous en sommes arrivé aux mêmes conclusions que M. le Dr v. Seidlitz qui les réunit toutes au *micans*.

Les O. *Reyi*, *australis*, *Abeillei* sont de taille un peu au dessus de la moyenne et de coloration plus claire sur les élytres. l'O. *Abeillei* a, peut-être, les angles postérieurs du Prothorax un peu plus obtus et les côtés un peu plus distinctement arrondis dès la base. L'O. *australis*, a les côtés du Prothorax légèrement arrondis, comme l'O. *Abeillei*, et les angles postérieurs paraissent un peu plus aigus, étant un peu plus prolongés en dessous, par suite de l'échancrure inférieure un peu plus forte. Seul, l'O. *corsica* pourrait être conservé à titre de variété à cause de sa couleur presque noire, et de son prothorax assez notablement arrondi latéralement.

Nous n'avons pu découvrir, dans toutes ces prétendues espèces, aucune différence appréciable ni dans la forme et la poportion des articles des antennes, ni dans celles des pattes, etc.

2. Orchesia luteipalpis Muls. — Lg. 5,5-6; Lt. 1,5-1,6. — D'un brun noirâtre, rougeâtre sur la tête, les antennes, les pattes et une partie de l'abdomen ; finement pubescent de roussâtre. Yeux analogues à ceux de l'espèce précédente. Antennes à 5 premiers articles suboblongs, le 1er épaissi, le 2e de 1/3 seulement plus court que 3 ; les suivants transversaux, 8-11 un peu plus épais, mais ne for-

mant pas une massue brusque (1). Prothorax presque aussi long sur la ligne médiane que sa largeur, vers le 1/3 antérieur, légèrement échancré au-dessous des angles postérieurs qui sont un peu prolongés inférieurement, assez fortement, régulièrement, dilaté-arrondi latéralement, présentant, vu de dessus, presque un angle rentrant, à la rencontre du bord des élytres, par suite de la courbe existant au dessus des angles postérieurs qui sont obtus ; marqué, à la base, de chaque côté, d'une faible impression longitudinale atteignant presque le milieu. Elytres à strie suturale plus raccourcie antérieurement, à sillon intrahuméral prolongé jusqu'au-delà du milieu.

France, surtout méridionale ; environs de Lyon ; le Plantay,(Ain), de Fréminville, Coll. Guillebeau, Pic, etc.

Espèce très voisine de la précédente avec laquelle on doit la confondre. Elle s'en distingue par la taille plus grande, par la forme du Prothorax, plus long sur la ligne médiane, plus arrondi près des angles postérieurs, plus distinctement échancré sous ses angles, ce qui les fait paraître plus aigus ; par les impressions de ce segment plus longues ; par le sillon latéral des élytres plus prolongé, et surtout par la massue antennaire qui paraît formée de 4 articles au lieu de 3.

3.**Orchesia sepicola.** Lg. 3-3,3 m. Lt. 2-2,2 m. Châtain, plus foncé sur le prothorax ; palpes, base et sommet des antennes et pattes plus clairs ; dessus subtilement ponctué et à fine pubescence d'un cendré flavescent. Front large entre les yeux qui sont écartés en avant. Antennes

(1) On peut considérer plutôt la massue comme commençant au 7e article, à partir duquel l'épaississement a lieu. Cette massue présente, ainsi, dans son ensemble, une forme subfusiforme et le caractère principal invoqué pour créer un sous-genre, pour cette espèce, perd de sa valeur. Cette modification dans la forme de la massue nous paraît simplement spécifique et il ne nous semble pas utile de séparer, dans deux sous-Genres distincts, deux espèces : *micans* et *luteipalpis*, ayant exactement le même *facies* et si voisines à tous les points de vue.

sensiblement plus épaisses, ♂, très grêles à la base, en massue fusiforme peu renflée postérieurement, à 1er article mince, légèrement coudé à la base, plus long que large, le 2e un peu plus long que le 3e, 4-8 guère plus longs que larges, (8 et 9 subégaux), les 4 derniers épaissis, transversaux, sauf le dernier, qui est distinctement plus long que le précédent. Prothorax court, modérément arqué latéralement, à bords tranchants, sans rebord distinct, faiblement bissinué à la base, à angles postérieurs un peu avancés en dessous, peu pointus ; à impressions de la base obliques, bien marquées. Ecusson petit, en carré transverse. Elytres de la largeur du Prothorax à la base, quatre fois plus longues que ce segment, légèrement atténuées après le milieu. Pattes médiocres, un peu plus épaisses ♂ ; tibias postérieurs à éperons très longs ; tarses grêles ♀, un peu plus épais, ♂, un peu atténués postérieurement, à pénultième article entier. Ongles petits et très grêles.

France montagneuse, Alpes de la Grande Chartreuse, (Foudras) ; montagnes du Bugey, (Rey), d'après Mulsant.

Ressemble à l'O. *micans* pour la coloration, la ponctuation, la pubescence; du double plus petit, bien plus étroit ; yeux beaucoup plus écartés ; antennes à 2 article allongé, à massue formée de quatre articles avec le dernier subcylindrique, acuminé au sommet, à impressions du Prothorax nettement obliques, etc.

L'espèce suivante, de couleur uniforme, qui se trouve en Allemagne, pourrait, aussi, se rencontrer dans nos régions limitrophes.

4. **Orchesia grandicollis** Rosenh. — Long. 4, 5 ; Lat. 01.7 m. Assez large, d'un noir brun, parfois rougeâtre sur les bords, antennes palpes et pattes d'un fauve roussâtre, à pubescence soyeuse ; très finement ponctuée. Yeux

séparés, sur le front, par un espace presque du double de leur diamètre visible en dessus. Massue des antennes de 3 articles, graduellement épaissie, à 7e article un peu plus court que 8-10. Prothorax à angles postérieurs prolongés en dessous, ce qui le fait paraître subarcuément échancré la base, dépourvu de fossettes basilaires.

Facile à distinguer des espèces précédentes par le corps plus large, par le front notablement plus large entre les yeux ; par le Prothorax moins long, offrant, vers les 3/5es de sa longueur, sa plus grande largeur, plus prolongé en dessous aux angles postérieurs et dépourvu de fossettes à la base.

Orchesia fasciata Pk. — Lg. 3 4 ; Lt. 1,3-1,7 m. — Oblong, déprimé en dessus, surtout en arrière, plus étroit, un peu plus large, ♀, assez luisante, à pubescence flavescente, plus dense sur les fascies des élytres ; noire. Palpes, base et extrémité des antennes, tête et bord antérieur du Prothorax, pattes et fascies des élytres d'un jaune parfois testacé ; dessus à ponctuation fine, subsquamuliforme. Tête convexe, nettement ponctuée ; yeux étroitement échancrés. Palpes maxillaires à dernier article guère plus long que large. Antennes minces à la base, épaissie en massue elliptique sur les 5 derniers articles, le dernier à peine plus long que large, brièvement rétréci à la pointe. Prothorax de 1/3 plus large que long, vu de dessus, paraissant atténué en avant, et arrondi latéralement en arrière faiblement bissinué à la base, à double impression longitudinale, assez marquée, et, entre celles ci, souvent la trace d un sillon court, très obsolète ; côtés très abaissés : rebord distinct seulement sur les angles postérieurs qui sont presque droits. Ecusson tronqué ou subsinué au sommet. Elytres de la largeur du Prothorax à la base plus acuminés postérieurement, ♂, à suture élevée et

sillonnée en dehors, seulement vers les 2/3 postérieurs ; ornées d'une tache humérale, d'une tache scutellaire, souvent très réduite, d'une large bande vers le premier 1/3, rejoignant la tache humérale et d'une tache en ovale transverse ou bande raccourcie vers les 2/3 : ces bandes ou taches distantes de la suture qui reste noire ; sommet étroitement roux. Pattes médiocres ; tibias postérieurs dilatés subtriangulairement ; tarses antérieurs épaisssis,

France septentrionale et montagneuse, r.

4. **Orchesia undulata** Kraatz. Lg. 3,2 4,5 ; Lt. 1,3-1,6 m.— Très voisine de l'espèce précédente pour la forme et la structure des diverses parties, mais facilement reconnaissable, grâce à la forme et à la disposition très différentes des taches ou bandes des élytres. Celles-ci sont ornées d'une tache humérale et d'une tache scutellaire plus étendues, semblant former une bande transverse interrompue au milieu par la tache noire du fond, d'une autre tache située plus bas, entre celles-ci, enclose par la couleur noire ; d'une fascie transverse étroite, anguleusement sinueuse, s'étendant le long de la suture et émettant en dehors un rameau prolongé perpendiculairement en dessous, et d'une autre plus large, un peu oblique, peu sinuée, après le dernier tiers : ces bandes jaunes atteignant presque la suture et formant une étroite bordure au sommet ; diffère, en outre, par l'écusson faiblement arrondi au lieu d'être tronqué au sommet; par le Prothorax à impressions plus oblongues, sans aucune trace de sillon raccourci au milieu de la base ; par la suture des élytres roussâtre, plus longuement impressionnée, bien plus largement élevée, presque d'un bout à l'autre.

Cette espèce ne semble pas avoir été signalée, jusqu'à présent, dans nos limites, pas plus que l'espèce suivante,

qui se trouve en Sicile et en Algérie où elle paraît fort rare. Nous nous bornerons à donner, de cette dernière, une courte description faite sur un exemplaire de la riche collection v. Heyden, provenant de l'Edough (Algérie).

Orchesia maculata Muls. Lg. 5,2; Lt. 1,7 m. — Rousse, Prothorax d'un noir brillant avec deux bandes transverses sur les élytres de même couleur. Tête et dessous brunâtres; poitrine noirâtre. Antennes à 1er article linéaire, allongé, 2 et 3 subégaux, le 2e un peu plus rétréci à la base, 4-10 transversaux, les 4 derniers formant une massue distincte, le dernier plus long que les précédents, subpiriforme. Prothorax très convexe, de la largeur des élytres à la base, à angles postérieurs très-aigus, biimpressionné, faiblement, de chaque côté du milieu de la base, dont le rebord est indistinct; dessus subtilement ponctué mais distinctement sur le Prothorax. Elytres à suture distinctement impressionnée en dehors, avec quelques vestiges de côtes.

EUSTROPHIINI.

Genre EUSTROPHUS Latr.

Palpes maxillaires assez épais, à articles 2 et 3 en carré transverse, le dernier cylindrique, tronqué largement au sommet. Tête invisible de dessus, à avancement quadrangulaire. Yeux transversaux, fortement distants sur le front, lunulés. Antennes courtes, atteignant à peine la base du Prothorax, à article 1 peu épais, 2 4 obconiques, plus longs que larges, 5-10 transversaux, graduellement plus courts, pressés. Prothorax deux fois et demi au moins plus large que long, tronqué en avant, abaissé latéralement, surtout près des angles antérieurs,

arrondi sur les côtés en s'élargissant en arrière, fortement échancré au dessous des angles postérieurs qui sont notablement prolongés sur les élytres,qu'ils embrassent. Ecusson en triangle curviligne. Elytres oblongues-ovales, aussi larges que le Prothorax. Pattes courtes, fortes, comprimées. Cuisses antérieures assez étroites, presque linéaires ; celles des autres paires beaucoup plus dilatées ; tibias assez larges ; éperons des postérieurs très longs ; tarses postérieurs amincis, peu à peu, vers l'extrémite, à pénultième article entier. Prosternum concave, à lame médiane élargie à la base et à pointe émoussée postérieurement. 2e segment ventral le plus large de tous, le dernier faiblement arqué au sommet, 4 fois aussi large que long.

Une seule espèce :

Eustrophus dermestoides F. Lg. 5 6 ; Lt. 0.3-3,2 m. — Subscaphidiforme, assez large, d'un brun chatain peu luisant, base des antennes et pattes d'un rouge sombre ; à pubescence grisâtre en dessus, plus dense et d'un flave doré en dessous ; très densément ponctué en dessus. Tête très petite, impressionnée sur le front. Antennes très minces à la base, renflées en massue postérieurement, à dernier article ovalaire, acuminé au sommet. Prothorax à sutures latérales presque droites, rebordé latéralement usqu'aux angles antérieurs, obsolètement au milieu de la base. Elytres atténuées peu à peu de la base à l'extrémité, presque à angle droit au sommet sutural, à suture non élevée ; marquées de stries ponctuées, extrêmement fines, avec les intervalles très plans. Tibias postérieurs anguleux à leur sommet externe. Dessous assez fortement ponctué sur la poitrine, très fortemeni et profondément sur la lame prosternale, finement sur l'abdomen.

Presque toute la France, dans les Agarics des arbres, peu c.

La forme presque anormale, dans cette tribu, celle des Palpes maxillaires, la forme particulière du Prothorax fortement échancré en dessous, de chaque côté de la base, etc., ne permettent de le confondre avec aucune autre espèce.

Notons encore les provenances vivantes pour quelques espèces d'après le Catalogue des Coléoptères de l'Allier, de M. E. Olivier, et celui du Gers et du Lot-et-Garonne, de M. Delherm de Larcenne.

Anisoxya fuscula. — Sos, sur les rameaux morts de divers arbres, (de Larcenne) ; Moulins, Saint-Didier, Gannat ; Néris, (Rey.)

Tetratoma Baudueri. — Sos, (de Larcenne, en mai, écorces fangeuses de chêne, vit dans l'*Agaricus ostreatus*. Brout-Vernet, écorces de Chêne, (H. du Buysson.)

Carida flexuosa. — Sos, Bolet du Pin.

Hypulus quercinus Quens. — Marciac (Allier) rr. Charme et noisetier.

Marolia variegata Bosc. — Gimont, Sos, Courrenson. Bois morts.

Dirc.ea australis. (1). — Ar. Gimont, Auch; Bois cariés de Saule et de Peuplier.

Phloetrya Vaud'ueri. — Sos, sur le chêne-liège et le Châtaignier, (de Larcenne) ; St-Didier Allier, (H du Buysson) ; Montluçon, (des Gozis.)

Serropal'us striatus. — Sos, rr.

Orchesia fasciata. — Néris, débris de vieux fagots, (Rey ; Piauzat, Allier ;) Forêts de Moladier et de Tronçais, (E. Olivier.)

Abdera 4-fasciata. — Saint Didier, (Allier) ; Fagots de Chêne, (H. du Buysson.)

Abdera griseo-guttata — Montluçon, (des Gozis.)

Carida affinis. — Eclos, en grand nombre, d'un cham-

(1) La *4-guttata*, citée à ce Catalogue, se rapporte évidemment, à la D. *australis*.

pignon pris sur le tronc d'un Aulne, à Marmagne, sur les bords de la Sioule, (H. du Buysson.)

Dircæa lævigata. — (Allier) : Limoise, (Devaulx de Chambord), Forêt de Moladiu, (E. Olivier.)

Conopalpus testaceus. — Saint-Didier, (H. du Buysson); Forêt de Deuille.

Hallomenus fuscus. — Indiqué dans le Catalogue de la Seine Inférieure de Mocquerys, comme se trouvant très rarement au pied des haies, en juillet, à Sotteville et à Quevilly. Cette provenance mériterait confirmation.

Nous ne saurions trop remercier, en terminant cette monographie, tous ceux de nos Collègues qui, à un titre quelconque, nous ont permis de la rendre aussi complète que possible, en nous faisant part de renseignements utiles ou en nons communiquant des types précieux.

Citons tout spécialement MM. le Baron v. Heyden, Pic, de Fréminville : ce dernier possesseur actuel de la collection Guillebeau, l'une des plus riches en insectes de France.

Catalogue systématique et synonymique des MELANDRYIDÆ.

			Pages
	MELANDRYINI		2
	MELANDRYA F.		3.7.11
1	caraboides L.	t. l. France.....	11.13
2	dubia Schaller *canaliculata* F.	Alpes. Paris? ...	12.13.14
3	rufilabris Schaller. *flavicornis* Duft. *barbata* Sturm.	Fr. sept. or. (Tours)	13.15
	MYCETOMINI		2
	MYCETOMA Muls.		3.7.16
1	suturalis Panz.	Lyonnais	16
	ZILORINI		2
	ZILORA Muls.		3.6.17
1	ferruginea Payk.	Bordeaux. Mt-Dore..	17

HYPULINI 18

MAROLIA Motsch. 4.10.18

1 variegata Bosc. France..... 19

HYPULUS Payk. 4.10 20

1 quercinus Quens. Fr. Doubs. Allier etc. 21
2 bifasciatus F. Alp. Fr. La Chartre. 21.22

CONOPALPINI 1.23

CONOPALPUS Gyll. 3.6.23

1 testaceus Ol. Allier. Touraine..... 24.25
2 brevicollis Kraatz Lyonnais. Le Mans.. 25.26

OSPHYINI 1 26

OSPHYA Illig. 4.8 26

1 bipunctata F. Fr. m. or..... 27.28
2 æneipennis Kriech. Provence..... 27.28.29

HALLOMENII 2

HALLOMENUS Panz. 3.47

1 binotatus Quens. Fr. sept. Centr..... 48.49
2 fuscus Gyll. Fr. Mont, Isère, Corse Seine-Infér. ?..... 48.50

TETRATOMINI 1.30

TETRATOMA Kiesw. 4.7.10.20

1 fungorum F. France..... 30.31.32
2 ancora F. Fr. Mont..... 31 32
3 Desmaresti Latr. Fr m. Lyonnais. 30.31 33
4 Baudueri Perris Fr. m. Sos. Allier... 31.34

DIRCÆINI

DIRCÆA F. 4.10.34

1 4-guttata Payk. Fr. mont. bor.?..... 35.36
2 australis Frm. Fr. m. Provence. etc. 35.36
4-maculata Illig (*paris*)

PHLŒOTRYA Steph. 5.37

1 rufipes Gyll. Isère. Var. Saône-et-L. 39
2 Vaudoueri Muls (*Tharopsimorphus*). Fr. c. mér..... 39

XYLITA Payk. 9.42

1 lævigata Hellen Fr. mont. Mt Dore. Allier 43
2 livida Seidl. Alp. Mar. Mt-Dore.. 43.45
? livida Sahlb.
3 Parreyssii Muls. *Revelieri* Muls. Corse..... 43.45

SERROPALPUS Hellen. 4.8.46

1 barbatus Schall. Fr.mont. Mt Dore, Sos. 47
striatus Hellen.

ANISOXYA Muls. 5.8.51

1 fuscula Illg. Fr. c. mér. 51
tenuis Rosh.

ABDERA Steph. 6.11

1 4-fasciata Curtis pr.t.l. Fr. Centr. m.. 53.55
2 griso-guttata Fairm. t. la France.... .. 53.54
3 bifasciata Marsh.(*Adobia*) Alp. Fr..... 53.54.56

CARIDA 5.8.11.57

1 affinis Payk. Fr. centr. m... . 52 53.57
2 flexuosa » 52.54.58

CARIDINA Seidl. 5.11.59

1 triguttata Gyll. Lyonnais..... 52.54.60
scutellaris Muls. 52 61

ORCHESIINI 2

ORCHESIA Latr. 5.9.61

1 micans Panz. France. Corse..... 62.64
australis Guilleb.
Reyi »
Abeillei »
v. *corsica* » Corse.
2 luteipalpis Muls. Fr. mér. Lyonnais 61.63.65
3 sepicola Rosenh. Fr. mont..... 62.63.66
4 (? grandicollis Rosh.) 67
5 fasciata Payk. F.sept.mont.Allier 62.63.68
6 (? undulata Kr.) ..... ?..... 62 63 69

EUSTROPHIINI

EUSTROPHUS Ltr. 3.7

1 dermestoides F. t. la Fr..... ... ..

Errata et Corrigenda.

Pages

2. (tableau des tribus), 11e § complétez ainsi :

— Prothorax distinctement bissinué, à la base.. etc. HALLOMENII

— Prothorax tronqué droit à la base. Elytres ponctuées également, sans traces de stries. HYPULINI.

2. au lieu de EUSTROPYINI, écrivez : EUSTROPHINI.

5. Modifiez et complétez ainsi le tableau :

12. Dernier article des Palpes maxillaires tronqué etc.. 12b

— Dernier article des Palpes plus ou moins fortement atténué..... etc. 13

12b Prothorax avancé en s'arrondissant au bord antérieur. PHLOEOTRYA.

— Prothorax subtronqué au bord antérieur. XYLITA.

6. (2e tableau). Modifiez et complétez ainsi :

14. Antennes très épaisses. Prothorax de forme exactement carrée. HYPULUS.

— Antennes médiocrement épaisses, bien plus courtes. Prothorax court, très arrondi latéralement, marqué, de chaque côté de la base, d'une fossette ponctiforme, à angles postérieurs rentrants, très obtus. HALLOMENUS.

— Antennes minces.. etc.

22. 2e §, au lieu de: de M. Cuisance, écrivez : *M. Menuret de Cusance*.

23. Après la description de *Hypulus bifasciatus*, ajoutez : France mont., Grande-Chartreuse (Mulsant).

26. Avant le Genre OSPHYA ajoutez : OSPHYINI.

29. Après la description de *Osphya bipunctata*, ajoutez : Fr. mér. or; Ain (Guillebeau) ; Alsace, (d'Aumont), suivant Mulsant.

48. Après la description de *Serropalpus barbatus*, ajoutez: Lieux élevés mont. plantées de Sapins ; Grande-Chartreuse ; Lot-et Garonne, rr. (de Larcenne). Le Mont-Dore, pris par nous, autrefois, à la Grande-scierie.

Deuxième supplément à la Monographie des APIONIDES

Par J. Desbrochers des Loges.

Section II.

Apion æirostre. — (aschabadense nob. i.l.). — Lg. 3,5 m. (*rostro excluso*). — *Oblongo-ovatum, convexum, griseo-pubescens, nigro-cyaneum, thorace obscuriore, rostro æro, pedibus antennis que piceis. Caput thorace vix angustius, fortiter punctatum, oculis subdepressis. Rostrum validum, rectum, ultra basin modice inerassatum, apice perparum attenuatum, basi rugoso-punctatum, posterius iæve, nitidum, thorace longitudine subæquale. Antennæ ad tertiam rostri partem insertæ, graciles, scapo apice articulo que 1° funiculi crassioribus, cæteris pressis, submoniliformibus, clava fusiformi. Prothorax exacte quadratus basi anguste foveolatus, sat fortiter minus dense punctatus. Elytra ovalia, humeris elevatis, minus profunde sulcato-punctata, interstitiis planis, latis, punctatis. Tarsi elongati.*

Cette espèce très intéressante qui nous a été communiquée, il y a quelque temps déjà, par M. v. *Heyden*, d'Aschabad (provinces transcaspiennes), a été rapportée depuis, de Jéricho par M. Maurice Pic.

Elle se rapproche de l'A. *Limonii*. Sa coloration, son rostre lisse et brillant, la fossette étroite du Prothorax, plutôt en forme de strie, la forme allongée des tarses ne permettent de la confondre avec aucune des autres espèces de ce Groupe.

Section III

Apion oranense. Db., le *Frelon* VII, n° 3, p. 35, (*en note*). — Long. 5,2 (*rostro excluso*). — ♀ *Oblongo-sat elongatum,*

miniatum, oculis, rostro ungniculisque apice nigris, minus dense griseo-pubescens, subnitidum. Caput subconium, oculis non vere prominentibus, minus profunde punctatum. Antennæ funiculi articulis 4-7 conicis, non transversis. Rostrum subglabrum, nitidum, fere indistincte punctulatum, capite sesqui longius. Prothorax transversus, capite valde latiore a latere posterius leviter rotundatus, antice modice constrictus, ac transversimus, impressius, basi foveolatus. Elytra sulcato-punctata, interstitiis extus distinctistime costatis.

Oran.

C'est de l'A. *Henoni*, que cette espèce se rapproche le plus. Elle en diffère par sa couleur d'un rouge vif, plus luisante, par sa pubescence peu dense, par la tête s'élargissant en arrière, ce qui la fait paraître presque conique, au lieu d'être à peu près cylindrique ; par les yeux distants du Prothorax d'une longueur subégale à leur diamètre longitudinal; par le rostre de 1 1/4 plus long, ♀, plus brillant, à peine distinctement pubescent, indistinctement pointillé dans sa 2e moitié; par les stries des élytres sillonnées et plus fortement ponctuées, avec les intertries cestiformes, au lieu d'être plans sur toute la surface (surtout les externes, qui ne sont pas sensiblement plus larges que les sillons).

Elle s'éloigne de l'A. *longithorax*, par le rostre bien plus long, par le Prothorax nullement subcylindrique allongé, beaucoup plus large que la tête, arrondi latéralement en arrière.

L'A. *miniatum* s'en distingue, au premier abord, par la forme étroite, allongée de la tête, grossièrement ponctuée, etc.

Section VIII.

Apion angustius Db., le *Frelon* VII, n° 3, p. 35, (ex not.) — Lg. 3-3-5 m. — *Anguste elongatissimum, piceum, antennis pedibusque obscure rubris, griseo-pubescens. Oculi*

nullomodo prominul. Rostrumvalidum, arcuatum, capite thoraceque subæquale, post basin subdentatum, incrassatum, minus dense, a latere fortius, punctatum. Antennæ mediocres, scapo apice intus angulato, funiculi articulo 1° conico, 2-sequentibus vix longiore, 2-4 subquadratis. 3-ultimis breviter conicis, clava anguste subfusiformi. Prothorax subtranversus, antice subconstrictus, a latere non vere rotundatus, basi minute foveolatus. Elytra linearia, a latere longe subparallela, apice obtusa, minus profunde punctato-striata, interstitiis angustis, striis paulo latioribus, setis depressis seriatis. Pedes sat elongati, tibiis postice subtriangulariter modice dilatatis, tarsorum posticorum articulo 1° intus in ♂ dente verticali armato.

Laghouat, des récoltes de M. Maurice Pic.

A peu près de la taille de l'A. *akbesianum*, plus étroit, plus parallèle et plus allongé ; rostre bien moins épais chez le ♂ de cette espèce, sa portion dilatée moins distante de la base; yeux à saillie tout à fait nulle, tandis que cette saillie est faible mais distincte chez l'A. *akbesianum*. Antennes à articles bien moins séparés, ne paraissant pas submoniformes à la vue simple, à massue étroite, tandis qu'elle est légèrement renflée et plus épaisse que les articles précédents chez l'*akbesianum*, L'A. *ægyptiacum*, de taille plus grande, est bien moins étroit et à élytres moins longuement parallèles, à yeux un tant soit peu saillants. à pubescence du dessus longue, un peu diffuse sur les élytres, où elle est disposée en séries moins régulières.

Section IX.

Apion subcrenulatum Lg. 2 m. (*rostro excluso.*) — *Ovato-oblongum, breviusi atrum, nitidum, pilis albidis subsquamosis parce vestitum. Caput subtus dentatum, in fronte profonde bisulcatum. sulcis postice rotundatim conniventibus. Oculi modice prominuli. Rostrum thorace fere longius, valde arcuatum, basi vix crassius, fere indistincte punctulatum. Antennæ clava basi paululum rotundata, densius pubescente. Prothorax exacte quadratus, basi medio fovea oblonga, lævis,*

inculptus, punctis parvis setigeris sparsus. Elytra latitudine vix longiora, a basi ad medium subrectilineatim amplicata, a medio, postice, subabrupte attenuata, profunde sulcato-punctata, sulcis subcrenulatis, interstitiis subconvexis, anticis, sulcis vix latioribus. Pedes, minus tenues, tarsis præsertim crassioribus.

Une seule ♀ de l'ancienne Collection Grilat : étiquetée, Morières (?)

Très voisin de l'A. *detritum* var. *subquamosum*, distinct par le rostre fortement arqué; par l'impression frontale en forme en forme d'U largement arrondi ; par les yeux plus saillants en avant ; par les élytres sillonnées, à points assez gros crénelant les stries, paraissant assez fortement voûtées, vues de côté, tandis qu'elles sont faiblement convexes chez l'A. *detritum*.

Apion flavicrus. Lg. 1,3-2 m. (*rostro excluso*). — *Oblongo-subovatum, nigrum, dense subargenteo-squamosum, rostro piceo, antennis, (clava interdum infuscata), pedibus que totis flavo-pallidis. Rostrum ♂♀ vix arcuatum, basi, utrinque, breviter breviter acute dentatum, in ♂ capite thorace que vix brevius, in ♀ æquali. Antennæ clava subovata. Prothorax vix transversus, a latere postice subrotundatus, antice subconstrictus. Pedes breviores, femoribus crassiusculis.*

Tanger.

Très voisin de l'A. *Ulicis*, même vestiture uniforme en dessus, avec un léger reflet argenté. Très différent par la longueur du rostre chez les deux sexes : il est sensiblement plus court que la tête et le Prothorax réunis, chez l'A. *Ulicis* ♂, beaucoup plus long que ces deux segments, ♀, tandis qu'il les égale, à peu près, en longueur, chez le ♂ de l'A. *flavicrus* et est seulement un peu plus long que la tête et le Prothorax chez la ♀ de l'espèce. Antennes d'un flave pâle, sauf, parfois, une partie de la massue

Les abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*. *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les HÉTÉROMÈRES de France, moins les MORDELLIDES, (pour le moment).

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A VENDRE

franco de cartons, emballage et port

(contre remboursement)

ou au reçu d'un mandat-poste

1°	Une petite Collection de BRIAXIDES, SCYDMŒNIDES, PAUSSIDES, etc., de France.....	15f
2°	Une collection du Genre *Apion* d'Europe.....	20
3°	— du Genre *Otiorynchus* d'Europe..	2 »
4°	— de *Bruchides*, *Anthribides*.....	20
5°	— de *Ceutorhynchides*.....	20
6°	— de *Cryptocéphalides*.....	15
7°	— de *Bembidiides*.....	12
8°	— de *Trehidæ*.....	15

S'adresser pour renseignements, au bureau du journal.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 C/** sera faite sur le montant de toute facture de Coléoptères d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de Coléoptères choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire. (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après reception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères, (banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 6

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

8 Février 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 6 (1900-1901)

Deuxième supplément à la monographie des Apionides..... 81-83
Description d'un Pachytichius nouveau..... 84
Faunule des Coléoplères de la France, etc., Cisteelidæ..... 85-96

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des Coléoptères d'Europe et Circa, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable d'avance, directement, sans intermédiaire de librairie. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des Cassides de France, des Cossyphides, des Apionides, des Gymnétrides, des Baridides, des Elytrodon, etc.. etc. ; des tableaux synoptiques des Scolytides, des Meira, des Sibinia, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des Coléoptères de la France et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

Seuls, les abonnés au *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de Curculionides, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* à la fois et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe Nous pouvons nommer *actuellement*.

Nos abonnés peuvent nous adresser pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci contre*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassididæ*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*, *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les Hétéromères de France, moins les Mordellides, (pour le moment).

rembrunie. Toutes les pattes de cette même couleur, sauf l'extrême sommet des tibias et le dernier article des tarses qui sont noirâtres. Chez l'A. *Ulicis*, la massue des antennes est allongée, sécuriforme ; chez l'A. *flavicrus* ♂, la massue est plus courte, subovale ; chez l'A. *Ulicis*, les cuisses antérieures sont presque linéaires : elles sont plus courtes chez notre espèce, sensiblement plus larges, surtout ♂, et les tarses antérieurs sont sensiblement dilatés chez ce même sexe.

L'A. *confusum*, dont les élytres sont, aussi, dépourvues de bandes plus claires, a les cuisses flaves en grande partie, mais noirâtres à la base, le rostre plus court, les élytres plus étroites, subparallèles latéralement.

SECTION X.

Apion Normandi. Db., le *Frelon* VII, N° 3, p. 35, (en note). Long. 1,5 m. — ♂ *Breviter ovato-subrotundatum, convexum, atrum ; dense cretaceo-squamosum. Caput angustius, oculis non prominulis. Rostrum thorace longitudine, basi valde incrassatum, post medium cylindricum ac denudatum, modice curvatum, distincte minus dense punctatum. Antennæ thoracis basi non attingentes, graciles, fere glabræ, scapo minus elongato, funiculi que articulo 1° obconico, paulo crassioribus, 2° subquadrato, cæteris transversis, pressis, clava ovata, incrassata, apice acuminata. Prothorax transversus, a latere vix arcuatus, antice subconstrictus, margine antico impresso, angulis posticis breviter reflexis. Scutellum triangulare, denudatum. Elytra thorace basi latiora, humeris obtuse subangulatis, latitudine vix longiora, post medium rotundato-dilatata, apice rotundata, tenue punctato-striata, striis squamositate velatis. Pedes breviores, femoribus anticis clavatis, tibiis tarsisque crassioribus.*

Teboursouk, Tunisie. Deux exemplaires ♂♀ récoltés par M. le Dr Normand qui nous en a offert un gracieusement.

C'est une découverte d'autant plus intéressante que cette section du Genre, si caractérisée, n'avait pas, jusqu'à présent, été signalée comme représentée dans notre faune de Barbarie.

Assez voisin de l'A. *candidum*. même vestiture, taille bien plus petite, beaucoup plus court et plus arrondi. Prothorax manifestement transversal. Rostre beaucoup plus court ; massue des antennes ovalaire au lieu d'être étroitement subfusiforme.

Section XII

Apion Meieri ♀. Lg. 2 m. (*rostro cecluso*). — *Oblongo-ovatum, nigrum, griseo-pubescens. Frons indistincte impressa. Rostrum valde elongatum, tenuissimum, nitidum, vix punctulatum, obsolete pubescens. Antennæ valde graciles, obsolete pubescentes. Femora antica ante apicem, intus, distincte emarginata.*

Environs d'Hambourg, découvert et communiqué par M. William Meier qui nous a généreusement offert une des deux ♀ de sa collection et à qui nous le dédions avec plaisir, en reconnaissance de ses communications intéressantes pour notre faune limitrophe.

Très voisin de l'A. *pubescens* ♀, le seul avec lequel on puisse le comparer : même forme, même pubescence. Rostre beaucoup plus mince, de 1/3 plus long, aminci à la base, (vu de côté), au lieu d'être légèrement épaissi à cet endroit, très lisse, avec un pointillé et une pubescence à peine distinctes, tandis qu'il est distinctement ponctué et pubescent chez l'autre espèce. Antennes plus grêles, parcimonieusement pubescentes. Front dépourvu de cette dépression assez profonde qu'on remarque chez l'A. *pubescens*.

Le ♂ nous est inconnu.

Apion vicinum var. **sulcithorax**. — *Caput latius,*

medio distinctus striatum, oculis majoribus. Rostrum sublœve, thorace fere longius, infra obsolete ciliatum. Prothorax minus transversus, basi, in medio, sulco longitudinali, in fundo lœvi, ultra medium porrecto, munitus, sublœvis, puntis minus approximatis subocellatis.

Koppenhausen, près Hambourg, un seul exemplaire ♂ trouvé par M. William Meier, qui nous l'a abandonné très gracieusement.

Malgré les différences indiquées ci-dessus nous n'avons pas osé, sur un seul exemplaire, considérer cette forme comme spécifique. Le rostre est sensiblement plus allongé que chez la forme normale du même sexe ; le Prothorax est moins court et marqué d'un sillon profond qui n'existe pas chez la forme typique.

Apion curtulum var. **frontale**. — *Caput minusculum, oculis perparum prominulis, fronte sat late sat profunde impressa. Rostrum paulo tenuius, paulo magis elongatum. Prothorax subquadratim transversum, lateribus subparallelis, non rotundatis, basi, medio breviter striatus. Elytra sulcato-subcrenato-punctata, interstitiis subconvexis.*

Une seule ♀ de Gênes, dans notre collection.

Les différences indiquées ci-dessus peuvent être accidentelles et ne nous ont pas semblé suffisantes pour créer une espèce sur un seul exemplaire ; d'autant plus que notre insecte possède la plupart des caractères distinctifs de l'A. *curtulum*, tels que la forme épaissie, submoniliforme du 1er article du funicule, la même épaisseur des tibias et des tarses, etc.

Description d'un Curculionide appartenant au Genre PACHYTICHIUS

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES.

Pachytychius hierosolymus. Lg. 3 ; Lt. 1,2 m. — *Oblongo-sat elongatus, angustior, niger, supra brunneus, antennis basi pallidis, rostro, tibiis tarsisque rubro-ferrugineis. Supra impubis, squamis griseis linearibus, infra latioribus cretaceis indutus. Prothorax medio longitudinaliter griseo-lineatus. Caput angustius, breviter subconicum, striga frontali nulla. Rostrum tenuius, apice attenuatum, fere rectum, rugoso-punctatum, apice ipso nitidius. Antennæ funiculi articulo 2o oblongo, cæteris submoniliformibus, clava ovata. Prothorax subdepressus, parum transversus, a latere arcuatim non ampliatus, angulis posticis obtusis. Elytra thorace non latiora, duplo et ultra longiora, anguste striato-punctata, subæqualiter griseo-squamosa. Femora basi, intus, breviter fimbriata.*

Jérusalem, des récoltes de M. M. Pic.

Assez voisin du P, *Letourneuxi*, beaucoup plus étroit, à Prothorax assez sensiblement déprimé et non dilaté-arrondi latéralement, à bandes latérales cendrées, indistinctes, à élytres dépourvues de mouchetures apparentes ; à rostre bien moins épais, distinctement atténué postérieurement, et à massue des antennes ovale au lieu d'être allongée.

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse.

CISTELIDÆ (1)

Tableau des Genres.

I

1 Antennes manifestement comprimées et dentées en scie, les articles 4-9 plus ou moins fortement triangulaires, ♀, munis d'un prolongement plus ou moins accusé et terminé en pointe mousse à leur sommet interne ♂, le dernier nettement subulé.

CISTELA. F.

— Antennes subfiliformes, assez épaisses, plus ou moins garnies de poils rigides, à articles 4-9 à peine du double plus longs que larges ♂, non sensiblement plus longs que larges ♀. 2.

— Antennes filiformes ou subfiliformes, à pubescence fine, appliquée, ayant tous leurs articles trois ou quatre fois plus longs que larges. 3.

2 Pénultième article des tarses muni d'une lamelle membraneuse prolongée, horizontalement, sous l'article suivant. Dernier article des palpes maxillaires subéchancré à son côté externe. HYMENORUS Muls.

— Pénultième article des tarses coupé obliquement, dépourvu de prolongement membraneux sous l'article suivant, dernier article des palpes maxillaires sans échancrure à son côté externe.

MYCETOCHARES Berth.

3 Pénultième article des tarses, (au moins des intermé-

(1) Les insectes de cette tribu se distinguent aisément des autres HÉTÉROMÈRES par leurs ongles pectinés d'où le nom de PECTINIPÈDES.

diaires et des postérieurs), muni, à son sommet, d'une lamelle membraneuse prolongée sous l'article suivant. (1) 4

— Tous les tarses simples sans prolongement distinct au sommet de leurs articles. 6

4 Yeux distinctement saillants. Forme étroite, allongée, très faiblement convexe ou subéprimée. Dernier article des palpes maxillaires en triangle transversal fortement dilaté, surtout ♂.

Alleluca. F.

— Yeux à saillie très faible ou nulle. Forme assez large et convexe. Dernier article des palpes maxillaires en lame de couperet plus longue que large. 5.

5 3e article des antennes sensiblement plus long que le 4e. Elytres terminées, chacune, en angle aigu.

Hymenoplia Muls.

— 3e article des antennes subégal au 4e. Elytres présentant chacune, à la suture, un angle à peu près droit. Eryx. Steph.

6 Abdomen pourvu d'un 6e segment plus ou moins développé. 7

— Abdomen de 5 segments seulement, le 6e nul ou à peu près. 11.

7 Côtés latéraux du Prothorax relevés en gouttière. Repli des élytres disparaissant ordinairement vers le niveau des hanches postérieures où il se confond avec la tranche du bord externe. Omophlus. Sol.

— Côtés latéraux du Prothorax à bord simple et étroit, nullement relevé en gouttière. Repli des élytres atteignant toujours le sommet ou à peu près, en s'atténuant peu à peu. 8.

8 Prothorax de 1/3, à peine, plus large que long, à côtés latéraux rectilinéairement élargis, faiblement, jus-

(1) Ce caractère est facile à constater quand on examine le tarse, non de face, mais de côté.

qu'aux angles postérieurs, qui sont légèrement prolongés en dessous et aigus ; indistinctement bisinué à la base. Ecusson plus large que long, en demi-cercle. (Podonta Muls.) (1)

— Prothorax plus ou moins transversal, à angles postérieurs presque droits ou arrondis, non prolongés en arrière ; sensiblement ou fortement bissinué à la base. Ecusson aussi long ou plus long que large, nettement triangulaire ou en triangle curviligne. 9.

9. Deuxième article des antennes transversal, noueux. Prolongement de la tête, compris du bord antérieur des yeux au sommet, pas plus long ou à peine aussi long que la portion comprise de ce bord à la base. Prothorax plus ou moins fortement dilaté-arrondi latéralement, avec les angles postérieurs arrondis. (Heliotaurus) Muls.

— Deuxième article des antennes au moins ausi long que large, subcylindrique, nullement noueux. Prolongement de la tête, du bord antérieur des yeux au sommet, plus long ou beaucoup plus long que la partie antérieure. Prothorax à côtés latéraux parallèles dans la deuxième moitié ou faiblement arqués, à angles postérieurs presque droits ou obtus. Cteniopus Sol.

11. Tête à avancement antérieur large et de forme carrée. Antennes à 1er article fortement renflé, subglobuleux. Corps glabre. Gonodera Muls.

— Tête à avancement antérieur brièvement conique. Antennes à 1er article faiblement épaissi, oblong. Corps couvert d'une pubescence cendrée très distincte, qui lui donne un aspect pruineux. Palpes maxillaires plus courts. Isomira Muls.

(1) Il est plus que douteux que ce genre ait des représentants dans les limites de notre faune, nous ne le faisons figurer que pour mémoire. — Même observation pour le genre Heliotaurus qui suit.

II

1. Prothorax largement relevé latéralement, en gouttière. Repli des élytres se confondant avec la tranche externe, vers le niveau des hanches postérieures (*picipes* et *Amerinæ* exceptés). Omophlus.
— Prothorax simplement et étroitement rebordé latéralement. Repli des élytres atteignant presque l'angle sutural, en diminuant peu à peu de largeur. 2
2. Abdomen offrant un sixième segment presque aussi long que le précédent, ce dernier segment excavé au milieu ou largement échancré au sommet, ♂. Mandibules entières à l'extrémité. 3
— Abdomen formé seulement de 5 segments bien distincts, le dernier sans excavation ni échancrure ♂♀. Mandibules fendues à l'extrémité. 5
3 Prothorax à peine transversal, à angles postérieurs légèrement prolongés en dessous, ce qui les fait paraître un peu aigus. Tête très courte dans sa portion postérieure, brusquement étranglée derrière les yeux qui atteignent presque le bord antérieur du Prothorax. (Podonta).
— Prothorax fortement transversal, tronqué au-dessous des angles postérieurs, nullement avancés inférieurement, droits, obtus, ou largement arrondis. Tête assez faiblement rétrécie obliquement ou sinueusement derrière les yeux, qui restent à une distance notable du Prothorax. 4.
4. Tête assez petite, à museau exactement en triangle assez allongé ou très allongé. 1er article des antennes non sensiblement plus épais que les suivants, le 2e suboblong, de même forme que le 3e. Cteniopus.
— Tête large, obtusément avancée en forme de cône tronqué. Premier article des antennes plus ou moins

fortement renflé, sensiblement plus épais que les suivants, le deuxième subarrondi ou subglobuleux. (Heliotaurus).

5. Antennes comprimées, à articles 4 10 soit subtriangulaires, soit subcylindriques, prolongés et dilatés à leur angle postéro-externe, suivant les sexes. Cistela.

— Antennes subfiliformes, non distinctement dentées en scie. 6.

6. Pénultième article des tarses muni, en dessous, d'une pelotte ou sole membraneuse prolongée sous l'article suivant. 7.

— Pénultième article des tarses tronqué obliquement et dépourvu de sole membraneuse. 10.

7. Antennes assez courtes, relativement épaisses, à articles subobconiques et parcimonieusement garnies de poils rigides. Ecusson en ogive arrondie au sommet. Hymenorus.

— Antennes longues et grêles, à articles linéaires, très longs ; parcimonieusement pubescentes, dépourvues de poils rigides (1). Ecusson triangulaire, à pointe aiguë. 8.

8. Yeux très saillants. Corps très peu convexe longitudinalement, étroit, très allongé. Dernier article des palpes maxillaires en triangle transverse ayant sa plus grande largeur au sommet. Alleluca.

— Yeux très peu saillants. Corps plus ou moins convexe dans les deux sens, assez large. Palpes maxillaires en lame bien plus longue que large, non dilatée en travers. 9.

9. Prosternum à lame séparant les hanches antérieures très étroite, faiblement élargie antérieurement. Troisième article des antennes sensiblement plus long que le quatrième. Hymenalia.

(1) Sauf au sommet seulement des articles, dans le Genre Eryx.

— Prosternum à lame médiane fortement élargie et profondément échancrée antérieurement. Troisième article des antennes presque de même longueur que le quatrième. Eryx.

10. Antennes épaisses, hispides, à articles intermédiaires courts ou assez courts, suivant les sexes. Mycetochares.

— Antennes minces et grêles, très finement pubescentes, nullement hispides, ayant tous leurs articles, sauf le deuxième, beaucoup plus longs que larges. 11.

11. Taille plus grande : 8-9 m. Corps glabre, luisant ; deuxième article des antennes subarrondi. Prothorax à côtés latéraux droits dans leur deuxième moitié postérieure. Elytres profondément striées-crénelées, à ponctuation des interstries écartée, beaucoup plus fine que celle des stries. Gonodera.

Taille inférieure : 5-7 m. Corps mat, comme poudré d'une pubescence grisâtre. Deuxième article des antennes à peine aussi long que large, mais nullement arrondi. Prothorax arqué latéralement, d'un bout à l'autre, plus nettement bissinué à la base. Elytres superficiellement ponctuées sur toute leur surface, dépourvues de stries ou n'en offrant que quelques vestiges. Isomira.

Tableau des espèces de CISTELA et Genres voisins (1).

I

1. Antennes visiblement comprimées, à articles 4-10 dilatés triangulairement ou munis, à leur sommet

(1) Nous avons cru devoir, dans le but de les rendre reconnaissables, autant que possible, comprendre dans un même tableau, toutes les espèces composant les différents Genres créés par Mulsant, Genres qui nous ont semblé pouvoir être conservés. L'étude de ces insectes est particulièrement ardue et nous avons éprouvé la plus grande difficulté à faire ressortir, dans un tableau synoptique, les caractères le plus souvent peu accusés qui séparent spécifiquement ces espèces très voisines et pourtant distinctes.

interne, d'un prolongement à pointe émoussée.
(*Cistela*) CERAMBOÏDES L.

— Antennes non distinctement comprimées, indistinctement dentées ou à articles tout à fait filiformes. 2

2. Insecte glabre et luisant. Antennes tout à fait filiformes. Tarses simples. (*Gonodera*) LUPERUS Hbst.

— Insecte très distinctement, plus ou moins densément pubescent, d'aspect mat ou très peu luisant. Antennes paraissant très légèrement dentées, par suite de la dilatation anguleuse de leurs articles 4-10 au sommet, ou tout à fait filiformes. 3

3 Antennes longues, dépassant les 2/3 de la longueur du corps, subcomprimées, à articles 4-10 légèrement dilatés anguleusement au sommet. Pénultième article des tarses muni d'une membrane avancée sous l'article suivant. (*Hymenalia*) RUFIPES.

— Antennes médiocres, assez courtes, non distinctement comprimées, à articles linéaires, non dilatés ni dentés à leur sommet interne. 4

4. Prothorax noir. Elytres d'un testacé plus ou moins clair. 5

— Tout le dessus du corps uniformément testacé ou jaunâtre, sauf une partie de la tête et du Prothorax noirâtres chez une variation d'une seule espèce : *antennata*. Antennes testacées. 6

— Tout le dessus du corps noir ou brunâtre. Antennes entièrement noires ou noirâtres, ou brunes à base testacée. 8

5. Prothorax à côtés latéraux presque en ligne droite au dessus des angles postérieurs, noté, au niveau de la sinuosité latérale, d'une fossette parfois assez faible, mais bien distincte. Palpes labre et antennes noirs, ces dernières moins grêles. (*Isomira*) HYPOCRITA Mls.

— Prothorax fortement arrondi latéralement dès le des-

sus des angles postérieurs, à impressions de la base fort peu distinctes. Palpes, labre et antennes testacés, ces dernières très grêles. MURINA L.

6. Prothorax subdéprimé, présentant, vu de côté, avec la première moitié de la base des élytres, une surface à peu près plane ; ses côtés latéraux presque en droite ligne postérieurement. FERRUGINEA Kust.

— Prothorax convexe, très distinctement arrondi latéralement. Elytres régulièrement arquées, longitudinalement, de la base à l'extrémité. 7

7. Rebord latéral du Prothorax très nettement marqué jusqu'aux angles antérieurs. Elytres à ponctuation extrêmement fixe et serrée, à vestiges des stries internes bien distincts jusqu'à l'extrémité. Antennes à 4e article normal ♂♀. MURINA var.

— Rebord latéral du Prothorax extrêmement étroit et assez peu distinct en se rapprochant des angles antérieurs. Elytres à ponctuation plus nette, un peu ruguleuse. Vestiges de stries indistincts, sauf ceux des juxta-suturales, à l'extrémité, et de l'intra-marginale, vers son milieu. Antennes à 4e article ovalairement épaissi ♂ ANTENNATA Panz.

8. Forme plus étroite, surtout plus allongée, plus parallèle. Palpes noirs. Prothorax à angles postérieurs plus prolongés, plus fortement sinués en dessous, à côtés presque droits en arrière ; de chaque côté de la base, une impression ordinairement bien distincte. Elytres à vestiges de stries plus nombreux et plus distincts, même en dehors. HYPOCRITA var.

— Forme moins allongée, plus ovalaire. Palpes, au plus, brunâtres. Prothorax distinctement arrondi latéralement, sans impressions basilaires sensibles, (sauf parfois la médiane), à angles postérieurs peu prolongés et peu sinués en dessous. Elytres à vestiges de stries internes seuls distincts. MURINA var.

II

1. Antennes comprimées, plus ou moins dentées ou prolongées en dedans à partir du 4e article. 2
— Antennes non comprimées, filiformes ou subfiliformes, simples dans les deux sexes. 3
2. Antennes à articles 4-10 tronqués obliquement, plus ou moins dilatés triangulairement et à angle postéro-apical vif ou prolongé en pointe mousse, suivant les sexes. Pénultième article des tarses sans appendice membraneux. (*Cistela*) CERAMBOIDES.
— Antennes à articles 4-10 subcylindriques, de même forme ♂♀, un peu anguleux à leur sommet, ce qui les fait paraître faiblement dentés. Pénultième article des tarses muni d'une sole membraneuse avancée sous l'article suivant. (*Hymenalia*) RUFIPES.
3. Corps glabre et brillant. Elytres à stries profondes et nettement ponctuées-subcrénelées, avec les interstries à ponctuation forte et très peu serrée. (*Gonodera*) LUPERUS.
— Corps très distinctement pubescent, mat ou presque mat, en dessus. Elytres n'ayant que des vestiges de stries indistinctement ponctuées ; très densément et uniformément pointillées sur toute leur surface. 4
3. Prothorax subdéprimé, à angles postérieurs droits, pointus. Dessus entièrement roux. (*Isomira*) FERRUGINEA.
— Prothorax convexe et plus arrondi latéralement, à angles postérieurs obtus, émoussés. Dessus soit entièrement roussâtre ou noir, soit avec le prothorax seul de couleur foncée. 5
5. Antennes très grêles, le plus souvent testacées, au moins à la base. Palpes clairs ou peu foncés ; Elytres à vestiges de stries internes seuls distincts, à intervalles nullement élevés. 6

— Antennes un peu plus fortes et à derniers articles un peu plus longs, brunâtres. Palpes noirs. Prothorax muni, de chaque côté du milieu de la base, d'une impression plus ou moins distincte, au niveau de la sinuosité. Elytres plus longues, plus parallèles, à vestiges de stries assez distincts même extérieurement et à intervalles souvent obsolètement élevés. (*Isomira*) HYPOCRITA.

6. Rebord basilaire du Prothorax très net, d'un bout à l'autre. Elytres à pointillé presque superficiel, extrêmement serré, à vestiges de stries avoisinant la suture seuls distincts, surtout postérieurement, oblitérés antérieurement et nuls sur les côtés. 4e article des antennes simple ♂♀. MURINA.

— Rebord basilaire du Prothorax extrêmement étroit, paraissant obsolète, surtout au milieu. Elytres à pointillé assez net et moins serré. Elytres à vestiges de stries internes distincts seulement dans leur dernier 1/3, les autres nuls. 4e article des antennes ovalairement dilaté ♂. ANTENNATA.

Genre CISTELA F. (*Pseudocistela Crotch.*)

Corps oblong, subelliptique, assez convexe, à pubescence dorée. Palpes maxillaires à 1r article à peine dilaté postérieurement, à peine plus long que le 2e, celui-ci triangulaire, le dernier dilaté triangulairement en dedans. Antennes très différentes suivant les sexes, à articles 4-10 prolongés à leur sommet interne, en pointe obtuse ♂, fortement dentées en scie ♀ ; dépassant les 2/3 de la longueur du corps, comprimées, le dernier non régulièrement subulé, fortement ponctuées rugueusement. Tête subarrondie transversalement. Yeux très développés, saillants, avancés sur le front. Prothorax presque conique, distinctement bissinué à la base, rebordé dans sa péri-

phérie, à angles postérieurs aigus. Ecusson à pointe arrondie. Elytres à stries ponctuées, à rebord effacé vers l'angle sutural, obtuses au sommet. Pattes très grêles. Tous les segments ventraux marqués, latéralement, d'une profonde impression.

Cistela ceramboides L. — Lg. 9-11 ; Lt. 4-5 m. — Elytres fauves ou d'un jaune plus clair, tout le reste noir. Tête à museau court, un peu conique ; front noté d'une impression obsolète. Epistome et labre plus fortement ponctués que le reste de la tête. Antennes à dernier article échancré en dehors, plus fortement, ♂. Prothorax fortement bissinué à la base, avec une légère impression au-dessus des sinus, obliquement élargi vers la base. Ecusson oblong, à pointe émoussée, plan ou impressionné, rarement caréné. Elytres à 9 stries entières, (non compris la strie juxta scutellaire), (1), 4-5 réunies vers les 2|3. Rebord prolongé jusqu'à l'angle sutural. Pattes longues. Tibias à éperons longs. Tarses grêles, simples. Poitrine plus densément ponctuée au milieu que sur les flancs. Abdomen fortement ponctué, ruguleusement sur les premiers segments.

♂ Forme plus étroite. Tête beaucoup plus large derrière les yeux qu'au niveau de leur saillie latérale. Front plus étroit, entre ceux ci, que le diamètre de l'un d'eux. Antennes dépassant le 1|3 du corps, le sommet interne de leurs articles 5-10 prolongé en pointe redressée, le dernier fortement entaillé en dehors, légèrement arqué en dedans. Ventre muni d'un vestige de 6e segment poilu au sommet.

♀ Forme plus large. Tête faiblement moins large à la base que le niveau externe des yeux. Front subégal au

(1) Cette strie supplémentaire, toujours raccourcie, est bien marquée dans les Genres *Gonodera*, *Alleluca*, *Hymenorus*, *Heliotaurus*, variable dans le Genre *Mycetochares*, nulle ou indistincte dans les Genres *Hymenalia*, *Isomira*, *Eryx*, *Omophlus*.

diamètre de l'un d'eux. Antennes dépassant un peu le milieu du corps, à 4e article plus élargi triangulairement, 4-10 plus ou moins fortement dentés à leur sommet interne, le dernier cylindrique, droit, brièvement subulé au sommet.

Presque toute la France, surtout sur les Chênes, les Châtaigniers en fleurs, etc., peu c

Facile à distinguer de toutes les autres espèces de la tribu, grâce à la structure des antennes, très différente suivant les sexes ; à la pubescence soyeuse, à reflet doré, du Prothorax et à la forte sinuosité de ce dernier, de chaque côté du lobe médian, qui est arrondi mais prononcé.

Genre HYMENALIA Muls.

Oblong, assez large et convexe. Palpes maxillaires bien développés, à 1er article grêle, médiocrement épaissi postérieurement, le 2e presque du double plus long que large, claviforme, le 3e en triangle assez court, le dernier en forme de couperet, anguleux à la base. Tête avancée en un museau court, en cône tronqué, étranglée en arrière des yeux qui sont saillants et rapprochés sur le front, ♂ ; peu rétrécie en arrière, ♀, à sillon frontal élargi. Antennes longues, comprimées, faiblement dentées en dedans ; tous les articles, à partir du 4e, trois ou quatre fois plus longs que larges, le 1er fortement renflé, le dernier atténué en pointe ; simplement ponctuées. Prothorax subtransversal. Elytres ponctuées uniformément sur toute leur surface, à stries peu marquées, à striole juxta-scutellaire presqus indistincte. Pattes médiocres. Pénultième article des tarses muni d'une sole membraneuse. Dessous ponctué de points râpeux, à dernier segment subtronqué.

Hymenalia fusca Illig. — **rufipes** F. Lg. 5-8,5 ; Lt. 3-4,5 m. — Brun de poix, légèrement luisant, an-

Henri GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, au reçu d'un mandat-poste ou *contre remboursement.*

S'adresser pour renseignements, au bureau du journal

1°	Une petite Collection de Bryaxides, Scydmœnides, Paussides, etc., de France	15f
2°	de Curculionides, *Otiorhynchini*	30
3°	— du Genre *Otiorynchus* seul	20
4°	— *Brachiderini*	25
5°	— *Tanymecini, Brachycesrini*	8
6°	— *Cleonini*	15
7°	— *Rhytirhinini, Hylobiini, Hyperini*	12
8°	— *Erirhinini, Cossonini*	12
9°	— *Cryptorhynchini, Ceutorhynchini*	28
10°	— *Ceutorynchini* (seuls)	20
11°	— *Calandrini, Thychiini*	25
12°	— *Magdalinii, Apionini*	30
13°	— *Apionides* (seuls)	20
14°	— Anthribidæ, Bruchidæ	20
15°	— Scolytidæ	10
16°	Bembidiid.e	12
17°	Trechidæ	15
18°	Clythrid.e et Cryptocephalid.e	20
19°	Silphid.e	20

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de 50 0/0 sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant**.

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTÈRES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famille, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères, (banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *rendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 7

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

2 Mars 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 7 (1900-1901)

Faunule des Coléoplères de la France, etc., Cisteldæ (*Suite*) 97-112

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des Coléoptères d'Europe et Circa, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable d'avance, directement, sans intermédiaire de librairie. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des Cassides de France, des Cossyphides, des Apionides, des Gymnétrides, des Baridides, des Elytrodon, etc.. etc. ; des tableaux synoptiques des Scolytides, des Meira, des Sibinia, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des Coléoptères de la France et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

Seuls, les abonnés au *Frelon* auront droit: 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de Curculionides, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* à la fois et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

Nos abonnés peuvent nous adresser *actuellement* pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci dessus*: en outre des *Curculionides pr. d.*, (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elateri-des*. *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*. *Cryptocéphali-des*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Œdemerides*. *Anthicides*, *Salpingides Pythides*, *Serrapalpides* et tous les Hétéromères de France, moins les Mordellides, (pour le moment).

tennes et pattes testacées; à pubescence cendrée, courte, en dessus. Ponctuation du dessus fine, subsquamiforme, celle du dessous forte et serrée, sur l'abdomen et sur les flancs des parties sternales, écartée au milieu. Antennes grêles, dépassant les 2/3, (♂), la moitié, seulement, de la longueur des élytres, (♀), à articles subcylindriques, légèrement épaissis graduellement vers le sommet. Prothorax du double plus large que long, faiblement atténué arcuément en avant, fortement bissinué à la base et à lobe médian assez prononcé ; nettement rebordé. Elytres à rebord prolongé jusqu'à l'angle sutural qui est ordinairement pointu, à stries dorsales seules bien distinctes, surtout vers le sommet et près de la suture, leur ponctuation assez distincte de celle des interstries.

♂ Tête petite, fortement transversale. Yeux développés et très saillants, séparés, sur le front, par un espace moindre que le diamètre de l'un d'eux. Dernier segment ventral subéchancré arcuément, sans impression. Deuxième et troisième articles des antennes courts, (le dernier seulement un peu plus long que le précédent).

♀ Tête médiocre, moins courte. Yeux peu développés, peu saillants et séparés, sur le front, par un espace beaucoup plus large que le diamètre transversal de l'un d'eux. Dernier segment ventral subarrondi et muni d'une large impression. Troisième article des antennes trois fois plus long que large, deux fois et demi, au moins, plus long que le deuxième.

Presque toute la France, surtout tempérée. Environs de Tours, de Lyon, etc., sur les Chênes.

Genre GONODERA Muls.

Corps oblong, convexe, glabre et luisant. Palpes maxillaires assez épais, peu allongés, à 2e article claviforme, allongé, le 3e en triangle transversal, le dernier subsécuri-

forme, guère plus long que large. Tête profondément sillonnée entre le front et l'épistome, à portion comprise du bord antérieur des yeux à la base, deux fois aussi large que longue et subégale, en longueur, à la partie antérieure, qui est carrée. Yeux médiocres, à peine saillants et peu rapprochés, subcontigus au Prothorax. Antennes médiocrement allongées, ayant tous les articles beaucoup plus longs que larges, sauf le 2e qui est noueux, subégal à la moitié du 3e ; le 1er fortement renflé, 4-9 très légèrement avancés en dent à leur sommet interne, le dernier indistinctement appendicé à la pointe. Prothorax brièvement subhexagonal. Elytres très régulièrement striées-ponctuées. Tarses simples. Dernier segment ventral impressionné plus fortement, ♂.

Gonodera luperus Hbst. Lg. 7,5-8,5 ; Lt. 2,5-3 m. — Médiocrement large, à ponctuation assez forte, plus serrée sur le Prothorax, écartée sur les intervalles des élytres et la poitrine, plus fine sur l'abdomen. Antennes médiocrement longues, à articles sublinéaires, 4-10 très faiblement dentés au sommet. Prothorax peu fortement transversal, légèrement atténué en avant, dans son dernier 1/3, à angles postérieurs un tant soit peu obtus, à base faiblement bissinuée et tri-impressionnée, à peine lobée obtusément au milieu. Elytres à côtés subparallèles, à 9 stries entières (1) assez profondes antérieurement, réduites à des lignes de poins postérieurement, à partir de la 5e, 4 5 réunies vers les 2,3 ; à rebord prolongé jusqu'à l'angle sutural.

a. D'un noir métallique, avec l'Epistome, le 2e article des antennes, au moins, et les pattes jaunes : le reste des antennes noirâtre : (*Forme typique*).

b. Entièrement roux ou d'un ferrugineux plus ou moins clair (1) : (v. *ferruginea*).

(1) Non compris la strie raccourcie juxta-scutellaire.

France méridionale et centrale. Tours, sur les Pins. N'habiterait pas les environs de Lyon, d'après Mulsant.

Quelques catalogues indiquent l'espèce suivante comme se trouvant en France, ce qui mériterait d'être confirmé. Il est fort possible qu'on ait pris pour la *metallica*, les exemplaires typiques de *luperus*, dont le dessus est, aussi, à reflet bronzé, mais bien moins métallique. Voici son signalement, d'après un exemplaire ♀ de la collection v. Heyden portant cette mention sur l'étiquette : *Gonodera metallica* Chevr., (Stentz), Italia.

Gonodera metallica Kuster. Lg. 14 ; Lt. 5.5 m. — Glabre, convexe, d'un vert bronzé, (brunâtre sur les élytres de cet exemplaire, qui n'a peut-être pas acquis tout son développement). Palpes, devant de la tête, antennes, dessous et pattes, (ces dernières plus pâles), d'un roux testacé. Palpes maxillaires épais, à dernier article à angle interne émoussé. Tête large ; yeux très distants sur le front. Antennes analogues à celles de la G. *luperus*. Prothorax largement relevé latéralement, surtout près des angles postérieurs, à impressions latérales indistinctes, à rebord interrompu au milieu de la base et du sommet, à angles postérieurs paraissant droits, vus de dessus, mais à pointe émoussée. Elytres à stries ponctuées entières, bien marquées, à intervalles plans sauf vers le sommet et extérieurement, nettement, peu densément ponctuées. Pattes assez épaisses. Dernier segment ventral sans impression.

Absolument conformé comme la G. *luperus*. Taille beaucoup plus grande, couleur d'un vert bronzé très prononcé. Palpes maxillaires sensiblement plus épais. Prothorax largement impressionné en dedans des angles postérieurs. Elytres à stries plus fines antérieurement et à intervalles correspondants très plans.

Genre ISOMIRA Muls.

Oblong subovalaire, convexe, pubescent. Palpes maxillaires à 3e article court, le dernier subcultriforme, à côté antéro-interne le plus court, terminé en pointe aiguë. Tête aussi longue que large, faiblement rétrécie en arrière, brièvement avancée en museau conique, subtronqué. Yeux très peu saillants. Antennes minces, filiformes, atteignant à peine les 3/5es du corps, très légèrement épaissies postérieurement, à 1er et 2e articles courts, le 1er renflé légèrement, le 2e non épaissi pas plus long que large, le 3e subégal au 4e, le dernier non distinctement appendicé. Prothorax transversal, semi-orbiculaire, de la largeur des élytres, à angles postérieurs plus ou moins obtus ; faiblement bissinué à la base. Elytres à surface très densément pointillée, à pubescence très courte ; à stries presque indistinctes ou à vestiges de stries ponctuées. Pattes médiocres; tibias à éperons assez allongés ; tarses simples. Segments ventraux obsolètement impressionnés latéralement, le dernier à impression médiane faible ou nulle.

1. **Isomira murina.** L. Lg. 5-5,5. Lt. 2,4-2,8 m. — Tête ordinairement noire, au moins sur le front, avec le labre pâle. Antennes testacées à la base, obscures postérieurement. Prothorax très convexe et fortement arrondi latéralement, presque dès la base, aussi large que les élytres, court, faiblement rebordé, faiblement bissinué à la base et obsolètement sillonné au milieu de celle-ci. Ecusson paraissant aussi long que large. Elytres entièrement recouvertes d'un pointillé extrêmement fin et serré, subsquamuliforme, à strie juxtamarginale et les 2 ou 3 premières dorsales seules assez marquées, surtout vers le sommet, les autres peu distinctes ou presque nulles. Repli indis-

tinct près du sommet. Dessous densément, ruguleusement ponctué.

a. Elytres testacées, avec les antennes et les pattes, au moins en grande partie, de cette même couleur.

b. Tout le dessus d'un testacé brunâtre, avec les antennes de couleur sombre.

Toute la France, ac. Nous l'avons prise, en nombre, à diverses reprises, en battant des Buis, dans les environs de Montluçon, notamment.

2. **Isomira hypocrita** Muls. Lg. 6,7 ; Lt. 3 3,2 m. — Extrêmement voisine de la précédente dont elle présente, à peu près, les différences de coloration. Elle en diffère par la taille plus grande, la forme un peu plus étroite, plus parallèle, plus allongée ; par les palpes toujours noirs ; par les antennes un peu moins grêles, à derniers articles un peu plus longs ; par l'impression frontale sensiblement plus étendue, à peine sulciforme ; par le Prothorax bien moins dilaté-arrondi latéralement, sa moitié postérieure tombant presque en droite ligne sur la base et formant des angles postérieurs presque droits, à impressions correspondant aux sinus basilaires ordinairement bien nets, par les élytres à vestiges de stries ordinairement tous distincts, les externes, dans tous cas, plus accusés que les internes, avec, le plus souvent, les intervalles obsolètement élevés sur une partie de leur longueur; à ponctuation moins faible, moins serrée.

a. Noir avec les élytres fauves.

b. Dessus du corps entièrement noir.

Contrées froides et élevées : Briançon, (Godard) ; montagnes de Bugey, (Rey), d'après Mulsant, etc.

3. **Isomira antennata** Panz. Lg. 5,2-5,5 ; Lt. 1,8-2 m. — Dessus d'un flave plus ou moins clair, ainsi que les Palpes, les antennes et les pattes ; abdomen, moins le

sommet anal et la poitrine le plus souvent noirâtres. Tête assez fortement rétrécie en arrière. Yeux peu saillants. Antennes à 2e article un peu plus long que large, le 3e un peu plus court que le 4e, le dernier légèrement appendicé. Prothorax, assez dilaté latéralement, dès le dessus des angles postérieurs, distinctement bissinué à la base et à lobe médian in liqué, très étroitement presque obsolètement rebordé, à angles postérieurs obtus. Ecusson un peu plus large que long. Elytres un peu plus larges que le Prothorax, très peu convexes, surtout en arrière, à ponctuation un peu moins condensée que chez *murina*, distinctement squamuliforme, surtout postérieurement, à strie juxta-sutürale seule bien accusée dans ses deux premiers 1/3, les 2 ou 3 suivantes obsolètes et distinctes seulement vers le sommet. Pattes grêles. Dessous à points espacés sur les parties sternales, plus serrés et ruguleux sur le ventre, dont les côtés sont marqués d'une impression obsolète.

♂ 3e article des antennes ovalairement renflé.

♀ 3e article des antennes simple, non épaissi.

Se distingue de la variation pâle et concolore de *murina* par le 2e article des antennes cylindrique, plus long que large, au lieu d'être carré; par le Prothorax moins arrondi latéralement et à angles postérieurs plus obtus, à base un peu plus fortement bissinuée et à lobe médian un peu plus prononcé ; par l'écusson plus large ; par les élytres à ponctuation plus nette, moins serrée, à 2 ou 3 vestiges des premières stries seuls distincts, seulement dans le dernier 1/3.

Le ♂ se distingue nettement par la forme particulière du 2e article des antennes.

France centrale et méridionale. Nous l'avons prise, autrefois, en nombre, dans un bois des côteaux de la Sioule, près de Gannat, peu c.

4. **Isomira ferruginea** Kust. Lg. 3,2-3-8 ; Lt. 2,2 m. — Peu convexe, surtout sur le Prothorax et particulièrement en dedans des angles postérieurs qui paraissent très légèrement déprimés, ce segment présentant, vu de côté, avec la moitié antérieure des élytres, une surface presque plane ; d'un roux testacé en dessus et en dessous, y compris les Palpes, avec la tête et le Prothorax parfois rembrunis. Tête obliquement rétrécie en arrière, à sillon assez étroit, à museau subconique, au moins aussi long que la portion antérieure. Yeux assez petits, non ou à peine saillants, très distancés sur le front. Antennes très grêles, à 2e article un tant soit peu plus long que large, le 3e, guère plus long que le 4e, le dernier appendicé au sommet. Prothorax légèrement en arc régulier de la base au sommet, à angles postérieurs aigus, visiblement bissinué à la base, avec une très courte impression en forme de strie, au dessus de chaque sinuosité, à lobe médian tronqué. Ecusson plus court que large. Elytres un peu plus larges que le Prothorax, à 2 ou 3 premières stries seules bien marquées postérieurement, les autres indiquées par des séries de points ou nulles, intervalles à ponctuation finement médiocrement serrée. Repli n'atteignant pas le sommet. Pattes grêles. Dessous à ponctuation assez lâche sur les flancs, plus dense au milieu de l'abdomen.

Corse. France méridionale, d'après l'indication de quelques collections, ce qui mériterait d'être confirmé.

Genre ERYX. Steph. (*Prionychus* Sol.)

Oblong-ovalaire, assez large, convexe, parcimonieusement pubescent. Dernier article des palpes maxillaires cultriforme, allongé, s'unissant au précédent sans saillie anguleuse à la base. Antennes filiformes, à 1er article oblong, légèrement claviforme, le 2e noueux, guère plus long que la moitié du suivant, 4 11 beaucoup plus longs

que larges, sublinéaires, le dernier brièvement subulé au sommet ; finement pubescentes, quelques poils rigides au sommet des articles. Tête large et courte ; yeux grands, peu saillants, séparés, sur le front, par un espace un peu moindre que leur diamètre, très peu distants du Prothorax ; front séparé de l'épistome par un sillon élargi. Prothorax en trapèze à ligne courbe, deux fois, environ, aussi large que long, à angles postérieurs un peu avancés sur les angles huméraux des élytres, bissinué à la base, à lobe médian tronqué. Elytres régulièrement plus ou moins profondément striées-ponctuées, à interstries criblés de points, à rebord bien distinct jusqu'à l'angle sutural qui est vif. Pattes médiocres, tarses à 4e article muni d'une sole membraneuse avancée sous l'article suivant. Onychium poilu Dessous à hanches antérieures seules contiguës, à abdomen densément, rugueusement, ponctué, à faible impression sur le côté de chaque segment, le dernier uni, beaucoup plus court que le précédent.

Tableau des espèces.

1

1. Corps luisant. Ponctuation du Prothorax médiocre et peu serrée. Lame du Prosternum, au-devant des hanches antérieures, sublanciforme, étant dilatée au milieu, légèrement déprimée et à peine ponctuée en avant. 2.
— Corps mat ou très peu luisant. Ponctuation du Prothorax serrée ou très serrée. Lame prosternale, au devant des hanches antérieures, étroite, à côtés parallèles, subconvexe et grossement ponctuée en avant. 3.
2. Stries des élytres larges, bien marquées, la 1re distincte jusqu'à la base. Ponctuation des interstries

assez fine mais très nette sur toute la surface. Angles postérieurs du Prothorax légèrement aigus.
MELANARIUS Germ.

— Stries des élytres étroites, plus finement ponctuées au fond, la 1re effacée antérieurement, plus distinctement dirigée en dehors. Ponctuation des interstries très fine, surtout antérieurement, moins profonde. Angles postérieurs du Prothorax presque droits. FAIRMAIREI Reiche.

3. Front séparé de l'épistome par une large impression ou sorte de fossette profonde. Ecusson à pointe arrondie. ATER F.

— Front séparé de l'épistome par un sillon étroit, médiocrement profond. Ecusson en triangle équilatéral, à pointe aiguë. LUGENS Kust.

II

1. Elytres ayant toutes les stries bien marquées, souvent profondes, entières, même au sommet et en dehors. 2

— Elytres à stries légères extérieurement et vers le sommet. Intervalles présentant de petites côtes obsolètes. Sillon transverse du front étroit, non élargi dans son milieu. LUGENS.

2. Stries des élytres très peu profondes, sauf au sommet. Interstries plans ou presque plans dans la première moitié. Ecusson subtriangulaire. Front à impression élargie presque en fossette au milieu.
FAIRMAIREI.

— Stries des élytres profondes d'un bout à l'autre, avec les interstries convexes. Ecusson à pointe plus ou moins arrondie ou émoussée. Sillon frontal largement élargi. 3

3. Prothorax densément, profondément ponctué, ru-

gueux. 1re strie des élytres non rapprochée de la 2e à la base. ATER.

— Prothorax à fond lisse, peu densément ponctué. 1re strie des élytres obliquant vers la 2e à la base. MELANARIUS.

Description des espèces.

1. **Eryx ater** F.— Lg. 10-12; Lt. 5-5,5 m.— Noir, très peu luisant, palpes, Labre, antennes, pattes et sommet de l'abdomen rougeâtres ou flavescents. Dessus à pubescence brunâtre assez longue, couchée, distinctement soulevée vers le sommet des élytres, peu distincte sur les parties antérieures. Tête largement impressionnée entre le front et l'Épistome, faiblement déprimée sur le front, profondément ponctuée; yeux subcontigus au Prothorax. Antennes légèrement dentées en dedans, à partir du 4e article, les deux derniers plus étroits que les précédents, le dernier brièvement subulé. Prothorax paraissant élargi d'avant en arrière, à angles postérieurs presque droits, émoussés, légèrement relevé latéralement, faiblement impressionné transversalement à la base, de chaque côté, profondément densément ponctué. Ecusson subogival, ponctué. Elytres assez longues, parallèles, ♂, un peu arquées latéralement, ♀, à stries profondes d'un bout à l'autre, avec les interstries convexes ; à ponctuation médiocrement serrée. Première strie droite à la base. Tarses grêles. Dessous à 4 premiers segments ventraux marqués, latéralement, d'une forte impression ; à tranche prosternale subparallèle, à gros points profonds ; à pubescence assez longue, soulevée, plus abondante sur le dernier segment ♂.

Toute la France, surtout dans le terreau des vieux arbres ac.

2. **Eryx melanarius** Germ. (*laevis* Kust) Lg. 9-10 ; Lt. 5 m. — Espèce intermédiaire aux E. *Fairmairei* et *ater*. Elle a la taille et la forme relativement plus étroite

du premier, le même aspect brillant, la ponctuation presque nulle de la lame prosternale au devant des hanches antérieures ; elle s'en distingue presque uniquement par la ponctuation plus forte, moins espacée du Prothorax, par les angles de ce segment plus aigus ; par les stries des élytres assez profondes, plus fortement ponctuées au fond, avec la première bien distincte jusqu'à la base et surtout par la ponctuation plus forte, très nette des interstries, même antérieurement, et par ceux ci assez convexes ; elle se rapproche du second par les stries profondes et les intervalles convexes ; mais s'en distingue par la ponctuation bien moins serrée, sur un fond lisse, nullement rugueuse du Prothorax ; par la 1re strie des élytres légèrement arquée en dehors, se rapprochant ainsi de la 2e ; par la ponctuation plus faible des stries et des intervalles des élytres.

Nous n'avons pas la certitude que cette espèce ait été signalée de France. Elle paraît avoir été souvent confondue avec *Eryx Fairmairei*.

3. **Eryx lugens**. Kust. Lg. 9 ; Lt. 4,8 m. — Très voisin du précédent dont il diffère par le sillon frontal étroit et peu profond, par la ponctuation plus serrée, rugueuse ; par le 2e article des antennes moins épais ; par le Prothorax à rebord assez faible mais distinct au milieu de la base : à points profonds, subconfluents, plus gros latéralement ; par l'écusson terminé en pointe aiguë; par les stries des élytres à peine indiquées, sauf les deux premières, avec les interstries irrégulièrement élevés en côtes obsolètes, par le dessous rugueusement ponctué, à dernier segment ventral légèrement relevé.

Nous ne l'avons pas vu de France.

4. **Eryx Fairmairei**, Reiche. Lg. 10-11 ; Lt. 5-5,3 m. — Assez voisin de l'E. *ater*, plus brillant. Front tout aussi largement impressionné. Antennes moins épaisses, non

distinctement dentées en dedans. Prothorax plus fortement bissinué à la base, à rebord latéral plus fortement, étroitement, relevé, dépourvu d'impression sulciliforme transverse au-dessus des angles postérieurs, à ponctuation médiocre, peu serrée. Ecusson en triangle équilatéral, pointu. Elytres à stries peu profondes, souvent effacées en dehors, à interstries peu densément ponctués. Abdomen finement, lâchement ponctué.

Plus voisin, encore, de *melanarius*, à stries relativement fines et à interstries plus finement, moins profondément ponctués, à 1re strie s'écartant de la suture à la base, plus distinctement que chez l'E. *melanarius*.

France centrale et méridionale : Landes, Pyrénées, (Reiche) ; Bourbonnais, aussi de Corse, ar.

Genre ALLELUCA F.

Forme étroite, allongée, subdéprimée antérieurement. Palpes maxillaires à 2e article 3 fois plus long que large, subfiliforme, légèrement noueux au sommet, le 3e légèrement conique, muni de longs cils raides en dehors, le dernier en triangle fortement dilaté transversalement, plus large au sommet que sur les côtés, profondément sillonné sur sa tranche interne. Tête plus longue que large, à front séparé de l'épistome par un sillon arqué, à prolongement antérieur presque carré. Yeux légèrement saillants, subcontigus au Prothorax. Antennes dépassant le milieu du corps, subfiliformes, à 2e article carré, le 3e un peu plus court ; seulement, que le 4e, de même forme, 3 11 très allongés. Prothorax presque en carré transverse, à côtés presque droits, à angles postérieurs rectangulaires. Elytres subparallèles latéralement, profondément striées-crénelées, à rebord externe prolongé jusqu'à l'angle sutural. Pattes longues et grêles. Cuisses antérieures très renflées. Tibias linéaires. Tarses simples.

Tableau des espèces.

1 Entièrement noir en dessus, avec la base des antennes et les pattes d'un rouge clair. Pubescence du dessus cendrée. MORIO F.
(RHENANA Bach).

— Noir en dessus. Antennes et pattes noires. Elytres fauves. Pubescence du dessus flavescente.
SEMI LIVIDA. Pic.

Description des espèces.

1. **Allelucа morio** F. Lg. 8-9 ; Lt. 2-2,8 m. — Noire ou brune, Palpes, labre, antennes, pattes et sommet de l'abdomen d'un flave rougeâtre. Tête à peine moins large que le Prothorax, à yeux moins distants sur le front que la largeur de leur diamètre, ♂, plus écartés, ♀. Antennes à articles linéaires, ♂, très légèrement dentées, ♀, le 1er article faiblement renflé, le dernier faiblement comprimé en dehors, postérieurement, Prothorax à côtés latéraux droits, ♂, légèrement arqués, ♀, à rebord bien net, sauf au milieu de la base, marqué d'un sillon longitudinal entier et d'impressions obsolètes de chaque côté de la base et sur le disque ; presque plan. Ecusson en triangle curviligne à pointe mousse, pointillé. Elytres quatre fois, au moins, plus longues que le Prothorax, faiblement convexes transversalement, à peu près planes dans leur première moitié, plus larges que le Prothorax aux épaules, dont l'angle est émoussé. Elytres à strie juxta-scutellaire raccourcie, à intervalles convexes, criblés de points assez nombreux. Cuisses antérieures renflées. Dessous à premiers segments ventraux marqués d'une forte impression, à ponctuation espacée sur la poitrine, médiocre et d'aspect un peu rugueux, sur l'abdomen, à dernier segment comprimé, subtronqué ♂, arrondi, ♀.

Ici viendrait se placer une espèce qui nous est restée inconnue, trouvée à Francfort-sur le-Mein par le Baron v. Heyden, mais non signalée de France : *rhenana*, qui se distinguerait nettement de *morio*, par le Prothorax beaucoup plus large que long, assez fortement mais peu densément ponctué, etc.

2. **Alleluca semilivida** Pic (♀) Lg. 9 ; Lt. 2,6 m. — Noire, y compris les Palpes, les antennes et les pattes ; sommet de l'abdomen roussâtre ; élytres fauves. Dessus à pubescence couchée d'un gris fauve. Epistome à angles antérieurs émoussés. Tête à sillon semi-circulaire très marqué et à ponctuation analogue à celle de l'A. *morio*. Antennes plus épaisses, le 4e article élargi, (les suivants manquent chez l'exemplaire type, communiqué par M. Pic). Prothorax de même forme que celui de l'A. *morio* ♀, mais à impressions latérales de la base plus nettes, avec une faible impression transverse au milieu de celle ci ; pas de fossettes sur le disque ; angles postérieurs non distinctement redressés en une petite dent ; ligne médiane lisse à peu près nulle. Elytres striées et ponctuées comme chez A. *morio*. mais à interstries presque plans. Dernier segment ventral marqué d'une fossette assez profonde.

Agay, Var. (Pic).

Facile à distinguer de l'A. *morio*, dont elle a la forme, par sa coloration très différente et surtout par celle de la pubescence du Prothorax et des élytres ; par le 4e article des antennes épaissi ; par les interstries des élytres non distinctement convexes, etc.

Genre HYMENORUS Muls.

Allongé, très légèrement convexe, parcimonieusement pubescent, à ponctuation peu dense en dessus. Faciès des *Alleluca*. Dernier article des Palpes maxillaires subcultriforme, légèrement échancré et sillonné sur sa tranche

interne. Tête obtusément légèrement conique en avant, moins large que le Prothorax ; front séparé de l'épistome par un sillon presque droit. Yeux très peu saillants, subcontigus au Prothorax. Antennes médiocres, n'atteignant pas le milieu du corps, filiformes, parcimonieusement garnies de poils hispides, à 1er article légèrement renflé, le 2e presque carré, les suivants à peine distinctement obconiques, 3-4 un peu plus longs que les autres, 5-10 de 1/3, seulement, plus longs que larges, rugueux, le dernier légèrement ovalaire, à pointe émoussée, ♂, presque linéaire et plus étroit, ♀. Prothorax subtransversal, subtronqué à la base. Elytres à 9 stries ponctuées, (non compris la juxta-scutellaire raccourcie), à repli interrompu en avant. Pattes allongées, plus courtes que dans le Genre *Alleluca*, à pénultième article des tarses muni d'une sole membraneuse prolongée sous l'article suivant. Hanches antérieures contiguës.

Ce Genre forme bien le passage des Alleluca aux Mycetochares et a plus d'analogie, à notre avis, avec le premier.

Hymenorus Doublieri Muls. Lg. 8,8,5 ; Lt. 2,5-2,7 m. — Brun, châtain sur les Palpes, les antennes et la majeure partie du dessous. Tête légèrement rétrécie derrière les yeux, qui sont séparés sur le front, par une largeur subégale au diamètre de l'un d'eux, dans les deux sexes, assez faiblement, peu densément ponctuée. Antennes rugueusement ponctuées, un peu plus épaisses, ♂. Prothorax légèrement convexe, noté, à la base, de 3 faibles impressions, la médiane simulant parfois un sillon longitudinal très peu profond, à ponctuation très peu serrée, à côtés droits postérieurement, formant des angles postérieurs presque rectangulaires ♂, un peu arqués au-dessus des angles qui sont légèrement obtus ♀. Ecusson subogival, à points espacés Elytres droites, latéralement,

dans leur milieu ♂, un tant soit peu arquées, ♀, subacuminées au sommet, à interstries densément ponctués. Tibias à éperons assez longs, un peu plus déliés ♂; 1er article des tarses postérieurs un peu plus court que les suivants réunis. Dessous lâchement ponctué, avec le dernier segment ventral presque lisse, très brillant, impressionné peu fortement, ♂.

Environs de Draguignan, (Doublier), d'après Mulsant, rare.

Cette description, (ainsi que celles des *Eryx melanarius* et *lugens*), a été faite sur des exemplaires de la riche collection v. Heyden, revus par le Docteur v. Seidlitz, l'un provenant des Landes, (de Bouvouloir), l'autre étiqueté : France méridionale, (Perris).

Genre MYCCTOCHARES. Berthol.

Oblong ou oblongo-ovalaire, peu convexe ou subdéprimé, pubescent. Palpes maxillaires à 1er article oblong, le 2e brièvement triangulaire, le dernier subcultriforme. Tête courte, avancée en museau obtus en avant, la partie située en avant des yeux beaucoup moins longue que le reste de la tête ; très légèrement rétrécie derrière les yeux qui sont très peu saillants. Antennes assez épaisses atteignant à peine le milieu du corps, garnies de poils hispides, à articles 3-5 seuls de 1/3 plus longs que larges, un peu plus grosses vers le milieu, surtout ♀, le 2e article du double, au moins, plus court que le 3e, 4-10 subcylindriques ♂, triangulaires ou subcupuliformes ♀, le dernier subovalaire, un peu plus étroit et un peu plus court que le précédent. Prothorax plus étroit que les élytres, court, plus ou moins arrondi latéralement suivant les sexes, à angles postérieurs droits, à rebord latéral tranchant d'un bout à l'autre ♂, devenant obtus en avant, ♀. Elytres à côtés parallèles ♂ ou légèrement arquées, ♀, à épaules lé-

Henri GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, au reçu d'un mandat-poste ou *contre remboursement.*

S'adresser pour renseignements, au bureau du journal.

1°	Une petite Collection de Bryaxides, Scydmœnides, Paussides, etc., de France		15f
2°	de Curculionides,	*Otiorhynchini*	30
3°	—	du Genre *Otiorynchus* seul	20
4°	—	*Brachiderini*	25
5°	—	*Tanymecini, Brachycesrini*	8
6°	—	*Cleonini*	15
7°	—	*Rhytirhinini, Hylobiini, Hyperini*	12
8°	—	*Erirhinini, Cossonini*	12
9°	—	*Cryptorhynchini, Ceutorhynchini*	28
10°	—	*Ceutorynchini* (seuls)	20
11°	—	*Calandrini, Thychiini*	25
12°	—	*Magdalinii, Apionini*	30
13°	—	*Apionides* (seuls)	20
14°	—	Anthribidæ, Bruchidæ	20
15°	—	Scolytidæ	10
16°	Bembidiidæ		12
17°	Trechidæ		15
18°	Clythridæ et Cryptocephalidæ		20
19°	Silphidæ		20

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, jointsà la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de Coléoptères d'Europe et Circà excédant 50 francs. (soit 25 francs nets à payer . *aucune réduction pour un chiffre inférieur* . Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de Coléoptères choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire. (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, une centurie sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLÉOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane ; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères, (banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *rendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*.

N° 8

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

12 Avril 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 8 (1900-1901)

Faunule des Coléoplères de la France, etc., CISTELIDÆ *(Suite)* 113-128

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), **6 Francs** *net*, pour la France et pour l'Etranger (1), payable D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), l'abonnement part du N° 1 de chaque série et est renouvelable, *dès la distribution du numéro* 12.

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. *Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.*

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques, avec description de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur pour un plus grand nombre) aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan adopté), soit pour des révisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune paléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, et à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, et d'autres groupes ou familles qui seront indiqués ici successivement, *tous frais d'envois et de correspondance joints à la demande* en timbres français ou étrangers. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS et réunir dans un même envoi, sauf exceptions, tous les insectes à nommer appartenant à un même groupe.

Nos abonnés peuvent nous adresser *actuellement* pour être nommés, *dans les conditions indiquées ci dessus* : en outre des *Curculionides* (BRUCHIDES et SCOLYTIDES exclus), (*Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Œdemerides*, *Anthicides*, *Salpingides*, *Pythides*, *Serrapalpides* et tous les HÉTÉROMÈRES de France, moins les MORDELLIDES, (pour le moment).

gèrement saillantes, anguleuses ; à stries ponctuées souvent assez confuses après le milieu, avec la ponctuation des interstries effacée vers le sommet. Pattes grêles, allongées ; tibias sublinéaires, à éperons de longueur variable ; tarses simples. Abdomen à impressions latérales généralement peu distinctes ; éparsement ponctué, à dernier segment ventral uni.

Tableaux des espèces.

I

1. Dessus de couleur noire, uniforme. 3
— Elytres noires ornées, chacune, d'une ou de deux taches jaunâtres ou orangées. 3
2. Prothorax à ponctuation faible et très espacée, à bord basilaire nullement relevé. LINEARIS Illig.
— Prothorax à ponctuation forte et serrée, à bord basilaire étroitement relevé. FLAVIPES var. (♀)
3. Elytres ornées d'une seule tache pâle sous l'épaule. 4
— Elytres ornées d'une tache infra humérale et d'une autre vers les 3/4 de leur longueur. 4 MACULATA Latr.
4. Taille plus grande : 7-8 m. Articles 5 10 des antennes beaucoup plus longs que larges. 5
— Taille inférieure : 5 6 m. Articles 5-10 des antennes à peine plus longs que larges. BIPUSTULATA Illig.
5. Stries des élytres très faibles ; intervalles à peu près plans. FLAVIPES F.
— Stries des élytres profondes, intervalles convexes. AXILLARIS Payk.

II

1. Prothorax distinctement moins large que les élytres, formant extérieurement, à la rencontre de celles-ci, un angle plus ou moins prononcé. LINEARIS Illig.

— Prothorax à peu près de la largeur des élytres et ne formant pas, à la rencontre de celles ci, un angle rentrant distinct. 2

2. Cuisses entièrement flaves ou à peine rembrunies. Taille : 7-8 m. Pubescence du dessus presque appliquée, peu distincte sur la première moitié des élytres et sur les parties antérieures, à tache infra-humérale flave ou tout noir. Prothorax assez densément, plus fortement ponctué. 3

— Cuisses en partie noirâtres, au moins celles des deux paires antérieures. Taille : 5-6 m. Pubescence du dessus distinctement relevée, surtout vers le sommet des élytres. Elytres concolores ou maculées de flave. Prothorax à ponctuation faible et espacée sur un fond lisse. 4

3. Front, entre les yeux, guère plus lage que le diamètre transverse de l'un d'eux. Elytres à stries superficielles et interstries presque plans. FLAVIPES.

— Front évidemment plus large, entre les yeux, que le diamètre de l'un d'eux, plus fortement convexe. Stries des élytres profondes, à intervalles convexes. AXILLARIS.

4. Une seule tache flave intra-humerale, sur chaque élytre. BIPUSTULATA.

— Deux taches flaves sur chaque élytre, l'une intra humérale, l'autre postérieure. 4-MACULATA.

Description des espèces.

1. **Mycetochares Linearis** Illig.— (*barbata* Latr.) Lg. 6-8 ; ♂ Lt. 4-8 2 ; ♀ 2,2-3 m. — Noir luisant, Palpes, labre, les trois premiers et le dernier articles des antennes et pattes d'un flave pâle. Tête moins large que le Prothorax, presque arrondie en travers, rétrécie derrière les yeux

qui sont séparés du Prothorax, à front séparé de l'épistome par une impression large et profonde ; lisse avec de gros points épars. Antennes à 3e et 4e articles subégaux en longueur, (celui là un peu plus étroit), à peine plus longs que les suivants, le dernier subovalaire, plus court que le précédent. Prothorax convexe, de 1/3, au moins, plus large que long, légèrement bissinué et tri-impressionné à la base, à points espacés. Elytres à premières stries ponctuées assez régulières, sauf dans la région scutellaire, effacées vers le sommet, ainsi que la ponctuation des interstries, qui est à peine plus faible que celle des stries: à angle sutural plus vif ♀. Pattes grêles. Abdomen presque lisse, surtout sur les derniers segments ventraux, à ponctuation écartée, sur les autres.

♂ Etroit, subdéprimé sur les élytres dont les côtés sont parallèles. Tête petite. Yeux proéminents, séparés sur le front par un espace subégal au diamètre de l'un d'eux. Antennes à articles 4-10 subcylindriques. Prothorax à côtés presque droits en arrière, non redressés à la base. Sommet de l'abdomen densément velu.

♀ Plus large, assez convexe sur les élytres qui sont très légèrement arquées latéralement. Tête assez grosse ; yeux peu saillants, séparés, sur le front, par un espace une fois 1/2 plus large que leur diamètre. Antennes à articles 4 10 coniques. Prothorax subcordiforme, étant distinctement rétréci à la base et largement arrondi latéralement.

Toute la France, la Corse, c.

2. **Mycetochares flavipes** F. — Lg. ♂ 7,5 ; Lt. ♂ 2,8 m., ♀ 7-8 ; lat. 4 m. — Oblongue Convexe, à pubescence du dessus peu abondante, presque appliquée ; noire en dessus ou avec une tache intra-humérale flave, mandibules (moins l'extrémité qui est noire), base des antennes, souvent un fin liseré autour du Prothorax et pattes avec les

cuisses parfois rembrunies, de cette même couleur. Tête courte, irrégulièrement arrondie, à front séparé de l'épistome par un large et profond sillon, plus distinctement ponctuée en avant. Yeux saillants. Antennes subfiliformes, parcimonieusement hispides, un peu atténuées postérieurement, à dernier article plus étroit, un peu plus court que le précédent et subcomprimé. Prothorax transversal, à peine plus étroit que les élytres, légèrement convexe, subtronqué à la base, qui est peu distinctement bissinuée, légèrement relevée ; à angles postérieurs obtus ; à ponctuation peu profonde et médiocrement serrée. Ecusson subogival ou presque en 1/2 cercle. Elytres striées-ponctuées plus profondément antérieurement et extérieurement, interstries peu densément et peu fortement ponctués, parfois entremêlés de rides, plans ou peu convexes. Pattes médiocres, tibias à éperons longs. Dessous à ponctuation espacée. Hanches antérieures contiguës.

♂ Plus étroit, à côtés plus parallèles. Antennes plus minces, à articles moins épaissis, plus distinctement coniques. Dernier segment ventral subtronqué.

♀ Plus large, un peu plus convexe, moins parallèle latéralement. Antennes plus épaisses, à articles plus gros. Dernier segment ventral à pointe obtuse ou arrondie.

Montagnes des parties orientales de la France, suivant Mulsant, r.

3. **Mycetochares axillaris** Pk. ♂. Lg. 6-7 ; Lt. 2,5 m. — Extrêmement voisine de l'espèce précédente, dont elle ne diffère que par les caractères suivants : tête plus large, plus convexe, plus obtuse en avant ; front séparé de l'épistome par un sillon étroit, arqué en dedans. Yeux transverses. Antennes à articles intermédiaires moins épais. Prothorax un peu plus large, un tant soit peu plus arrondi latéralement. Elytres plus longues, un peu plus convexes, à stries profondes au lieu d'être faibles, à inter-

valles convexes au lieu d'être presque plans, Même pubescence peu fournie et tout à fait couchée.

Nous n'avons vu qu'un ♂ de Francfort communiqué par M. Le Baron v. Heyden. La ♀ nous est restée inconnue.

Cette espèce pourrait se rencontrer dans nos limites de l'Est.

4. **Mycetochares bipustulata** Illig. Lg. 5-6 ; Lt. 1,8 2.— Oblongue, un peu allongée, convexe, dans les deux sexes, d'un noir luisant, base des antennes, tibias et tarses testacés ; une tache intra-humérale aux élytres d'un jaune orangé. Dessus à pubescence brunâtre, assez longue, soulevée sur les élytres, surtout postérieurement, presque hérissée sur les parties antérieures. Tête médiocre, subarrondie, très brièvement, peu fortement rétrécie à la base ; front séparé de l'épistome par un sillon presque droit ; à gros points espacés. Yeux non distinctement saillants. Antennes subfiliformes, à peine plus épaisses vers le milieu, à articles 3-4 oblongs, les suivants un peu plus courts, seulement un peu plus longs que larges, le dernier subovalaire, un peu plus court que le précédent, roussâtre au sommet. Prothorax subtransversal, convexe, à bords latéraux déprimés, faiblement bissinué à la base, arrondi latéralement en avant, à angles postérieurs légèrement obtus, marqué, à la base, de chaque côté, d'une impression oblique subtriangulairement transverse, à impression longitudinale faible au milieu ; à ponctuation médiocre, espacée. Ecusson subogival. Elytres non distinctement plus larges que la plus grande largeur du Prothorax, marquées d'une faible impression commune au-dessous de la base, à stries peu profondes, peu régulièrement ponctuées, effacées au sommet et en dehors, la juxtamarginale seule très accusée, leur ponctuation à peine plus forte que celle des interstries qui sont presque plans,

sauf ceux rapprochés de la suture ; ne recouvrant pas complètement l'abdomen, ♂♀. Pattes allongées, médiocrement grêles ; tibias à éperons courts ; cuisses plus ou moins noirâtres, au moins les antérieures et les intermédiaires. Dessous lisse, à points gros sur les parties sternales, fins sur l'abdomen, espacés. Dernier segment ventral plus étroitement arrondi, ♂.

France septentrionale ; environs de Paris, de Briançon (Godard) ; de Bitche, (Gaubil), d'après Mulsant.

5. **Mycetochares 4-maculata** Latr. Lg. 3 3,5 ; Lt. 2,2,2 m. — Très voisine de la précédente, même forme, même coloration, même ponctuation écartée, même dépression au-dessous de la base des élytres ; stries analogues, cuisses colorées de même. S'en distingue surtout par la présence d'une 2e tache flave, transverse, vers les 3/4 des élytres et par la pubescence bien moins soulevée, nullement hérissée sur les parties postérieures. Le labre et le bord de l'épistome sont flaves au lieu d'être bruns ; les antennes sont un peu moins épaisses, à articles un peu plus coniques, un peu plus allongés ; le Prothorax est un peu rétréci à la base ; les 2 ou 3 premières stries des élytres sont souvent un peu plus larges, avec les intervalles correspondants subconvexes. Le ♀ a la tête plus petite, les élytres plus étroites, les antennes moins épaisses.

Environs de Lyon (Mulsant, Grilat) ; Fontainebleau (Chevrolat) ; Provinces méridionales, d'après Mulsant. ar.

Divers catalogues réunissent la M. *fasciata* Muls. à la M. *4-maculata*. Nous n'avons pas eu sous les yeux de type de la première espèce, mais l'auteur les place dans une section différente, à cause des hanches antérieures distantes ou contiguës ; en outre la description semble indiquer pour la M. *fasciata*, une espèce plus grande, plus allongée, analogue à M. *axillaris*, à pubescence livide (au lieu d'être

noire, à joues, épistome, bouche et pattes d'un roux testacé, ♂. Tous nos exemplaires, assez nombreux, de 4-maculata ont les joues noires, comme le reste de la tête, le bord seulement de l'épistome étroitement fauve, les cuisses noirâtres dans les deux sexes. En outre, chez M. *4-maculata* la forme est à peine différente d'un sexe à l'autre. Cette réunion n'a pas été admise, du reste, par M. v. Seidlitz qui assimile la M. *fasciata* à la M. *thoracica*, espèce que nous ne connaissons pas davantage.

Nous en reproduisons ci après la dignose: *Pectinipèdes*, p. 25.

« **Mycetochares fasciata** E. et V. Mulsant. — Corps allongé, noir ou noir brun ; hérissé, en dessus, de poils mi couchés d'un fauve livide ; joues, épistome, bouche et pieds d'un roux testacé (♂), en partie obscurs, (♀). Prothorax ponctué, noté d'une fossette au devant de chaque quart externe de la base. Elytres une fois plus longues que larges dans leur milieu ; ruguleusement ponctuées ; offrant près de la suture, les traces légères (♂), ou plus distinctes (♀), de trois stries ; ornées, chacune, d'une tache ou d'une bande d'un roux testacé : la tache humérale obliquement ovalaire, prolongée jusqu'au quart : la bande subtransversale, presque des deux tiers aux quatre cinquièmes. Hanches de devant séparées par un prosternum comprimé.

♂ Corps allongé, presque parallèle. Prothorax presque parallèle dans sa seconde moitié. Elytres plus d'une fois plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu ; subparallèles jusqu'aux deux tiers. Labre, antennes et pieds d'un roux testacé.

♀ Corps moins étroit, moins parallèle. Prothorax arrondi sur les côtés et sinué près des angles postérieurs. Elytres à peu près une fois plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu ; faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite, en ligne un peu courbe, de

ce point jusqu'à l'angle sutural. Labre, antennes et pieds d'une teinte moins claire ; les antennes nébuleuses ou obscures dans leur milieu ; les pieds principalement sur les cuisses. Long. 5,6 6,7. Larg. 02, 2 ♂ ; 02,6, ♀.

Cette espèce a été prise par mon fils et par moi dans le département des Basses-Alpes. J'en ai vu, dans la collection Chevrolat, un individu provenant de la même localité. »

. . . . . et l'auteur n'a nullement songé à comparer son espèce au *4-maculata !*

Genre OMOPHLUS Sol. (1).

Corps oblong, médiocrement convexe. Mandibules arquées, entières. Mâchoires pourvues d'une touffe membraneuse analogue à celle qu'on remarque chez certains MYLABRIDES. Dernier article des Palpes maxillaires et labiaux soit subcultriforme, soit plus rarement subfusiforme et tronqué au sommet, soit enfin élargi subtriangulairement. Tête obtusément brièvement avancée en avant, non étranglée postérieurement. Front large, séparé de l'épistome par un sillon arqué, peu profond. Yeux médiocres, latéraux, peu convexes. Antennes filiformes, plus rarement à articles subtriangulaires et subdentés. *Amerinæ*, *picipes* ; atteignant les 2/3 ou seulement la moitié de la

(1) Ce Genre, qui fait partie du groupe II, CTENIOPIDES, de Lacordaire a été divisé en deux sous-Genres : *Megischia* Sol. caractérisé par le dernier article des Palpes maxillaires presque fusiforme, étroitement tronqué et imperceptiblement creusé à l'extrême pointe, et *Omophlus* caractérisé par le même article cultriforme, allongé, élargi postérieurement et largement tronqué au sommet, dont la tranche est sillonnée dans toute sa longueur : mais, il faudrait, si on tenait compte de ce caractère, établir un 3e sous-Genre pour l'*O. rugicollis* qui a cet article des Palpes élargi triangulairement, presque sécuriforme. Quant au repli des élytres, ainsi que l'a fait remarquer Lacordaire, il ne peut être considéré comme un caractère générique. Il cesse brusquement à la hauteur de l'abdomen chez les *O. lepturoides* et *rugicollis*, et se prolonge en s'atténuant, jusqu'au sommet, chez *picipes* et *Amerinæ*. L. *O. armillatus* est un *Omophlus* pr. d. non un, *Megischia*, contrairement à l'indication de divers catalogues.

longueur du corps, à 1er article renflé, le 2e très court, le 3e toujours plus long que le 4e, le dernier cylindrique, subulé au sommet. Prothorax à bords latéraux généralement relevés, parfois largement, indistinctement bissinué à la base. Ecusson subtriangulaire. Elytres à stries distinctes ou confuses, à repli presque entier ou très raccourci. Tarses allongés, à articles subtriangulaires. Ventre muni d'un 6e segment très développé (1), soit subparallèle, soit dilaté latéralement, anguleusement, surtout ♂, à la hauteur du 4e segment.

Tableau des espèces.

I

1. Palpes maxillaires à dernier article plus ou moins dilaté intérieurement, redressé en-dessus, à la pointe, ♂. 2e article des antennes très court, presque en carré transverse. RUGICOLLIS Brullé.
— Palpes maxillaires à dernier article subcultriforme, nullement dilaté intérieurement, de même forme, ♂♀. 2e article des antennes brièvement conique, presque aussi long que large. 2
2. Prothorax étroit, presque carré, à pubescence rare, couchée, à côtés latéraux non distinctement relevés. Tibias des deux premières paires de pattes fortement arqués en dedans. CURVIPES Brullé.
— Prothorox fortement transversal, presque aussi large que les élytres, à bords latéraux plus ou moins fortement relevés. Tous les tibias droits. 3
3. Taille grande. Tête et Prothorax dépourvus de pubes-

(1) Ce caractère étant commun à tous les Genres de CTENIOPIDES, nous ne le répéterons pas.

cence. Tête évidemment plus longue, du bord antérieur des yeux que de ce point à la base. Repli des élytres cessant brusquement vers la hauteur de la base de l'abdomen. LEPTUROIDES F.

— Taille moyenne. Tête et Prothorax à pubescence longue, hérissée. Portion de la tête comprise, du bord antérieur des yeux au sommet, pas plus longue que la partie postérieure. Repli des élytres très aminci postérieurement, mais continué jusqu'au sommet. 4

4. Tibias postérieurs densément garnis de spinules dressées sur leur tranche externe, les antérieurs denticulés. Antennes filiformes. Prothorax très peu convexe, mat, à ponctuation extrêmement serrée. PICIPES F.

— Tibias postérieurs garnis, extérieurement, de rares poils rigides ou spinules très courtes, abaissées. Prothorax convexe, luisant, à ponctuation très peu serrée. Antennes à articles 4-10 noueux et un peu saillants au sommet.

a. Antennes et pattes entièrement noires ou brunâtres. AMERINÆ Curtis.

b. Base des antennnes et tarses au moins, (parfois les tibias), d'un testacé pâle. V. FRIGIDUS Muls.

II

1. Antennes et pattes entièrement noires ou noirâtres, 2

— Antennes, au moins leur base, tarses et parfois les tibias d'un testacé clair ou foncé. 4

2. Prothorax hérissé de longs poils noirâtres. AMERINÆ.

— Prothorax à pubescence cendrée appliquée, sans poils dressés. 3

3. Dernier article des Palpes maxillaires dilaté triangulairement, subsécuriforme. Prothorax à bords latéraux

largement redressés jusqu'aux angles antérieurs, fortement, densément ponctué sur les côtés.
RUGICOLLIS.

— Dernier article des Palpes maxillaires en cône allongé, non anguleux latéralement, tronqué au sommet, beaucoup plus long que large. Prothorax à bords latéraux assez largement explanés, peu fortement redressés, à ponctuation médiocre, écartée, même sur les côtés. LEPTUROIDES.

4. Tibias antérieurs et intermédiaires fortement recourbés en dedans. Repli des élytres devenant nul à la hauteur des hanches postérieures. CURVIPES.

— Tous les tibias droits. Repli des élytres prolongé, en s'atténuant sensiblement, presque jusqu'au sommet. 5

5. Prothorax parcouru par un sillon longitudinal, criblé de très petits points extrêmement serrés. Ecusson largement tronqué au sommet. V. FRIGIDUS.

— Prothorax sans sillon distinct, à ponctuation inégale, peu serrée. Ecusson terminé en pointe plus ou moins aiguë. PICIPES.

Description des espèces.

1. **Omophlus** (*Megischia*) **curvipes** Brullé. — Lg. 9-12 ; Lt. 3-4 m. — Allongé, assez étroit, noir, à premiers articles des antennes, au moins leur base, et tarses roussâtres ; élytres testacées ou d'un flave roux. Dessus à pubescence très obsolète. Tête largement, rectilinéairement, rétrécie en arrière, à prolongement anté-oculaire de 1/3 plus long que le reste de sa longueur, un cône tronqué ; sillon antérieur médiocre, presque droit. Antennes subfiliformes, légèrement épaissies postérieurement, n'atteignant pas le milieu du corps, à dernier article très brè-

vement hispide, cylindrique, brusquement subulé dans son dernier 1/3, ♂, de 1/3 à peine, plus long que large, ♀. Prothorax régulièrement convexe, de 1/3, à peine, plus large que long, faiblement arqué, étroitement rebordé, non relevé latéralement, marqué d'une faible impression obliquement transverse, vers les 2/3, très densément pointillé. Ecusson triangulaire, ♂, arrondi au sommet, ♀. Elytres subéchancrées à la base, à stries régulières, très finement ponctuées ; striole juxta-scutellaire bien distincte ; interstries presque plans ou très légèrement convexes, criblés de points plus fins que ceux des stries, à sommet arrondi ♂, presque en angle obtus, ♀. Tibias antérieurs et intermédiaires fortement arqués en dedans, très amincis à la base, à éperons assez courts et assez épais, à spinules peu nombreuses ; Onychium faiblement claviforme. Dessous à pubescence livide, dressée, médiocrement longue, à ponctuation plus ou moins serrée.

♂. Corps plus étroit, à côtés presque parallèles ; Antennes plus longues, à articles 4-10 plus nettement triangulaires, du double plus longs que larges, le dernier très cylindrique, brusquement subulé au sommet ; 4e arceau ventral à expansion latérale anguleuse.

♀. Corps plus large ; élytres légèrement arquées latéralement. Antennes plus courtes, à articles 4-10 de 1/3, à peine, plus longs que larges, le dernier légèrement arqué en dehors, peu fortement subulé ; 4e arceau ventral non dilaté.

Bien reconnaissable à ses tibias intermédiaires et antérieurs arqués, fortement amincis, puis fortement élargis postérieurement ; à la forme subarrondie, convexe, du Prothorax ; à ses élytres régulièrement striées et densément pointillées.

Armillatus Brullé, qui ne paraît pas avoir été signalé dans nos contrées, a les antennes noires, à articles tout à fait linéaires, le Prothorax presque du double plus large

que long, relevé latéralement ; les stries des élytres profondes avec les interstries convexes, étroits, et marqués de rides grossières qui les font paraître comme tuberculeux en arrière ; tous les tibias droits.

2. **Omophlus lepturoides**. F. (? *Betulæ* Hbst.). ♂ Lg. 12 15; Lt. 4-4,8 m. ♀ Lg. 4,5-5,3 m. — Assez allongé et assez convexe, noir luisant, tarses souvent roussâtres ; élytres d'un fauve rougeâtre ou testacé. Labre échancré en arc. Tête large, à impression sulciforme, profonde ; impressionnée en dedans des yeux, rugueusement ponctuée. Antennes filiformes, à articles bien détachés. Prothorax peu convexe, presque du double plus large que long, ♀, paraissant glabre, sauf sur les bords latéraux qui sont largement relevés, marqué, sur les côtés, de deux impressions transverses faibles, n'atteignant pas le milieu, avec un court sillon au milieu de la base ; à ponctuation faible et écartée sur le dos. Elytres sinuées de chaque côté de la base, à ponctuation entremêlée de rides, à stries assez peu régulières, souvent confuses postérieurement et en dehors ; interstries à pointillé assez dense ou peu serré ; largement arrondies au sommet. Tibias droits, brièvement spinosulés, à éperons longs. Onychium fortement claviforme. Dessous à ponctuation plus fine, peu serrée sur l'abdomen, à pubescence hérisée, flexible, à dernier segment ventral étroitement fendu au sommet.

♂. Forme assez étroite et parallèle, plus allongée. Tête terminée par un museau quadrangulaire. Antennes prolongées jusqu'au tiers, environ, du corps, à articles 4-9 de 1/3, à peine, plus longs que larges, le dernier brièvement acuminé au sommet. Ventre muni d'une dilatation triangulaire latérale commune aux 4e et 5e segments.

♀ Forme plus large, moins parallèle. Tête obtuse en avant, sans prolongement distinct. Antennes ne dépassant pas les 2/3 du corps, à articles 4-9 plus minces, pres-

que du double plus longs que larges, le dernier plus cylindrique, échancré en dehors avant le sommet. Ventre à dilatation latérale postérieure obtuse.

3. **Omophlus rugicollis** Brullé, (*brevicollis* Muls[1]. Lg. ♂ 9-12 ; Lt. 3,5-4,5 m. ♀ Lt. 5 6 m. — Assez large, d'un noir luisant ; tout ou partie des tarses, antennes, sommet des mandibules, ongles et élytres fauves ou testacées. Tête large, aussi large en arrière qu'au milieu des yeux, ♂, plus étroite, obliquement et faiblement rétrécie à la base, ♀ ; ponctuée assez densément, à ponctuation plus forte et plus serrée en arrière, espacée sur le labre. Antennes très obsolètement pubescentes, à articles moins épais, plus rétrécis à la base, ♀, à dernier article brusquement étroitement subulé dans son dernier quart, échancré en dehors, dans les deux sexes. Prothorax presque du double plus large que long, peu convexe, légèrement échancré au bord antérieur, à bords latéraux largement relevés, presque droit dans son milieu latéral, marqué de plusieurs impressions, à ponctuation de densité variable. Ecusson subtronquément arrondi au sommet. Elytres faiblement saillantes aux épaules, dont l'angle huméral est émoussé ; à stries rendues confuses par la ponctuation rugueuse du fond. Tibias droits. Dessous faiblement ponctué, à pubescence cendrée, assez longue, hérissée sur les parties sternales, à 2e et 3e segments ventraux marqués d'une fossette limitée de chaque côté par une carène. Abdomen non dilaté anguleusement vers son milieu.

♀ Plus étroit, moins convexe. Dernier article des Palpes maxillaires et labiaux à peu près de même forme, dilaté subtriangulairement en dedans, arrondi sur sa tranche postéro-externe, sinué sur sa tranche supérieure, dont la pointe est légèrement redressée. Dernier segment fortement excavé, laissant à découvert deux fortes tenailles. 3e segment ventral marqué d'une fossette profonde.

♀ Plus, large, plus convexe. Dernier article des Palpes maxillaires et labiaux s'élargissant légèrement presque en droite ligne, obtusément arrondi au sommet. Ventre caréné longitudinalement au milieu, à dernier segment largement tronqué.

Bien distinct de *Lepturoides*, par sa forme relativement peu allongée, par la structure particulière du dernier article des Palpes maxillaires, par son abdomen sans explanation anguleuse latérale, par ses antennes à peu près de même longueur chez les deux sexes, par son Prothorax très court, plus largement explané latéralement, plus rugueusement ponctué sur les côtés.

5. **Omophlus Amerinæ** Curtis. (*pubescens* L., Muls.). Lg. 8-9 ♂ ; Lt. 3,2 ♂, 3,7 ♀. — Oblong, peu allongé, assez peu convexe, noir luisant, parfois la base des antennes, les tarses, plus rarement les tibias d'un testacé sombre ; élytres de cette dernière couleur ou plus pâles. Tête, Prothorax et dessous hérissés de longs poils noirâtres. Elytres à pubescence cendrée, obsolète. Antennes à 2e article presque aussi long que large, le dernier appendicé plus fortement, ♂ plus épais, subcylindrique ou légèrement conique, ♀. Tête brièvement prolongée en avant, à impressions transverses antérieures larges, légèrement rétrécie en arrière. Yeux saillants, ♂, peu proéminents, ♀ ; faiblement ponctuée en avant, densément en arrière, munie d'une fossette frontale. Prothorax presque carré, à rebord étroit, relevé, marqué de 3 impressions à la base, (la médiane plus forte, plus large), et de 3 autres obsolètes en avant, à angles postérieurs obtus, un peu émoussés ; à ponctuation faible, bien plus espacée que celle de la tête. Ecusson subtriangulaire, à pointe émoussée. Elytres à stries distinctes, effacées extérieurement, peu régulièrement ponctuées, très peu profondes, à intervalles plans, à ponctuation serrée, un peu rugueuse. Tibias antérieurs

denticulés extérieurement et un peu élargis, ♂, les autres à poils rigides, sans spinules. Dessous faiblement ponctué, éparsement sur l'abdomen.

♂ Dernier segment ventral parcouru par un sillon longitudinal. Antennes à articles 4 10 distinctement épaissis postérieurement, noueux et anguleux intérieurement au sommet.

♀ Dernier segment ventral normal. Antennes à articles 4-10 subcylindriques ou légèrement triangulaires, plus épais, non distinctement dentés.

a Pattes et antennes partiellement ou presque entièrement noirâtres. AMERINÆ, (forme typique).

b. Tarses, parfois les tibias et base des antennes plus ou moins testacés ou d'un testacé sombre. V. FRIGIDUS.

5. **Omophlus picipes** F. Lg. 6-7 ; Lt. 2,3-2,8 ♂, 3,2 ♀. — Noir, base des antennes plus ou moins largement, Palpes, tibias, tarses et élytres fauves ou testacés. Tête et Prothorax couverts d'une pubescence appliquée d'un cendré soyeux, avec quelques poils dressés, plus touffus sur la tête en dessus et en dessous. Cuisses longuement, assez densément hérissées. Tête à avancement conique, la partie comprise du bord antérieur des yeux au sommet plus longue que le reste de la tête ; marquée d'un sillon transverse assez étroit ; subsillonnée longitudinalement, densément fortement ponctuée, même sur l'épistome. Antennes subfiliformes, indistinctement dentées en dedans, à dernier article simplement acuminé, ♀ : tous beaucoup plus longs que larges. Prothorax convexe, faiblement arqué latéralement, à angles postérieurs accusés, presque droits, marqué d'un sillon longitudinal presque entier, un peu élargi triangulairement à la base, et, de chaque côté, d'une impression oblique aboutissant à celui ci ; couvert d'une ponctuation égale très fine, extrèmement serrée. Ecusson

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, *au recu d'un mandat joint a la demande* ou, si on le préfère, *contre remboursement* (1). (S'adresser au bureau du journal).

1.	P^re^	Coll^on^	BRYAXIDES. SCYDM. PAUSS. de France	65 esp.	260 ex. 25 fr.
2.		—	Curcul. OTIORHYNCHINI (2).....	104 —	210 — 30
3.		—	Genre *Otiorhynchus* seul.....	60 —	120 — 20
4.		—	BRACHYDERINI.....	110 —	308 — 25
5.		—	TANYMECINI, BRACHYCERINI.....	20 —	60 — 8
6.		—	CLEONINI.....	50 —	150 — 15
7.		—	PHYT., HYLOB., HYPER.....	50 —	185 — 12
8.		—	ERIRHIN.. COSSON.....	60 —	200 — 15
9.		—	CRYPTORH., CEUTORH, (genre *Baris* compris).....	90 —	300 — 25
10.		—	CEUTORHYNCHINI (seuls).....	65 —	180 — 20
11.		—	CALANDR., SYBIN, (BALAMIN., ORCHEST.. GYMN., CION compris)..	135 —	450 — 25
12.		—	MAGDALIN., APION., RHYNCHIT....	113 —	350 — 25
13.		—	Genre *Apion* seul.....	84 —	250 — 20
14.		—	ANTHRIBID., BRUCHID.....	40 —	140 — 10
15.		—	SCOLYTIDÆ.....	40 —	145 — 10
16.		—	BEMBIDIIDÆ.....	40 —	130 — 10
17.		—	TRECHIDÆ (8 esp. *Anophthalmus*).	38 —	75 — 20
18.		—	CLYTHRINI, CRYPTOCEPH, DONACHINI, CRIOCER.....	135 —	450 — 25
19.		—	EUMOLPH., CHRYSOMELINI.....	90 —	360 — 20
20.		—	SILPHIDÆ, ANISOTOMIDÆ.....	60 —	150 — 20

(1) Cette liste annule les précédentes.

(2) Ces divisions correspondent à celles du Catalogue Heyden Reitter, Weise.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion contre 0.70 c. le Prix courant général de Coléoptères d'Europe. Cette somme serait déduite de la première facture Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLÉOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famille, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères, (banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *rendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*. — Aussi une liste de *dessiderata d'espèces plus communes*, à échanger *exclusivement* contre les espèces des listes A et B seulement.

N° 9

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

20 Mai 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

AVIS. — A partir de la dixième série, le Prix du FRELON, pour 12 numéros, est ainsi fixé :

France, Corse et Algérie	7 fr. 50
Union postale	8 francs

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 9 (1900-1901)

Faunule des Coléoplères de la France, etc., Cisteledæ *(Fin)*..... 129-135
Description d'un Curculionide nouveau. 136
Faunule des Coléoptères : (Tenebrionidæ)..... 137-144

Le FRELON, tout spécialement destiné à la publication de monographies et des tableaux synoptiques de Coléoptères d'Europe et Circa, a fait paraître notamment : Cassides de France, Gossyphides, Baridiides, Gymnétrides, Balaninides, et Anthonomides, Scolytides, genre Sibinia, Elytrodon d'Europe, etc., Meira d'Algérie, Cathormiocerus de France, etc., et la description d'environ 400 espèces nouvelles.

A partir de la 7e série, a commencé la publication, par famille, d'une *Faunule* des Coléoptères de la France et de la Corse, dont la détermination est rendue facile par un système de doubles-tableaux synoptiques, suivis d'une courte description pour chaque espèce. Sont parues actuellement Meloidæ, Œdemeridæ, Pythidæ, Anthicidæ, Serropalpidæ, Cistelidæ, Tenebrionidæ.

Le Prix de l'abonnement, payable d'avance: (7 fr. 50 pour la France et 8 Francs pour l'Union postale) (1), doit être adressé *sans frais* et sans aucun intermédiaire, au bureau du journal.

Cet abonnement part du N° 1 et doit être renouvelé *dès la distribution du numéro* 12., pour éviter des réclamations et une interruption dans l'envoi du journal Les personnes qui s'abonneront dans l'intervalle, recevront les N°s de la série déjà parus. Toutes les années actuellement publiées, dont quelques-unes vont bientôt être épuisées, sont encore disponibles au prix de 8 francs l'une, (soit 80 francs pour les 10 premières) — somme payable d'avance.

Seuls, les abonnés ont droit : 1° à une annonce d'Echanges de 6 à 8 lignes : 2° à la détermination de Coléoptères de groupes qui seront successivement désignés : *gratuite*, à la condition qu'on n'adresse pas plus d'une cinquantaine d'espèces a la fois, — *tous frais de retour des boites et de correspondance, joints à chaque envoi* ; 3° *exceptionnellement à une réduction de 50 0 0 sur le prix brut des* Coléoptères de nos prix courants (listes spéciales à prix réduits exclues, bien entendu), quel que soit le chiffre des commandes.

Les annonces de Vente sont comptées à raison de 0 fr. 15 la ligne, 2 francs pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion annuelle. *Leur montant doit accompagner la demande d'insertion.*

---

(1) *Contrairement à ce qui a constamment lieu*, nous avions adopté, au début, un prix unique, même pour nos abonnés de l'Etranger, mais en présence des divers frais etant venus s'ajouter à ceux résultant d'un affranchissement plus élevé, tels que le chiffre, (doublé depuis 2 ans), du chargement des quittances à recouvrer et qui reviennent impayées, par suite d'absence ou autre, la dépréciation résultant du change pour certains pays, sans parler du préjudice énorme résultant des nombreux Numéros perdus... ou égarés, que nous ne pouvons remplacer sans dépareiller nos séries et qu'il nous faudra faire réimprimer, etc., etc., nous nous voyons forcés de faire supporter à ces derniers une augmentation, d'ailleurs minime.

subtronqué au sommet. Elytres à stries régulières, même extérieurement et à intervalles alternés un peu plus convexes, à repli distinct presque jusqu'au sommet. Tibias garnis, en dedans, de spinules dressées. Dessous lisse, éparsement ponctué.

France méridionale, surtout à l'ouest du Rhône, sur les Pins (Mulsant).

Extrêmement voisin du précédent avec lequel il est souvent confondu. Même forme, même pubescence hérissée, stries des élytres à peu près semblables. Il s'en distingue, cependant, par la structure différente des antennes, chez le ♂, par le Prothorax d'aspect mat et criblé de points extrêmement serrés, par ce segment sillonné longitudinalement, par les spinules dressées sur les tibias postérieurs et par la denticulation des antérieurs.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les Genre *Heliotaurus* et *Podonta*, leur présence dans les limites de notre faune paraissant devoir être confirmée, surtout en ce qui concerne le dernier Genre.

Genre HELIOTAURUS Muls.

Ce Genre diffère à peine du Genre Omophlus. La tête, le Prothorax et les antennes ont la même structure, ces dernières sont, parfois, un tant soit peu épaissies postérieurement. Les Palpes maxillaires sont plus grêles, à dernier article faiblement dilaté postérieurement, pas plus épais que le précédent. Le repli des élytres est toujours distinct presque jusqu'au sommet, qui est arrondi en dehors, plus ou moins anguleux à la surface. Le 1er article des tarses postérieurs est distinctement plus court que les articles suivants réunis. Les élytres ne sont jamais de couleur fauve.

Mulsant, *Pectinipèdes* p. 74, signale les deux espèces suivantes :

Heliotaurus nigripennis Fab. — Peu convexe, brièvement pubescent, à Prothorax et cuisses rouges Elytres noirâtres avec les côtés rougeâtres. Cité par Fabricius du midi de la France : provenance plus que douteuse.

Heliotaurus distinctus Casteln. — Assez convexe, glabre en dessus, noir avec le Prothorax, ordinairement, les pattes antérieures et le sommet du ventre d'un rouge jaune. Elytres bleuâtres.

Indiqué de la même région.

Nous mentionnerons encore deux espèces, pour le cas où l'on viendrait à les rencontrer, par la suite, soit en Corse, soit dans nos provinces méridionales, ce qui est du reste improbable.

Heliotaurus ruficollis F. — Exactement conforme et coloré comme *distinctus*, glabre comme cette espèce, pattes antérieures et sommet anal noirs; yeux plus proéminents ; écusson bien plus large, interstries des élytres fortement ponctués, etc.

Heliotaurus cæruleus F. — Entièrement bleu ou bleu noirâtre, à pubescence foncée, hérissée en dessus, à Prothorax distinctement, à interstries des élytres profondément ponctués.

Genre PODONTA Solier, Mulsant.

Tête fortement transversale, brusquement étranglée au niveau du bord inférieur des yeux qui sont très saillants, dernier article des Palpes maxillaires élargi. obliquement tronqué, plus long que le précédent. Prothorax ample, presque plus large que les élytres, à angles postérieurs manifestement prolongés en dessous, aigus. Elytres atté-

nuées postérieurement, ce qui donne à l'insecte une forme elliptique. Tous ces insectes sont d'un noir uniforme.

Podonta nigrita F. Lg. 7-9 m. — Oblongue, assez étroite, médiocrement convexe, très noire, luisante, finement pointillée et garnie de poils noirs, couchés, médiocrement apparents. Prothorax sensiblement déprimé derrière les yeux, bissinué à la base. Elytres obtusément arrondies, chacune, à l'extrémité, à stries ponctuées légères : les trois ou quatre internes plus prononcées postérieurement. Prosternum comprimé, séparant les hanches jusqu'à l'extrémité.

Cette espèce a été prise par M. Perroud dans les environs de Bordeaux... » *ex-Mulsant.*

Genre CTENIOPUS, Sol. Muls.

Dernier article des Palpes maxillaires plus long que le précédent, assez différent suivant les sexes, droit sur son bord antérieur ♂, subanguleux ou subarqué intérieurement, ♀. Tête très allongée en museau triangulaire, au-delà des yeux, très courte dans sa partie située en-deça des antennes. Prothorax transversal, visiblement bissinué à la base, à angles postérieurs droits. Antennes filiformes, à articles très allongés, le 2e cylindrique, plus long que large, le dernier étroitement, brusquement, subulé. Elytres subtronquées au sommet. Tibias à éperons longs ; 1er article des tarses postérieurs distinctement plus court que les suivants réunis. 6e segment ventral excavé ♂, entier, ♀.

Cteniopus flavus Scop. (*sulphureus* L.) Lg. 7-9 ; Lt. 2,2-2,6 m. — Oblong, peu large, médiocrement convexe sur le dos. Palpes, antennes et pattes roussâtres (ces der-

nières brunes postérieurement), élytres d'un jaune de soufre. Tête à sillon transverse large, plus ou moins profond, plus fortement étranglée en arrière, ♂. Antennes atteignant les 2/3 du corps, ♂, la moitié, ♀, non ou à peine distinctement épaissies postérieurement. Prothorax distinctement plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, droit latéralement ♂, légèrement arqué ♀, arrondi seulement près des angles antérieurs, subtronqué au milieu de la base, profondément impressionné, subtriangulairement, au dessus des angles postérieurs ; densément ponctué, plus finement que la tête. Elytres à stries très peu marquées, distinctes seulement au milieu du disque, à ponctuation et rides transverses extrêmement fines. Pattes grêles, tarses postérieurs de la longueur des tibias. Dessous à pubescence et ponctuation très fines. Abdomen très légèrement en toit. ♂, régulièrement convexe et plus renflé, ♀.

a. Tête, Prothorax et ventre plus ou moins brunâtres, au moins partiellement. (var. *bicolor* F.)

Toute la France, c.

L'espèce suivante qui habite l'Autriche, le Tyrol, etc., n'a pas été signalée de France, jusqu'à présent.

Ctenlopus sulphuripes Germ Lg. 5,5-6,5 ; Lt. 2-2,1 m.— Noir en dessus, avec les pattes d'un testacé rougeâtre, ♂. Prothorax de cette dernière couleur, maculé ou non de noir, ♀. Antennes noires, sauf parfois à la base. Tête et Prothorax criblés de points plus forts, plus nets que ceux des élytres, dont les stries sont à peine marquées.

Le filament membraneux, en éventail, des mâchoires est très distinct chez cette espèce et ne nous a pas semblé apparent chez le C. *flavus*.

Observation.

Hymenorus Doublieri. Mulsant a décrit sous le nom de **Hymenorus rugicollis**, Op. VII, p. 20, une autre espèce de ce genre dont la patrie lui est restée inconnue. Le rapprochement des yeux sur le front lui a fait supposer qu'il s'agissait peut être du sexe ♂ de *Doublieri* dont il n'aurait connu que la ♀. D'autre part, le catalogue v. Heyden, Reitter et Weise, 1891, rapporte ce *rugicollis* au sexe ♀ de *Doublieri*. Ces deux suppositions n'ont rien de fondé. Grâce à la connaissance des deux sexes de H. *Doublieri*, que nous a communiqués M. le Baron v. Heyden et qui nous a permis d'en faire ressortir les caractères distinctifs, la différence que présentent les yeux est fort peu sensible, d'un sexe à l'autre. Le H. *rugicollis*, dont le type nous est resté inconnu, est donc une espèce spéciale et ne fait plus partie, vraisemblablement, de notre faune.

Catalogue systématique et synonymique des CISTELIDÆ.

		Numéros de la pagination spéciale.
	CISTELA F.	1.5.11
1 cearamboides L.	t. la Fr.....	7.9.11
	HYMELANIA Muls.	2.5
1 rufipes F. *fusca* Illig.		7.9.11
	GONODERA Muls.	3.6
1 Luperus. Herbst. *fulvipes* F. v. *ferruginea* F.	t 1.Fr., Corse.....	7.9.14
2 metallica Kust.	France?.....	14.8.9
	ISOMIRA Muls.	3.6
1 murina L. v. *maura* F.	t.l.Fr..	8.10.16

2	hypocrita Muls.	Fr mont., Bugey.	7.10.17
	? *semiflava* Kust.	Fr.c.m.....	8.10.17
3	antennata Panz.	Fr.c.m.	
4	ferruginea Kust.	Fr. mér.? Corse..	8.9.17
	corsica Muls.		
	? melanophthalma Luc.		

ERYX Steph. (*Pristonychus* Sol) 6.19

1	ater F.	t.l.Fr.....	21.22
2	melanarius Germ.	France ?.....	21.22
	lævis Kust.		
3	lugens Kust.	France ?.....	21.23
4	Fairmairei Reiche.	Fr.c.m.Corse. ...	21.23

ALLELUCA F.

1	morio F.	pr. t.l.Fr.	2.5.24.25
2	? rhenana Bach.		25
3	semi livida Pic.	Var	25.26

HYMENORUS.

1	Doublieri Muls.	Var.....	1.5.27

MYCETOCHARES Berthol. 15.28

1	linearis Illig.	t.l.Fr.....	29.30
	barbata Latr.		
2	flavipes F.	Fr or.mont.....	29.30.31
3	axillaris Payk.	France ?.....	29.30.32
4	2-pustulata Illig.	Fr.sept.occ.....	29.30.33
5	4 maculata Latr.	Fr.sept.m.....	29.30.34
6	fasciata Muls.	B.Alpes.....	35

OMOPHLUS Sol.

1	curvipes (*Megischia*).	Fr.m.Corse.....	37.39
	(armillatus Brul «)	— ?	40
2	lepturoides F. (*Omophlus*).	t l.France.....	38.39.41
	Betulæ Hbst.		
3	rugosicollis Brullé.		
	rugicollis Kust.	t.l.France.....	37.39.42
	brevicollis Muls.		
4	Amerinæ Curtis.	Fr c.sept.....	38.43
	v. *frigidus* Muls.		38 39
	picipes Redt. nec F.		
5	picipes F.	France m.....	3.38.39

HELIOTAURUS Muls

1	nigripennis F.	France ??.....	45

2 distinctus Cast.	Fr.m.?Corse?....	45

PODONTA Sol.

1 nigrita F.	Bordeaux	45

CTENIOPUS Sol.

1 flavus Scop.	Fr.mont.....	47
sulphureus L.		
v. *bicolor* F.		
(sulphuripes Germ.)		48

Addenda, Errata et Corrigenda.

Pages.

2. 5e §, 2e l. au lieu de HYMENOPLIA, lisez : HYMENALIA.
6. Avant le 5e § ajoutez un trait : (—).
14. Dernier §, supprimer le chiffre de renvoi en note : I.
17. 3e § après : « couleur sombre », ajoutez v. *maura* F.
— Avant-dernier §, au lieu de montagnes de Bugey, écrivez *du Bugey*.
25. 3e §, au tableau des espèces reconstruisez ainsi la phrase : noir en-dessus, avec les Elytres jaunes, antennes et pattes noires, etc.
25. Après la description de *Aileluca morio*, ajoutez la patrie : France temp. mont. Lyonnais, etc.
28. 4e §, au lieu de MYCCTOCHARES, écrivez : MYCETOCHARES.
40. Après la description de o *curvipes*, ajoutez la patrie : France m., Corse.
37, 42 et 45, substituez le nom de *rugosicollis* Brullé à celui de *rugicollis* Kust.
43. Le Nº d'ordre de o. *americae* est 4, non 5. — Après la description, ajoutez cette mention : Toute la Fr. surtout froide et montagneuse.

Description d'un GURCULIONIDE nouveau du Portugal, appartenant au Genre TRACHYPHLŒUS.

Par J. Desbrochers des Loges.

Trachyphlœus orbipennis. Lg. 2-3. Lt. 2.2,2 m. — *Breviter subglobosus, fuscus, funiculo antennarum, (scapo nigro). pedibusque dilute testaceis, dense cinereo-squamosus, vix metallicus. Funiculi articulum primum inflatum. Prothorax longitudine fere duplo longior, a latere, anterius, subangulatim ampliatus. Elytra latitudine non longiora, parcissime serie-longius-hirsuta. Tibiæ graciles, lineares, anticæ longius digitatæ.*

San Martinho d'Antas, Portugal, où il a été récolté en juillet 1898 par M Correa de Barros, à qui nous en devons la communication.

Rappelle un peu par sa forme courte, globuleuse, le T. *Reichei*, dont il a la taille. La forme du Prothorax est différente et ce segment est dépourvu de l'impression antérieure qu'on remarque chez le T. *Reichei*. En outre, les soies des Elytres sont, ici, longues, dressées, minces, mais un tant soit peu épaissies postérieurement ; tandis qu'elles sont presque indistinctes chez l'autre espèce ; chez le T. *orbipennis*, tous les tibias sont grêles et les antérieurs sont longuement digités. Le rostre ne paraît pas sillonné. Le Prothorax, au contraire, est marqué d'un sillon longitudinal. La couleur noire du scape tranche sur celle du reste de l'antenne qui est d'un testacé pâle.

Faunule des COLÉOPTÈRES de la France et de la Corse.

Par J. Desbrochers des Loges.

TENEBRIONIDÆ

De même que Lacordaire, dont l'autorité en pareille matière, est incontestable, nous avons éprouvé les plus grandes difficultés pour obtenir, avec quelques modifications du système adopté, une classification à peu près naturelle des diverses tribus des TENEBRIONIDÆ : les caractères d'une certaine importance n'ayant rien de constant, chez la plupart des formes semblant appartenir, à première vue, à une même division.

Tout en partageant, en principe, la manière de voir de ce savant, qui hésite, le plus souvent, à trop multiplier les Tribus, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas, pour éviter cet écueil, introduire bon gré mal gré, certaines formes, alors même qu'elles seraient, (d'après nos connaissances actuelles), représentées par un trop petit nombre d'espèces, dans des tribus où elles sont absolument déplacées.

Après une étude très approfondie, très ardue, de ces insectes, et après avoir repoussé divers systèmes de classification que nous avions essayé d'adopter au début, pour éviter de trop innover, nous avons acquis la conviction absolue qu'il était nécessaire d'augmenter quelque peu le nombre de Tribus précédemment admis, si nous voulions apporter quelque clarté à notre travail.

Ainsi, le Genre Oochrotus, rapproché des ULOMIDES par Lucas, et réuni aux CRYPTICIDES par Lacordaire, par la forme très particulière du corps, par celles des antennes et des tarses, ainsi que par la structure de leurs

articles, nous a semblé devoir nécessiter la création d'une Tribu à part.

Le Genre Phaleria, que Lacordaire a laissé subsister dans la tribu des TRACHYSCELIDES, insectes si tranchés et dont le *facies* et le corps velu rappellent tout-à-fait certaines espèces du Genre Ægialia, bien qu'il ait reconnu qu'ils « devaient, à la rigueur, former une tribu à part, (mesure dont il a cru devoir s'abstenir par le motif que leur nombre est déjà trop considérable), » nous a semblé tout à fait déplacé à la suite du Genre Trachyscelis, et si on ne devait pas admettre, pour ces insectes la création d'une tribu spéciale, il faudrait, à notre avis, les ranger plutôt parmi les TLOMINI, dont ils ne diffèrent guère que par la forme et la convexité du corps et par certaines particularités de la structure et de la denticulation des Tibias et des tarses.

Le Genre Pachypterus, admis, généralement, dans la Tribu des OPATRINI, ressemble, à première vue, à certains Gonocephalum, mais il s'en éloigne par la forme linéaire de ses Tibias antérieurs ; par son Prothorax crénelé latéralement et non contigu aux Elytres, par suite des angles postérieure écointés.

Les mêmes caractères l'éloignent des PEDININI ; il ressemble bien moins à ces derniers qu'aux OPATRINI ; en outre ses tibias postérieurs sont glabres dans les deux sexes.

Le Groupe des CALCARINI, que Lacordaire caractérise ainsi : « Lobe interne des mâchoires *muni, ou non*, d'un crochet corné. Prothorax plus long que large. Dernier article des palpes maxillaires non sécuriforme, (*calcar* excepté)... yeux *n'étant pas toujours* transversaux, pattes plus courtes ; (1) » et qui lui semble, dit-il, « fort naturel », ne nous a pas paru devoir être distrait de celui des

(1) La différence est bien peu sensible.

TENEBRIONINI, d'autant plus que la forme des yeux et leur éloignement du Prothorax n'ont rien de bien constant chez ces insectes (1).

Au contraire, les Hypophlœus (2), par la forme insolite des antennes et leur structure, par leur forme linéaire, cylindrique ou semi-cylindrique, par leurs tibias antérieurs rectilinéairement élargis, tronqués et anguleux au sommet, etc., nous ont paru être tout à fait aberrants dans cette Tribu.

Le Genre Iphthimus est, aussi, assurément, très disparate au milieu des TENEBRIONINI et nous ne voyons pas de motif bien sérieux pour qu'il ne rentre pas dans la Tribu des COELOMETOPINI. Par ses cuisses antérieures très longues, par ses yeux fortement transversaux, par son corps convexe longitudinalement, par la forme du Prothorax, par ses Elytres non parallèles, *par ses tarses épais et spongieux en dessous,* il s'éloigne, manifestement des Tenebrio et Genres voisins ; mais les quatre derniers caractères énoncés se retrouvent dans le Genre Coelometopus dont il a d'ailleurs tout à fait le *faciès*.

Le Genre Coelometopus a les yeux très distants du Prothorax, le front marqué d'un chevron sulciforme, etc. Mais le premier de ces caractères se retrouve dans le Genre Calcar, le sillon frontal existe avec plus ou moins d'intensité ou disparaît chez d'autres espèces de TENEBRIONINI. Les antennes des Iphthimus diffèrent, évidemment, de celles des Coelometopus, mais celles de ce dernier Genre sont analogues à celles des Tenebrio.

Les *Leichenum,* par la forme des yeux, par celle des tibias antérieurs et par leur corps squameux, leur Pro-

(1) Voyez *Calcar elongatus* et *Centorus procerus*.

(2) Le nom de Hypophloeus nous semble devoir être adopté de préférence à celui de Corticeus à cause du nom de *Corticus* qui pourrait faire confusion, à supposer qu'il soit démontré qre le Genre Corticeus de Piller doive s'appliquer réellement aux insectes dont il s'agit.

thoraux cilié et bi-sillonné à la base, s'éloignent des *Microzoum* qui ont, comme eux, les éperons des tibias presque indistincts. Ils diffèrent des *Opatrum* par ces mêmes caractères, en outre par les joues ne débordant pas les yeux, qui semblent arrondis, vus de dessus, par l'écusson tronqué au sommet, etc.

Les SCAURINI diffèrent essentiellement des AKISINI, par le labre voilé, par les cuisses renflées, les antérieures armées de fortes dents, par la brièveté relative des tibias et des tarses, par la forme particulière du dernier article des antennes, etc.

Tableaux des Tribus.

I

1. Tête entièrement recouverte par l'expansion des bords thoraciques. Insectes peltiforme COSSYPHINI.
— Tête découverte soit libre, soit engagée dans le Prothorax. Insectes nullement peltiformes. 2
2. Dernier article des antennes terminé par une pointe légèrement recourbée; beaucoup plus long que large et bien plus long que le précédent, SCAURINI.
— Dernier article des antennes de forme variable, non terminé par une pointe recourbée, subégal, en longueur, au précédent, ou plus court. 3
3. Les deux derniers articles des antennes notablement plus épais que les précédents, formant, ensemble, une courte massue en forme de bouton, le dernier emboîté par le précédent. ASIDINI.
— Les deux derniers articles des antennes non sensiblement plus épais que les précédents et non brusquement épaissis en une courte massue; le dernier complètement détaché du précédent, PIMELIA exceptée. 4

4. Elytres à bord latéral élevé en lame tranchante subverticale ; entièrement aplanies sur le dos. 5

— Elytres convexes ou faiblement déprimées en dessus et à bord latéral ne présentant pas une tranche saillante, subverticale. 6

5. Tête oblongue, aussi large que le Prothorax, nullement enchâssée dans celui-ci, pourvue d'une carène longitudinale. Elenophorini.

— Tête courte, beaucoup plus étroite que le Prothorax et dépourvue de carène. Akisini.

6. Antennes à tige tout-à fait cylindrique, formée d'articles de même épaisseur, rapprochés, irrégulièrement en carrés transversaux, à partir du 2e ou du 3e article. Tête bien dégagée du Prothorax, plus longue que large, Stenosini.

— Antennes à articles bien détachés, les premiers plus ou moins allongés, les derniers seuls parfois transversaux, moniliformes, obconiques ou perfoliés. 7

7. Labre largement découvert, présentant la forme d'un carré subtransversal, situé à peu près sur le même plan que l'épistome. 8

— Labre découvert sur une faible partie de sa surface, soit présentant en dehors la forme d'une bande d'épaisseur étroite, lorsque l'épistome est tronqué en avant, et situé sur un plan un peu inférieur, soit visible seulement dans l'étendue de l'échancrure de l'épistome. Tête plus ou moins rétrécie à la base et généralement engagée dans le Prothorax. 10

8. Dernier article des Palpes maxillaires fortement sécuriforme, plus large que long. Labre entaillé à son bord antérieur. Tibias antérieurs linéaires. Blaptini.

— Dernier article des Palpes maxillaires non manifestement sécuriforme, aussi long que large, parfois en

carré irrégulier. Labre entier ou à peine sinué au milieu de son bord antérieur. 9

9. Tête élargie à la base. Tibias antérieurs dilatés triangulairement. Pimeliini (1).

— Tête à côtés parallèles ou légèrement rétrécie vers la base. Tibias antérieurs linéaires. Cœlometopini.

10. Epistome laissant à découvert, latéralement, la base des mandibules. Elytres rebordées à la base, au moins en dehors. Tentyriini.

— Epistome recouvrant entièrement les mandibules. Elytres sans rebord à la base. 11

11. Epistome entier à son bord antérieur. 12

— Epistome plus ou moins fortement entaillé au milieu de son bord antérieur. 21

12. Bord antérieur de l'Epistome avancé sur le labre en forme de chaperon. Prothorax à bords latéraux denticulés. Bolitophagini.

— Bord antérieur de l'épistome ne formant pas saillie antérieurement. Prothorax à bords latéraux unis. 13

13. Antennes subfiliformes ou légèrement épaissies postérieurement. 14

— Antennes très épaissies presque d'un bout à l'autre, ou seulement sur leurs derniers articles qui forment une massue foliacée. 17

14. Côtés des Elytres continuant, latéralement, sans interruption, la courbe du Prothorax, et formant, avec lui, dans le sens de la longueur, un arc régulier d'un bout à l'autre. 15

— Côtés des Elytres présentant latéralement, à la ren-

(1) Lacordaires indique, pour cette tribu, le dernier article des Palpes maxillaires comme étant légèrement triangulaire. Il est parfois assez difficile de décider, pour certaines espèces ayant cet article fortement dilaté, si on doit les classer dans l'une ou l'autre catégorie. Nous avons été forcés, néanmoins, d'utiliser ce caractère, comme étant un des plus importants, en présence de l'instabilité de la plupart de ceux pouvant être employés.

contre du Prothorax, une ligne brisée et n'offrant pas, en dessus, une courbe régulière d'un bout à l'autre. 16

15. Taille très petite. Insecte scaphidiforme. Antennes courtes, atténuées postérieurement, à tige compacte, à articles contigus, les derniers plus étroits que les précédents. Tarses atténués postérieurement.

Oochrotini.

— Taille moyenne ou assez grande. Insecte non scaphidiforme. Antennes grêles, entièrement filiformes, à articles déliés, les premiers subcylindriques, les suivants obconiques. Tarses non atténués postérieurement. Crypticini.

16. Yeux plus ou moins saillants, débordant les joues. Dernier article des Palpes maxillaires fortement élargi, à base plus large que sa longueur ; convexité dans le sens de la longueur, régulière d'un bout à l'autre. Généralement ovalaire ou oblong-ovalaire.

Helopini.

— Yeux déprimés ou à peine convexes, mais ne débordant pas les joues. Dernier article des Palpes maxillaires, à peine dilaté, plus étroit à la base que sa longueur. Corps en ligne presque droite sur le dos, longitudinalement, à courbe plus accentuée aux extrémités, assez étroit et à côtés parallèles.

Tenebrionini.

17. Antennes plus courtes que la tête, les 3 derniers articles brusquement en massue perfoliée, aussi longue que le reste de l'antenne, Prothorax cilié latéralement. Trachyscelini.

— Antennes manifestement plus longues que la tête, à derniers articles plus ou moins fortement dilatés, ou épaissis presque d'un bout à l'autre, subfusiformes, Prothorax non cilié latéralement. 18

18. Tibias antérieurs, (de même que ceux des autres paires de pattes), étroits, sublinéaires. Diaperini.
— Tibias antérieurs plus ou moins élargis triangulairement. 19
19. Forme subcylindrique, étroite, linéaire. Antennes épaisses, fusiformes, offrant vers le milieu, leur plus grande épaisseur. Prothorax de la largeur des Elytres. Tibias antérieurs rectilinéairement élargis. Hypophlœini.
— Forme oblongue ou elliptico-ovalaire. Antennes dilatées postérieurement. Tibias antérieurs dilatés curvilinéairement. 20
20. Forme oblongue, médiocrement étroite, à côtés parallèles ou subparallèles. Prothorax aussi large que les élytres, plus ou moins distinctement bissinué à la base. Insecte, vu de côté, présentant une ligne droite au milieu du dos, avec les extrémités déclives. Tibias postérieurs non garnis de spinules. Ulomini.
— Forme subelliptique ou subarrondie, en courbe régulière, longitudinale, d'un bout à l'autre. Prothorax tronqué à la base, sans sinuosités. Tibias postérieurs garnis de spinules. Phalerïini.
21. Tibias antérieurs d'une largeur à peu près uniforme. 22
— Tibias antérieurs dilatés triangulairement. 23
22. Corps squameux. Prothorax marqué d'une forte impression longitudinale ou sorte de strie, de chaque côté de la base, vers le 1/3 de la largeur ; cilié latéralement. Tibias antérieurs armés de 4 ou 5 dents dressées verticalement sur leur tranche externe. Angles postérieurs du Prothorax très aigus. Leichenini.
— Corps glabre. Prothorax dépourvu d'impression sulciforme de chaque côté de la base, non cilié, mais denticulé latéralement. Tibias antérieurs sans dents

Henri GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, *au recu d'un mandat joint à la demande* ou, si on le préfère, *contre remboursement* (1). (S'adresser au bureau du journal).

1.	P^re^	Coll^on^	Bryaxides, Scydm. Pauss. de France	65 esp.	260 ex. 25 fr.
2.		—	Curcul. Otiorhynchini (2)	104 —	210 — 30
3.		—	Genre *Otiorhynchus* seul	60 —	120 — 20
4.		—	Brachyderini	110 —	308 — 25
5.		—	Tanymecini, Brachycerini	20 —	60 — 8
6.		—	Cleonini	50 —	150 — 15
7.		—	Phyt., Hylob., Hyper.	50 —	185 — 12
8.		—	Erirhin., Cosson	60 —	200 — 15
9.		—	Cryptorh., Ceutorh, (genre *Baris* compris)	90 —	300 — 25
10.		—	Ceutorhynchini (seuls)	65 —	180 — 20
11.		—	Calandr., Sybin, (Balamin., Orchest., Gymn., Cion compris)	135 —	450 — 25
12.		—	Magdalin., Apion., Rhynchit.	113 —	350 — 25
13.		—	Genre *Apion* seul	84 —	250 — 20
14.		—	Anthribid., Bruchid	40 —	140 — 10
15.		—	Scolytidæ	40 —	145 — 10
16.		—	Rembidiidæ	40 —	130 — 10
17.		—	Trechidæ (8 esp. *Anophthalmus*)	38 —	75 — 20
18.		—	Clythrini, Cryptoceph, Donaciini, Criocer	135 —	450 — 25
19.		—	Eumolph., Chrysomelini	90 —	360 — 20
20.		—	Silphidæ, Anisotomidæ	60 —	150 — 20

AVIS. — Nos abonnés peuvent nous adresser *actuellement* pour être déterminés, *dans les conditions indiquées d'autre part*: *Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Vésicants*, *Salpingides*. etc., *Curculionides*, (Bruchides et Scolytides exclus,) *Serropalpides* et tous les Hétéromères (Mordellides exceptés).

(1) Cette liste annule les précédentes.
(2) Ces divisions correspondent à celles du Catalogue v.Heyden Reitter, Weise.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion contre 0.70 c. le Prix courant général de Coléoptères d'Europe. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLÉOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane ; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTÈRES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boites, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*. — Aussi une liste de *dessiderata d'espèces plus communes*, à échanger *exclusivement* contre les espèces des listes A et B seulement.

N°s 10-11

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

10 Juin 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

AVIS. — A partir de la dixième série, le Prix du FRELON, pour 12 numéros, est ainsi fixé :

France, Corse et Algérie.....	7 fr. 50
Union postale.....	8 francs

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 10-11 (1900-1901)

Faunule des Coléoptères : (Tenebrionidæ) (Suite). 145-176

Le FRELON, tout spécialement destiné à la publication de monographies et des tableaux synoptiques de Coléoptères d'Europe et Circa, a fait paraître notamment : Cassides de France, Cossyphides, Baridiides, Gymnétrides, Balaninides, et Anthonomides, Scolytides, genre Sibinia, Elytrodon d'Europe, etc., Meira d'Algérie, Cathormiocerus de France, etc., et la description d'environ 400 espèces nouvelles.

A partir de la 7e série, a commencé la publication, par famille, d'une *Faunule* des Coléoptères de la France et de la Corse, dont la détermination est rendue facile par un système de doubles-tableaux synoptiques, suivis d'une courte description pour chaque espèce. Sont parues actuellement Meloidæ, Œdemeridæ, Pythidæ, Anthicidæ, Serropalpidæ, Cistelidæ, Tenebrionidæ.

Le Prix de l'abonnement, payable d'avance : (7 fr. 50 pour la France et 8 Francs pour l'Union postale) (1), doit être adressé *sans frais* et sans aucun intermédiaire, au bureau du journal.

Cet abonnement part du N° 1 et doit être renouvelé *dès la distribution du numéro* 12., pour éviter des réclamations et une interruption dans l'envoi du journal. Les personnes qui s'abonneront dans l'intervalle, recevront les N°s de la série déjà parus. Toutes les années actuellement publiées, dont quelques-unes vont bientôt être épuisées, sont encore disponibles au prix de 8 francs l'une, (soit 80 francs pour les 10 premières), — somme payable d'avance.

Seuls, les abonnés ont droit : 1° à une annonce d'Echanges de 6 à 8 lignes ; 2° à la détermination de Coléoptères de groupes qui seront successivement désignés : *gratuite*, à la condition qu'on n'adresse pas plus d'une cinquantaine d'espèces a la fois, — *tous frais de retour des boites et de correspondance, joints à chaque envoi* ; 3° *exceptionnellement* à une réduction de *50 0/0* sur le prix brut des Coléoptères de nos prix courants bien entendu, (listes spéciales à prix réduits exclues), quel que soit le chiffre des commandes.

Les annonces de Vente sont comptées à raison de 0 fr. 15 la ligne, 2 francs pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion annuelle. *Leur montant doit accompagner la demande d'insertion.*

---

(1) *Contrairement à ce qui a constamment lieu*, nous avions adopté, au début, un prix unique, même pour nos abonnés de l'Etranger, mais en présence des divers frais étant venus s'ajouter à ceux résultant d'un affranchissement plus élevé, tels que le chiffre, (doublé depuis 2 ans), du chargement des quittances à recouvrer et qui reviennent impayées, par suite d'absence ou autre, la dépréciation résultant du change pour certains pays, sans parler du préjudice énorme résultant des nombreux Numéros perdus... ou égarés, que nous ne pouvons remplacer sans dépareiller nos séries et qu'il nous faudra faire réimprimer, etc., etc., nous nous voyons forcés d'augmenter légèrement le prix de l'abonnement *d'ailleurs minime*.

dressées sur leur tranche externe. Angles postérieurs du Prothorax écointés, obtus. PACHNEPHORINI.

23. Dernier article des Palpes maxillaires non sécuriforme. Taille très petite : 3 m. MICROZOÏNI.

— Dernier article des Palpes maxillaires sécuriforme. Taille moyenne ou assez grande : 5-12 m. 24

24. Face interne des tibias antérieurs parsemée d'aspérités aiguës. Tibias intermédiaires et postérieurs glabres sur leur tranche interne ♂♀. OPATRINI.

— Face interne des tibias antérieurs simplement ponctuée. Tibias intermédiaires et postérieurs densément velus sur leur tranche interne, ♂. PEDININI.

II

1 Dernier article des Palpes maxillaires sécuriforme ou largement triangulaire, dilaté transversalement et anguleux en dedans, toujours plus large à la base que sa longueur 2

— Dernier article des Palpes maxillaires non sécuriforme soit en triangle médiocrement dilaté, tronqué au sommet, rarement aussi large que long, soit plus rarement subovalaire ou très faiblement dilaté. 10

2. Insectes tout-à fait peltiformes, à expansion du repli du Prothorax et des Elytres recouvrant entièrement les autres parties. COSSYPHINI.

— Insectes plus ou moins convexes, au moins dans le sens de la largeur, à tête, antennes et pattes non recouvertes entièrement. 3

3. Labre largement découvert et visible sur toute son étendue, dans sa largeur et dans son épaisseur, présentant, ordinairement, la forme d'un rectangle plus ou moins régulier. 4

— Labre soit presque entièrement recouvert par l'Epistome, soit n'offrant, à découvert, qu'une bande peu

épaisse, soit visible seulement dans une échancrure étroite de l'Epistome. 6

4. Dernier article des antennes plus ou moins enchâssé dans le précédent. 5

— Dernier article des antennes libre, *Pimelia* exceptée. 5 *b s.*

5. Bords latéraux du Prothorax largement relevés. Asidini.

— Bords latéraux du Prothorax étroitement rebordés Pimeliini.

5*bis* Elytres terminées, chacune, par une pointe mucronée, relevée, les deux prolongements, de forme cylindrique, présentant entr'eux, quand ils sont juxtaposés, une sorte de sillon Blapsini.

— Elytres arrondies ou obtusément subacuminées au sommet, dépourvues de prolongement mucroné. Helopini.

6. Labre étroitement découvert dans toute sa largeur. Epistome entier à son bord antérieur. 7

— Labre distinct, seulement, sur une faible partie de sa largeur, égale à l'échancrure médiane de l'Epistome. 8

7. Corps en forme de barque renversée, s'élargissant en avant, s'atténuant en arrière, en suivant, latéralement, un arc continu. Antennes fusiformes, à tige compacte, formée d'articles serrés, les deux premiers seuls plus longs que larges, les 5 derniers presque en carré transversal. Tarses des pattes intermédiaires et postérieures légèrement atténués, à articles contigus. Oochroïni.

— Forme régulièrement convexe, ovale ou ovalaire. Antennes et tarses non atténués postérieurement, à articles plus ou moins séparés les uns des autres. Crypticini.

8. Tibias antérieurs sublinéaires, étroits. Prothorax denticulé sur les bords latéraux. Pachnephorini.

— Tibias antérieurs dilatés triangulairement. Prothorax à bords unis. 9

9. Elytres à repli prolongé, en s'atténuant, jusqu'à l'angle

sutural. Tibias des pattes intermédiaires et postérieures garnies, en dedans, d'une épaisse pubescence, ♂. Angle huméral des Elytres généralement avancé en pointe, en dessus, en dehors, avec un petit calus au sommet, et intérieurement, une courte impression dans laquelle vient s'appliquer l'angle postérieur du Prothorax (1). PEDININI.

— Les deux tranches du repli des Elytres se rejoignant assez brusquement, en un repli unique, après la base du dernier segment ventral. Tibias des pattes intermédiaires et postérieures non pubescents ♂♀. Angle huméral des Elytres dépourvu de saillie et de cavité internes. OPATRINI.

10. Epistome avancé en forme de chaperon sur les parties antérieures, limité, en dedans, par un sillon commençant au bord interne des yeux et longeant le cadre buccal. Côtés latéraux du Prothorax crénelés. BOLITOPHAGINI.

— Epistome de forme normale, non saillant en avant en forme de chaperon. Côtés du Prothorax unis. 11

11. Epistome plus ou moins étroitement mais distinctement échancré au milieu de son bord antérieur, ne découvrant le labre que dans l'étendue de cette échancrure. 12

— Epistome tronqué ou avancé à son bord antérieur, entier au milieu de ce bord. 13

12. Insecte glabre, à élytres inégales. Tibias antérieurs dilatés triangulairement, munis, seulement, de 2 ou 3 denticules assez peu distincts au côté externe. MICROZOÏNI.

— Insecte squameux, à surface unie. Tibias antérieurs non dilatés, munis de 4 dents assez grandes, dressées sur leur tranche externe. LEICHENINI.

(1) Chez *Olocrates gibbus*, exceptionnellement, les angles postérieurs du Prothorax et les angles huméraux des Elytres sont tout-à-fait arrondis.

13. Antennes subfiliformes, non ou faiblement épaissies postérieurement, à derniers articles oblongs ou transversaux, ne formant jamais une massue perfoliée. 14

— Antennes à articles de forme variable, jamais complètement filiformes, soit, le plus souvent, à derniers articles dilatés et perfoliés, soit, exceptionnellement, épaisses, subcylindriques, légèrement fusiformes (1). 20.

14. Labre très découvert. Menton entaillé au milieu de son bord antérieur avec les côtés subarrondis, ayant, ainsi, une apparence presque cordiforme. 15

— Labre peu découvert ou entièrement voilé par le prolongement de l'Epistome. Menton non entaillé à son bord antérieur, subrectangulaire, plus ou moins transversal. 17

15. Prothorax tronqué à la base et au sommet, à angles non prolongés. Tibias antérieurs élargis triangulairement. Antennes à articles nullement comprimés.

Pimeliini.

— Prothorax plus ou moins échancré au milieu de ses bords antérieur et postérieur, à angles plus ou moins saillants. Tibias antérieurs non élargis. Antennes comprimées à partir du 4e article. Akisini.

16. Tête plus longue et aussi large que le Prothorax, carénée longitudinalement. Cuisses antérieures très longues et sublinéaires, (de même que celle des autres paires), inermes. Elenophorini.

— Tête plus courte et plus étroite que le Prothorax, non carénée. Cuisses médiocrement allongées, les antérieures, renflées et fortement dentées. Scaurini.

17. Antennes épaisses, à tige cylindrique, formée d'articles de même épaisseur et serrés. Tête plus longue que large, aussi large que le Prothorax. Forme étroite, allongée, déprimée et peu convexe. Stenosini.

(1) Hypophlœini.

— Antennes filiformes ou subfiliformes, à articles bien détachés, non ou faiblement plus épaisses postérieurement. Tête transversale, bien plus étroite que le Prothorax. Forme tantôt ovale et convexe, tantôt plus ou moins allongée, à côtés parallèles et non convexe longitudinalement sur le dos. 18

18. Antennes minces, nullement épaissies postérieurement, n'étant pas partiellement moniliformes. Elytres rebordées à la base, sur une plus ou moins grande étendue. Tentyriini.

— Antennes généralement plus épaisses postérieurement, à derniers articles submoniliformes, ou rarement très élargis et dentés intérieurement. Elytres sans rebord à la base. 19

19. Insectes de grande taille : 30 m., large et plus ou moins dilaté postérieurement, convexe longitudinalement, sur le dos. Prothorax à angles postérieurs plus ou moins fortement redressés et pointus. Cuisses antérieures sublinéaires, sensiblement plus longues que celles des autres paires de pattes. Coelometopini.

— Insectes de taille moyenne : 5-15 m. — Oblongs, étroits ou très étroits, à côtés parallèles, non convexes longitudinalement sur le milieu du dos, ou déprimés en dessus. Prothorax à angles postérieurs obtus. Cuisses antérieures renflées, non sensiblement plus longues que celles des autres paires. Tenebrionini.

20. Antennes fusiformes, épaisses, à articles serrés, subcontigus. Prothorax tronqué droit à la base, à angles postérieurs non contigus aux angles huméraux. Forme cylindrique ou semi-cylindrique, plus ou moins linéaire et allongée. Hypophloeini.

— Antennes minces à la base, dilatées et légèrement comprimées sur les 5 derniers articles qui sont très

courts, subanguleux en dedans et formant une massue perfoliée. Prothorax plus ou moins fortement bissinué à la base. 21

21. Antennes plus courtes que la tête. Tibias antérieurs fortement dilatés. Trachyscelini.

— Antennes sensiblement plus longues que la tête. Tibias antérieurs dilatés ou linéaires. 22

22. Tibias antérieurs minces, nullement dilatés postérieurement. Forme variable, subglobuleuse ou ovalaire, toujours régulièrement convexe sur le dos, dans le sens de la longueur. Diaperini.

— Tibias antérieurs fortement dilatés, arrondis, ou tout au moins non anguleux au sommet, extérieurement. 23

23. Forme oblongue plus ou moins allongée, à côtés parallèles ou subparallèles, au moins dans leur milieu; non ou à peine convexe longitudinalement sur le dos. Prothorax distinctement, bien que faiblement bissinué à la base, avec la partie médiane légèrement avancée. Tibias postérieurs non ou à peine garnis de spinules. Ulomini.

— Forme plus large et plus courte, subelliptique, à dos régulièrement convexe d'un bout à l'autre. Prothorax tronqué droit à la base, sans sinuosités ni trace de lobe médian. Tibias postérieurs abondamment garnis de spinules et d'aspérités s'étendant sur leur face externe. Phalerinii.

La section I des TÉNÉBRIONIDES de Lacordaire, se réduit, en ce qui concerne notre faune, aux TENTYRIIDES, STENOSIDES et ELENOPHORIDES, les ZOPHOSIDES, ERODIIDES, ADÉSMIIDES, MEGAGÉNIIDES, EPIPHISIDES n'étant pas représentés dans ses limites.

Cette section I est ainsi caractérisée par ce savant : « Hanches intermédiaires sans *trochantins*, étroitement enchâssés dans leurs cavités cotyloïdes. Epimères mésothoraciques séparées de ces dernières par le *Mesosternum* et le *Métasternum*. Orbites antennaires jamais en forme d'oreillettes »

La section II a pour caractères : « Hanches intermédiaires pourvues de *trochantins* : leurs cavités cotyloïdes presque toujours saillantes en dehors et plus ou moins complétées dans cette direction, par les épinières mésothoraciques ».

Elle renferme les AKISIDES, les SCAURIDES, les BLAPSIPES, les ASIDIDES, les PIMELIIDES, les PEDINIDES et les OPATRIDES.

Ces deux sections, comprenant les tribus I à XXVI de Lacordaire et correspondant aux deux premiers groupes des LATIGÈNES de Mulsant, feront l'objet de la première partie de ce travail. Voici le tableau des Genres qui la composent.

PREMIÈRE PARTIE.

Tableaux des Genres.

I

1. Dernier article des Palpes maxillaires largement dilaté, soit triangulaire, soit sécuriforme. 2
— Dernier article des Palpes maxillaires oblong, étroit, subcylindrique et tronqué au sommet ou presque obonique. 16
2. Sous-menton, prolongé, de chaque côté, horizontalement, en une longue pointe bien détachée des bords,

et laissant les mâchoires à découvert. Tête pas plus étroite que le Prothorax, ce dernier subégal, en largeur, à la largeur d'une élytre. Pattes très longues et très grêles. Elenophorus Latr.

— Sous menton inerme ou simplement anguleux latéralement. Tête beaucoup plus étroite que le Prothorax, qui égale, à peu près, en largeur, celle des deux élytres réunies. 3

3. Labre bien visible découvert dans toute sa largeur, par suite de la troncature antérieure de l'épistome, soit très développé, soit seulement réduit à une tranche étroite. 4

— Labre découvert seulement dans son milieu, par suite de l'échancrure de l'épistome en cet endroit. 8

4. Dernier article des antennes emboîté par le précédent. 5

5. Bords latéraux du Prothorax plus ou moins explanés Asida Latr.

— Bords du Prothorax non explanés à rebord simple, étroit. Pimelia F.

— Dernier article des antennes tout-à-fait libre et très détaché du précédent, (*Pimelia* exceptée). 6

6. Taille assez petite ou très petite. Labre réduit à une tranche étroite qui n'est bien visible que la tête tournée vers soi. 7

7. Taille : 6-8 m. — Insectes noirs, oblongs ou ovales, à ponctuation distincte. Articles des antennes et des tarses allongés, déliés. Tibias munis, à leur bord interne, de deux éperons allongés divergents. Crypticus Latr.

— Taille : 3 m. — Insecte d'un roux ferrugineux, subscaphidiforme, (élargi en avant, terminé en pointe en arrière), imperceptiblement pointillé. Antennes à articles contigus, transversaux. Tibias munis, à leur

bord interne, de deux courtes épines rapprochées, pas plus longues que celles situées au bord opposé. Tarses atténués postérieurement, assez courts, à articles serrés. Ochrotus Luc

— Taille très grande. Labre largement découvert, très visible de dessus. Blaps F.

8. Côtés latéraux du Prothorax et des élytres formant une ligne droite continue. Base du Prothorax régulièrement échancrée en demi-cercle, sans sinuosité, de chaque côté. Pedinus Latr.

— Côtés latéraux du Prothorax et des Elytres moins parallèles, en ligne plus ou moins sinueuse, par suite du rétrécissement du Prothorax à la base et de la dilatation plus ou moins sensible des élytres. 9

9. Corps plus ou moins déprimé, d'aspect généralement brillant. 10

— Corps plus ou moins convexe, tout à fait mat ou peu brillant 11

10. Prothorax dilaté latéralement avant la base, (cette dilatation renflée en bourrelet), puis, brusquement étranglé rectangulairement, de manière à former des angles très droits. Dendarus Muls.

— Prothorax nullement dilaté latéralement ni étranglé avant la base, à angles postérieurs légèrement obtus. Colpotus Muls.

11. Prothorax et Elytres garnis, sur leurs bords latéraux, de cils dressés. Sinorus Muls.

— Prothorax et Elytres dépourvus, sur leurs bords latéraux, de cils dressés. 12

12. Repli des Elytres prolongé en s'atténuant, jusqu'à l'extrémité. 13

— Repli des Elytres légèrement coudé, en dedans, au-dessous de la base du dernier segment ventral, où le rebord ne présente plus qu'une tranche unique. 14

13. Tibias antérieurs fortement dilatés triangulairement

et rectilinéairement, leurs tranches ne présentant ni courbe ni sinuosité. Sommet de l'abdomen entièrement recouvert par les Elytres. Heliopathes Muls.

— Tibias antérieurs moins fortement dilatés, et légèrement courbés, leur arête supérieure paraissant ainsi arquée et l'inférieure plus ou moins échancrée ou sinuée. Sommet de l'abdomen étroitement découvert. Phylax Brullé.

14. Antennes à articles 4-9 submoniliformes. Prothorax fortement dilaté-arrondi latéralement, à angles postérieurs obtus. Pachypterus Luc.

— Antennes à articles 4-9 soit brièvement coniques, soit presque en carré transverse. Prothorax simplement, le plus souvent, faiblement arqué, sans dilatation, à angles postérieurs presque droits ou aigus. 15

15. Menton à peine plus long que large, subcordiforme, sans trace d'expansion latérale. Opatrum F.

— Menton plus long que large, en forme de losange, à lames latérales plus ou moins marquées, souvent dentiformes. v. Gonocephalum Muls.

16. Corps squameux. Yeux entiers. Lichenum Blanch.

— Corps glabre ou paraissant glabre, non squameux. Yeux entiers ou divisés, le plus souvent transverses, déprimés. 17

17. Labre très développé, visible de dessus dans toute sa largeur, ou au moins sur une largeur notable. 18

— Labre entièrement recouvert par l'Epistome ou visible seulement au milieu dans l'étroite échancrure de celui-ci. 19

18. Tête plus ou moins rétrécie à la base, plus étroite, en arrière, que le Prothorax : celui-ci fortement échancré sur son bord antérieur et à angles antérieurs très avancés. Akis Hbst.

— Tête élargie en arrière et aussi large que le Prothorax au bord antérieur de celui-ci : ce bord tronqué ou

faiblement sinué, avec les angles peu proéminents.
Pimelia F.

19 Cuisses antérieures fortement renflées, uni-ou bidentées près du sommet. Dernier article des antennes allongé, beaucoup plus long que le précédent.
Scaurus F.

— Cuisses antérieures médiocrement épaisses et inermes. Dernier article des antennes plus court ou à peine aussi long que le précédent. 20

20. Insectes ovales ou subelliptiques, convexes, de taille moyenne ou assez grande. Dos du Prothorax formant une courbe très distincte de celle des élytres. 21

— Insectes oblongs ou allongés, peu convexes ou déprimés, de petite ou de très petite taille. Dos du Prothorax et des Elytres à peu près sur le même plan. 22

21. Ecusson très petit, étroit, allongé ou subtriangulaire. Elytres dépourvues de rebord à la base, extérieurement. 3e article des antennes de 1/3, à peine, plus long que le 2e. Pachychile Eschsch.

— Ecusson bien développé, assez large, le plus souvent subtransversal. Elytres à rebord basilaire continué jusqu'au dessus de l'angle huméral. 3e article des antennes du double plus long que le 2e. Tentyria Latr.

22. Insecte oblong, peu allongé et peu étroit. Tête courte, transversale. Tibias antérieurs, comprimés, fortement dilatés anguleusement en dehors.
Microzoum Redt.

— Insectes allongés et étroits. Tête plus longue ou au moins aussi longue que large. Tibias antérieurs à tige subarrondie, sans dilatation. 23

23. Yeux assez grands, entiers. Tête visiblement plus longue que large. Articles 5-9 des antennes subarrondis, de 1/4, environ, plus courts que longs. Corps plus ou moins déprimé. Stenosis Hbst.

— Yeux petits, divisés par les joues. Tête à peine plus

longue que large. Articles 5-9 des antennes fortement transversaux, du double, environ, plus courts que longs. Corps assez convexe. Dichillus Duval.

II

1. Prothorax profondément échancré à son bord antérieur, à angles antérieurs avancés, aigus, et dépassant notablement le niveau des yeux. 2
— Prothorax soit subtronqué au bord antérieur, soit faiblement échancré, à angles antérieurs émoussés ou peu aigus, n'atteignant pas, ou atteignant à peine le niveau des yeux. 3
2. Prothorax cordiforme, à angles postérieurs aigus, redressés en dehors. Ecusson très développé, subconvexe. Akis.
— Prothorax non cordiforme, à angles postérieurs presque droits ou obtus, le plus souvent rentrants. Asida.
3. Tête oblongue, plus étroite à la base, aussi large que le Prothorax, chargée d'une carène longitudinale médiane et d'une autre courte, obtuse, au bord interne des yeux : Ceux-ci aussi distants de la base que de l'extrémité. Elenophorus.
— Tête plus ou moins fortement transversale, sans carène médiane ni saillie caréniforme en dedans des yeux, toujours beaucoup moins large que le Prothorax. Yeux contigus ou subcontigus à celui-ci. 4
4. Labre non distinct, l'insecte vu de dessus. Epistome non entaillé au milieu de son bord antérieur (1). 5

(1) Nous indiquons, ici, comme étant découvert, le labre qui n'apparaît pas distinctement lorsqu'on examine l'insecte perpendiculairement. Les *Ochrotus* et *Crypticus* laissent apercevoir de cette pièce, quand on l'examine, l'insecte tourné vers soi, une tranche étroite, sur toute sa largeur et le genre *Zeugria* présente, aussi, à découvert, au-dessus des mandibules une faible partie de cette pièce, qui paraît poilue.

— Labre découvert en entier et situé sur le même plan que l'Epistome, ou distinct seulement dans une échancrure de celui-ci, mais toujours plus ou moins visible. 5

5. Taille grande : 15-20 m. — Cuisses antérieures beaucoup plus renflées que celles des autres paires et munies, d'un croc ou de deux crocs épais, juxtaposés, au sommet. Antennes fortes, à articles 7-10 submoniliformes, le dernier beaucoup plus long que le précédent. Scaurus.

— Taille très inférieure : 2 6 m. — Cuisses antérieures normales et inermes. Antennes à articles non moniliformes, le dernier plus court ou à peine aussi long que le précédent. 6

6. Tête petite, étroite, engagée dans le Prothorax jusqu'aux yeux. Prothorax échancré arcuément à la base, jusqu'aux angles postérieurs, qui sont plus ou moins prolongés sur les angles huméraux des Elytres. 7

— Tête oblongue, aussi large que le Prothorax, nullement engagée dans ce segment, et munie d'un court goulot à la base. 8

7. Insecte scaphidiforme, élargi antérieurement, acuminé en arrière. Antennes subfusiformes, à articles contigus. Tarses atténués postérieurement, à articles serrés. Angles postérieurs du Prothorax aigus. Oochrotus.

— Insectes oblongs ou ovalaires, nullement élargis en avant, ni distinctement acuminés en arrière. Antennes grêles, à articles 4-10 plus ou moins fortement coniques, déliés, ainsi que ceux des tarses. Angles postérieurs du Prothorax obtus, émoussés. Crypticus.

8. Yeux entiers. Côtés latéraux du Prothorax tranchants. Forme déprimée. Stenosis.

— Yeux divisés. Côtés latéraux du Prothorax à bords

arrondis. Forme convexe. Dichillus.

9. Labre entièrement découvert, presque carré. Insectes de grande taille. 10

— Portion du labre visible réduite à l'étendue de l'étroite échancrure de l'Epistome. 11

10. Forme oblongue, subelliptique, à surface unie, presque lisse ou faiblement ponctuée. Antennes presque glabres, sauf quelques rares cils au sommet de leurs articles (1). Insectes de grande taille. Blaps.

— Forme plus ou moins largement ovale ou arrondie. Elytres chargées de côtes crénelées ou garnies de tubercules, et dont les intervalles sont nettement granuleux ou ponctués. Antennes garnies de poils raides, subspinuliformes. Pimelia.

11. Insecte recouvert, en-dessus, d'écaillettes de couleur cendrée et brunâtre, formant, sur les exemplaires frais, de petites taches marquetées. Prothorax cilié dans son pourtour. Leichenum.

— Insecte le plus souvent glabre, parfois couvert d'une pubescence concolore, jamais écailleux. Prothorax dépourvu de cils sur ses bords. 12

12. Dernier article des Palpes maxillaires non sécuriforme. Epipleures des Elytres entières. Antennes à 4 ou 5 derniers articles épaissis en massue comprimée. Tibias antérieurs très fortement dilatés et anguleux à leur sommet, munis, sur leur tranche externe, de quelques courtes dents émoussées. Taille : 3 m.

Microzoum.

— Dernier article des Palpes maxillaires sécuriforme. Epipleures des élytres entières ou incomplètes. Antennes non distinctement dilatées en massue. Tibias antérieurs plus ou moins fortement dilatés, dépourvus de dents sur leur tranche externe. Taille : 7-11 m. 13

(1) Les caractères attribués aux Genres, dans ce tableau, ne s'appliquent qu'aux espèces comprises dans les limites de notre faune.

13. Repli épipleural des Elytres à bord interne faiblement arqué, distinct jusqu'au sommet. 14
— Repli épipleural à bord interne assez fortement arqué ou presque coudé en dedans, au niveau du premier 1/4 du dernier segment, où ce repli s'unit au bord externe. 16
14. Tête dépourvue de sillon transverse entre les yeux. Tibias antérieurs dilatés triangulairement en ligne droite ; les intermédiaires et les postérieurs garnis de poils laineux, fauves, chez le ♂. Heliopathes.
— Tête marquée d'un sillon transverse séparant le front de l'Epistome. Tibias antérieurs légèrement courbés en dedans, les intermédiaires et les postérieurs glabres dans les deux sexes. 15
15. Prothorax échancré en arc régulier à la base, avec les angles postérieurs aigus, s'avançant sur les épaules des Elytres. Côtés du Prothorax et des Elytres subparallèles, formant une ligne droite continue jusqu'aux 2/3 de ces dernières, environ. Pedinus.
— Prothorax subtronqué au milieu de la base, fortement sinué de chaque côté de celle ci, ses côtés latéraux ne formant pas une ligne droite continue, avec ceux des Elytres. Phylax.
16. Front dépourvu de sillon transverse. Prothorax à angles postérieurs tronqués obliquement, n'étant pas, ainsi, contigu aux Elytres, crénelé sur ses bords latéraux. Pachypterus.
— Front muni d'un sillon transverse. Prothorax uni sur ses bords latéraux, à angles postérieurs avancés sur les angles huméraux des Elytres. 17
17. Forme ovale, large, très convexe. Prothorax et Elytres ciliés latéralement et finement granulés sur toute leur surface. Sinorus.
— Forme oblongue, médiocrement large ou assez étroite, à côtés subparallèles. Insecte peu épais. Prothorax et Elytres non ciliés latéralement et non densément

granulés. 18

18. Elytres glabres, ou presque glabres, généralement chargées de côtes élevées, souvent garnies de tubercules en séries peu régulières. OPATRUM.

— Elytres plus ou moins distinctement pubescentes, simplement striées-ponctuées, sans côtes ni tubercules. s. g. GONOCEPHALUM.

TENTYRIINI

Genre TENTYRIA Latr.

Ovale, convexe. Dernier article des Palpes maxillaires plus ou moins dilaté triangulairement, tronqué au sommet. Mandibules plus ou moins découvertes latéralement. Labre ordinairement peu découvert. Tête généralement aussi longue que large, presque plane, rétrécie en ogive, antérieurement, avec le sommet de l'Epistome non épaissi, parfois prolongée en pointe inclinée, non rétrécie derrière les yeux, carénée entre ceux-ci : Yeux transversaux, subréniformes. Antennes excédant à peine la base du Prothorax, filiformes, peu épaisses, et indistinctement épaissies, postérieurement, à 2 ou 3 derniers articles transversaux, le dernier sensiblement plus étroit que le précédent. Prothorax dilaté transversalement, tronqué au sommet, subarqué ou bilobé au milieu de la base. Ecusson moyen, transversal. Elytres légèrement atténuées vers la base, (d'où les épaules effacées), rebordées sur toute l'étendue de celle ci (2). Pattes allongées ; tibias linéaires non distinctement dilatés postérieurement. Tarses allongés, les antérieurs à 1er article seul ceux des postérieurs tous sensiblement plus longs que larges. Dernier segment ventral subsinué, ♂, tronqué, ♀. Corps noir.

Tableau des espèces

I

1. Epistome tronqué droit au sommet. Prothorax légèrement arqué à la base, sans lobe avancé et échancré au milieu et sans échancrure distincte latéralement. 2
— Epistome avancé anguleusement parfois au sommet en une pointe mousse extrêmement courte. Prothorax à lobe du milieu de la base plus ou moins prononcé et bidenté et à sinuosités latérales distinctes, paraissant, ainsi, trisinué à la base. 3
2. Rebord de la base des Elytres largement interrompu en dedans. Prothorax plus distinctement ponctué. Elytres à rides grossières et à côtes irrégulières mais distinctes. ANDALUSIACA Kr.
— Rebord des Elytres très net, sur toute la base. Prothorax knement ou presque superficiellement pointillé. Elytres presque unies ou à rides et vestiges de côtes obsolètes. INTERRUPTA Latr.
3. Prothorax à lobe médian simplement échancré, avec le rebord interrompu sur l'étendue de l'échancrure, qui ne se prolonge pas, de chaque côté, en petite dent aiguë. Angles postérieurs du prothorax très émoussés. MUCRONATA Stev.
— Prothorax à lobe médian prolongé, de chaque côté de l'échancrure médiane, en une dent plus ou moins aiguë, à rebord distinct même au milieu de l'échancrure. Angles postérieurs du Prothorax obtus, mais non émoussés. 4.
4. Tête et Prothorax assez densément et très nettement ponctués. Prothorax brièvement, ovalairement, transversal. RAMBURI Sol.
— Tête et Prothorax à pointillé presque superficiel et

peu serré. Prothorax peu transversal, presque globuleux. LIGURICA Sol.

II

1. Tête et Prothorax distinctement et densément ponctués. 2.
— Tête et Prothorax à pointillé extrêmement fin, peu serré. 3.
2. Prothorax droit au milieu de la base, faiblement échancré en dedans, au-dessous des angles postérieurs. Elytres grossièrement ridées dans les interstries, avec des côtes assez marquées. ANDALUSIACA.
— Prohorax muni, au milieu de la base, d'un lobe bidenté, fortement échancré, de chaque côté, en dessous des angles postérieurs. Elytres densément ponctuées, à rides et côtes faibles ou indistinctes. SUBSTRIATA.
3. Base du Prothorax arquée-subtronquée, sans lobe distinct au milieu, à rebord épais, très distinct d'un bout à l'autre. Tarses intermédiaires munis, en dessous, de spinules très peu nombreuses. INTERRUPTA.
— Base du Prothorax munie, au milieu, d'un lobe plus ou moins saillant, plus ou moins fortement échancré, et bidenté latéralement, à rebord peu marqué, affaibli ou nul au milieu (1). Tarses intermédiaires densément spinulés en dessous. 4
4. Dents du lobe de la base du Prothorax rapprochées, pointues. Angles postérieurs obtus, mais assez marqués. Prothorax pas beaucoup plus large que long, faiblement arqué-arrondi latéralement. LIGURICA (2)

(1) Pour bien apprécier les sinuosités de la base du Prothorax, l'insecte doit être examiné de côté.

(2) La T. *rugosa* qui habite la Sardaigne, rappelle cette espèce par son *faciès* et ses élytres scabrés, mais son Prothorax n'est pas lobé au milieu, les stries internes des élytres sont tout à fait indistinctes, se confondant avec les fortes rides transverses des intervalles.

— Dents du lobe de la base du Prothorax plus écartées et tout à fait émoussées. Angles postérieurs presque arrondis. Prothorax fortement transversal, dilaté latéralement. MUCRONATA.

Description des espèces.

1. **Tentyria interrupta**. Latr. Lg. 12-14 ; Lt. 5-6m. — Tête assez fortement impressionnée en dedans des yeux, à ponctuation assez faible, ordinairement peu serrée. Antennes subfiliformes ♀, à derniers articles dilatés subtriangulairement, ce qui les fait paraître dentés en dedans, ♂. Prothorax convexe, transversal, légèrement cordiforme, obtusément dilaté latéralement, ♂, à angles postérieurs déclives, très obtus ; plus finement ponctué que la tête (1). Ecusson transversal, très brièvement acuminé au sommet. Elytres assez convexes, acuminées postérieurement, atténuées en avant et à épaules effacées ♂, marquées, plus arrondies, ♀, à rebord de la base mince au milieu, épaissi près des angles huméraux, à sculpture variable ; tantôt presque unies avec des côtes obsolètes, tantôt plus distinctement ridées inégalement, sans trace de côtes. Tarses garnis, en dessous, de rares spinules. Dernier segment ventral faiblement bi-impressionné vers la base, subtronqué au sommet, ♂, sans impressions et légèrement sinué, ♀.

Provinces méridionales occidentales de la France : commune à la Teste-de-Buch, d'après Mulsant.

L'absence de sinuosités à la base du Prothorax rapproche cette espèce de T. *andalusiaca* ; mais cette dernière se distingue aisément par ses élytres grossièrement rugueuses, et par leur rebord largement interrompu en dedans. Les

(1) Parfois noté, sur celle ci, d'une légère impression et de deux autres latérales, ponctiformes, sur le Prothorax.

autres espèces qui suivent ont le Prothorax plus ou moins fortement lobé et trisinué à la base.

2. **Tentyria andalusiaca** Kraatz. Lg. 14 ; Lt. 6 m. — Tête médiocrement allongée, faiblement impressionnée entre les yeux, avec la carène latérale prolongée jusqu'au niveau des antennes. Antennes à articles 4-7 brièvement obconiques, épaissis, 9-10 transversaux, le dernier brièvement ovale. Prothorax transversalement ovalaire, légèrement rétréci à la base, distinctement sinué sous les angles postérieurs, sans lobe médian distinct. Ecusson presque en demi-cercle. Elytres à rebord presque indistinct à la base, nul au milieu de celle ci, à saillie humérale arrondie, limitée, en dedans, par un pli oblique, brièvement acuminées et légèrement sinuées en dehors avant l'extrémité, rendues inégales par des rugosités, oblitérérées dans la région scutellaire, à stries dorsales indiquées mais peu régulières, avec les intervalles convexes, alternativement plus élevés, subacuminés au sommet. Crochets très développés. Dessous presque lisse, sauf un pointillé très fin sur les parties sternales. Tête marquée, en dessous, d'une fossette oblongue, aboutissant antérieurement à un sillon transverse.

Corse, d'après certains Catalogues.

Nous n'avons vu que deux ♀ d'Andalousie : (Coll.v. Heyden, et Pic.), chez lesquelles le dernier segment ventral est échancré au sommet.

3. **Tentyria ligurica** Sol. (*Otti* Luc.). — Lg. 11-12 ; Lt. 3-3, 2 m. sul. Ovale ♀, assez étroite, ♂, d'un noir brillant. Antennes filiformes, à articles 9-10 transversaux, les derniers légèrement épaissis, s'arrondissant en dedans, le dernier brièvement subovale. Prothorax subglobuleux, guère plus large que long, à base largement échancrée de chaque côté, à lobe médian brièvement bidenté, les dents

assez rapprochées, aiguës ; imperceptiblement pointillé. Ecusson presque en demi-cercle, déprimé. Elytres très étroitement rebordées à la base, acuminées postérieurement, à sculpture variable, tantôt à stries larges et profondes, en forme de sillons, seulement dans leur première moitié : (de fortes rides interrompues les rendent indistinctes postérieurement) ; d'autres fois régulièrement sillonnées, avec les intervalles tantôt subcostiformes, tantôt peu élevés. Tarses très parcimonieusement garnis de spinules, en dessous. Dessous presque lisse, même sur les flancs. Dessous de la tête à faible impression transverse, avec une petite échancrure postérieurement. Dernier segment ventral faiblement échancré ♂ ♀ ?

Nous n'avons vu cette espèce que de Sardaigne ; (Coll. v. Heyden, Pic) ; elle est indiquée de Corse dans certains Catalogues.

Bien distincte de T. *mucronata*, par la tête plus courte, par le Prothorax bien moins court, subglobuleux, non arrondi transversalement, à dents du lobe basilaire aiguës, saillantes, rapprochées, par les échancrures latérales et par les angles postérieurs presque droits au lieu d'être très obtus. La T. *Ramburi* se distingue de T. *ligurica* par sa ponctuation beaucoup plus forte, par son Prothorax court, dilaté en travers, par le lobe des Elytres largement marginé, par la très fine ponctuation dont les Elytres sont criblées.

4. **Tentyria mucronata Steven.** — Lg. 8-9 ; Lat. 3-6 m. — Tête aussi longue ♂ ou presque aussi longue ♀ que large à Labre assez découvert, à pubescence rousse, à pistome avancé, au milieu du bord antérieur, en une petite dent mousse, presque obsolète, à impressions latérales antérieures légères, marquée, parfois de deux autres impressions ponctiformes, à ponctuation médiocre, peu serrée. Antennes filiformes, à articles 9 et 10 obconiques,

aussi longs que larges, avec le dernier oblong, plus épais et plus court ♀. Prothorax transversal, un peu plus dilaté ♀, à lobe médian faiblement échancré, à dents latérales mousses, peu rapprochées, à rebord effacé dans l'échancrure, à angles postérieurs très obtus. Elytres brièvement acuminées postérieurement, légèrement impressionnées près de la suture, vers la base, à pointillé superficiel, rarement avec des rides ou des vestiges de côtes obsolètes. Pattes allongées, tarses grêles, à spinules du dessous très courtes, plus denses, presque appliquées, plus soulevées, plus espacées, sauf au sommet des articles ♂. Dernier segment ventral légèrement sinué ♂, subarrondi ♀. Impression transversale du dessous de la tête, peu profonde. Dessous à pointillé obsolète, très espacé. Provence, dans le sable, au bord de la mer, c.

5. **Tentyria Rambu** i Sol. L♀. 11-14 ; Lt. 4,5-6 m. — Peu luisante. Tête à ponctuation assez serrée et assez forte, plus étroite, ♂. Antennes filiformes à articles 9 et 10 plus longs que larges ♂, plus épais, légèrement transversaux, ♀, le dernier ovalaire. Prothorax convexe, arrondi en demi-cercle latéralement, à lobe médian légèrement élevé, très peu avancé, faiblement bidenté, à dents peu rapprochées, à rebord bien distinct, même au milieu de l'échancrure, ponctué comme la tête ; rarement une ligne longitudinale médiane obsolète, imponctuée. Elytres un peu plus étroites, plus elliptiques et à épaules plus effacées, ♂, à rebord obsolète près de l'écusson ; densément faiblement ponctuées, tantôt avec de faibles rides, tantôt plus fortement rugueuses ou avec des vestiges de côtes ; brièvement acuminées postérieurement. Tibias antérieurs très légèrement arqués dans leur 2ᵉ moitié. Dessous imperceptiblement pointillé, plus distinctement sur les parties sternales. Dernier segment ventral subtronqué, ♂, faiblement échancré, ♀.

Corse, ac.

Très voisine de T. *mucronata*, facilement distincte par l'épistome nullement avancé en pointe et par la forte ponctuation de la tête et du Prothorax.

Ces mêmes caractères la distinguent, aussi, de T. *ligurica* qui a le Prothorax non dilaté anguleusement mais à peine transversal.

Genre PACHYCHILE. Eschsch.

Genre très voisin des Tentyria, même forme générale. Tête, mandibules et Labre analogues. Antennes plus courtes, n'atteignant pas la base du Prothorax, à peine distinctement épaissies sur les derniers articles, 4-7 bien plus longs que larges, les 4 derniers transversaux, le dernier plus étroit que le précédent. Prothorax de forme variable. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres largement arrondies aux épaules, à rebord basilaire non continué sur la moitié interne. Tibias légèrement dilatés rectilinéairement. Tarses antérieurs ayant tous leurs articles plus ou moins fortement transversaux, les 2e et 3e postérieurs non ou à peine plus longs que larges.

Une seule espèce dans les limites de notre faune.

Pachychile Servillei Sol. Lg. 9-10 ; Lt. 4-4,2 m. — Convexe d'un noir mat, tête un peu plus large que longue, notée, en avant, de chaque côté, d'une très courte saillie lisse, subarquée, très distinctement assez densément ponctuée. Epistome tronqué au sommet, découvrant étroitement le labre qui est roux, cilié de poils de même couleur. Antennes formant une tige compacte, à 1er article renflé, le 3e presque du double du 2e, les 3 ou trois derniers légèrement épaissis, le dernier subovale, à peu près aussi long que le précédent. Prothorax fortement transversal, dilaté

en travers, légèrement atténué en avant, bidenté au milieu de son bord postérieur, à angles postérieurs obtus, très rentrés en dessous ; densément, assez fortement ponctué. Ecusson étroit. Elytres largement arrondies aux épaules, acuminées postérieurement, presque indistinctement ponctuées, parfois avec des vestiges de côtes. Tarses postérieurs seuls ayant les articles 2 et 3 plus longs que larges, les antérieurs légèrement épaissis, ♂. Dessous assez fortement, peu densément ponctué, sur le Prosternum, presque indistinctement sur le reste de la surface. Dernier segment ventral à peine sinué au sommet. Gorge à sillon transversale, médiocre, aboutissant à une fossette oblongue.

Corse.

STENOSINI

Genre STENOSIS Esch.

Très allongé, assez étroit, très peu convexe, dernier article des Palpes maxillaires subovalaire, tronqué obliquement au sommet. Epistome recouvrant entièrement les mandibules, sur les côtés, et ne laissant qu'une très petite portion du labre à découvert. Yeux incomplètement divisés. Tête ovalaire, déprimée, plus large que longue, rétrécie en col très court à la base, échancrée latéralement, au dessus des yeux, et sillonnée en dedans de ceux-ci. Antennes épaisses, cylindriques, n'atteignant pas la base du Prothorax, à articles 4-10 courts, presque en carré transverse, le dernier plus étroit que le précédent. Prothorax oblong, de la largeur de la tête, à côtés presque droits, tranchant sur toute la longueur de ses côtés. Ecusson subtransversal. Elytres elliptiques, arcuément échancrées à la base, avec les angles huméraux saillants, embrassant un peu ceux du Prothorax. Pattes allongées. Tibias dépourvus d'éperons.

Tableaux des espèces.

I

1. Antennes distinctement épaissies postérieurement, à pubescence foncée. Tête à points plus ou moins écartés, oblongs. Epipleures des Elytres lisses, dépourvues de points.

a. Abdomen à pointillé écarté souvent presque nul. ANGUSTATA Hbst.

b. Abdomun fortement ponctué sur toute sa surface, taille plus petite. Elytres échancrées en arc plus régulier à la base. V. INTERMEDIA Sol.

— Antennes médiocres, d'égale épaisseur d'un bout à l'autre. Tête à points plus gros, plus profonds, arrondis et serrés. ANGUSTICOLLIS Rch.

Epipleures des Elytres à série de points bien marquée.

II

1. Ventre couvert de points ocellés, très gros sur le premier segment, diminuant de grosseur sur les suivants, en se rapprochant du sommet. Epistome assez fortement et densément ponctué. Stries des Elytres formées de gros points, très distinctes jusqu'à l'extrémité. Base du Prothorax très distinctement rebordée. ANGUSTICOLLIS.

— Ventre faiblement ponctué ou à ponctuation, ou plus médiocre. Epistome à faible ponctuation écartée. Stries des Elytres à ponctuation médiocre, plus espacée, plus ou moins effacées postérieurement. Base du Prothorax à rebord nul ou à peu près. ANGUSTATA.

Description des espèces.

1. **Stenosis angustat** . Lg. 5 6,5 ; Lt. 1,8-2 m. — Assez allongée, d'un noir presque opaque. Palpes, antennes et

pattes d'un roux foncé. Tête presque carrée, un peu plus longue que large, faiblement élargie en avant, à sillon intra-oculaire prolongé jusqu'à la base, marquée, en avant, en dedans des yeux, d'une impression sulciforme, parfois raccourcie ; à points oblongs, peu serrés, plus faibles antérieurement. Antennes épaisses, légèrement épaissies postérieuremént, à pubescence brunâtre, 3e article plus long que ceux intermédiaires, 4-10 fortement transversaux, le dernier légèrement subtronqué en dehors. Prothorax guère plus étroit que la tête, plus long que large, rectilinéairement rétréci de la base au sommet, indistinctement rebordé à la base, à ponctuation un tant soit peu oblongue, avec une ligne lisse, longitudinale, obsolète au milieu. Ecusson subponctiforme. Elytres distinctement échancrées en arc à la base, à angles de l'échancrure saillants en dessus, faiblement, arcuément dilatés latéralement, à séries de points médiocres, espacés, à intervalles tout à fait plans, du double plus larges que les stries, paraissant lisses avec une traînée de longs poils tout à fait appliqués, roussâtres, subsérialement disposés. Pattes allongées, assez fortes ; tarses postérieurs seuls à articles allongés. Dessous à ponctuation espacée, assez forte sur la tête et les parties sternales, obsolète sur l'abdomen, à rare pubescence cendrée. Epipleures des Elytres lisses.

France méridionale. Provence, c. à Marseille.

Quelques auteurs ont essayé de séparer sous le nom de *intermedia*, soit comme espèce propre, soit comme variété, une forme à laquelle ils donnent pour caractère une taille plus petite, des Elytres à échancrure basilaire plus arrondie, et surtout l'abdomen densément ponctué sur toute la surface. Ces caractères nous ont paru bien faibles et peu constants.

2. **Stenosis angusticollis** Reche. Lg. 6 7 ; Lt. 2 m. —

Très étroite, très allongée, subdéprimée. Brun de poix, mat, à pubescence cendrée, antennes et pattes d'un ferrugineux sombre. Tête ovalaire allongée, distinctement plus longue que large, à sillons intra-oculaires prolongés jusqu'à la base, avec des sillons raccourcis, obliques, en dedans de la base des antennes, à ponctuation profonde, assez dense, plus faible antérieurement : les points brièvement sétigères. Antennes médiocres, à pubescence rousse, un peu brillante, à article 3 plus long que ses intermédiaires, 4-10 brièvement transversaux, le dernier brièvement ovoïde, à peine plus étroit que le précédent. Prothorax étroit, sensiblement plus long que large, à peine dilaté en avant, distinctement rebordé à la base, au moins sur les côtés, à points un peu oblongs, analogues à ceux de la tête, sans trace de la ligne lisse. Elytres faiblement échancrées au mîeu de la base, à angles de l'échancrure saillants en dessus ; non distinctement dilatées latéralement, à séries de gros points, distinctes, jusqu'au sommet, avec les interstries externes un peu convexes. Tout le dessous à gros points ocellés espacés plus petit et plus condensé sur le dernier segment ventral. Epipleures des Elytres munis d'une série de points rapprochés.

Corse.

Bien distincte de s. *angustata*, par sa forme étroite presque linéaire, surtout celle du Prothorax ; par les stries bien marquées d'un bout à l'autre et fortement ponctuées des Elytres, par la présence d'une série très nette de points le long de leur repli : cette partie étant tout à fait lisse, chez la s. *angustata*) ; par la grosse ponctuation du dessous.

Genre DICHILLUS Duval.

Diffère du genre précédent dont il a la forme générale, par les particularités suivantes :

Corps plus régulièrement, plus distinctement convexe,

souvent plus épais. Taille relativement petite. Dernier article de Palpes maxillaires grêle, légèrement aminci, postérieurement. Tête au moins aussi large que longue sans échancrure latérale au-dessus des yeux. Yeux entièrement séparés. Antennes à articles transversaux à partir du deuxième. Prothorax à tranche latérale arrondie. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres à angles huméraux avancés en une pointe saillante et n'embrassant pas la base du Prothorax. Pattes courtes, à tarses assez épais, formés d'articles serrés.

Tableaux des espèces.

I

1. Suture des Elytres déprimée, de même que les intervalles adjacents. MINUTUS Sol.
— Suture des Elytres distinctement élevée, de même que les autres intervalles. 2.
2. Insecte d'un brun de poix foncé avec les pattes rouges. Celles-ci assez allongées. CORSICUS Sol.
— Insectes entièrement d'un rouge ferrugineux. Pattes assez courtes. PUMILUS Sol.

II

1. Elytres régulièrement striées-ponctuées de points profonds, gros antérieurement, devenant plus petits postérieurement. Interstries plus ou moins fortement convexes, guère plus larges que les stries ; une carène en dedans du bord externe. 2.
— Elytres sériées-ponctuées de petits points presque superficiels, disparaissant en dehors et vers le sommet. Interstries tout à fait déprimés, trois ou quatre fois plus larges que les stries. Insecte noir. MINUTA.
2. Prothorax aussi large que long. Interstries des Elytres élevés. Pattes courtes. PUMILUS.

— Prothorax plus long que large. Interstries des Elytres plans. Pattes assez allongées. CORSICUS.

Description des espèces

1. **Dichillus minutus** Sol. Lg. 3,3 ; Lt. 1,1. m. (*circ.*) Brun de poix, légèrement brillant, devant de la tête et pattes rougeâtres. Tête à peine aussi longue que large, rétrécie rectilinéairement en arrière, ponctuée finement, surtout en avant. Antennes épaisses, non distinctement épaissies postérieurement, à pubescence fauve à reflet doré, à 1er article seul aussi long que large, 2-10 en carré transversal, le dernier tronqué et tomenteux de gris au sommet. Prothorax subcylindrique aussi long que large, indistinctement rétréci à la base, faiblement marginé latéralement, à ponctuation plus serrée que celle de la tête, avec un sillon longitudinal à peine marqué. Elytres faiblement dilatées en arrière, à stries de points extrêmement fins et superficiels, distinctes seulement sur la première moitié dorsale, à intervalles tout-à-fait plans, beaucoup plus larges que les stries. Pattes médiocres. France méridionale : Provence, Fréjus. Corse.

2 **Dichillus corsicus**. Sol. Lg. 3,2; Lt. 81. 1 m. Brun de poix, (rarement rouge brunâtre), devant de la tête et pattes rouges. Tête analogue à celle de D. *minutus*, un peu plus courte, légèrement, arcuément, rétrécie derrière les yeux, un peu plus fortement ponctuée (ainsi que le Prothorax), que chez D. *minutus*. Antennes tout-à-fait semblables à celles de cette espèce. Prothorax un peu moins long que large, à strie basilaire faible, très raccourcie. Elytres à séries de points gros, profonds vers la base, diminuant de grosseur et d'intensité postérieurement ; intervalles alternes élevés à la base, (l'antépénultième caréné dans toute sa longueur), guère plus larges

que les stries. Pattes analogues à celles de D. *minutus*. Dessous à points sétigères assez forts sur le prosternum, fins et peu serrés sur le reste de sa surface.

Corse.

Bien distinct de *D. minutus*, dont il a la taille, la forme générale et la coloration, par les stries profondes et fortement ponctuées des Elytres, par les interstries étroits, par les Elytres presque parallèles latéralement, faiblement élargies rectilinéairement en arrière, par les antennes non distinctement épaissies vers le sommet, etc.

3. **Dichillus pamilus** Sol. Lg. 3,2 ; Lt. 2,1 m. — Entièrement d'un rouge ferrugineux. Antennes analogues à celles de D. *corsicus*, à dernier article sensiblement plus petit que le précédent. Tête et prothorax densément ponctués, paraissant plus mats, ce dernier noté, à la base, d'une petite fossette oblongue plus distincte. Prothorax carré, un peu moins long que large. Elytres à points des stries plus serrés, à intervalles légèrement élevés également, non alternativement, carénés distinctement, sur les deux premiers 1/3, à peine aussi larges que les stries. Pattes analogues à celles de *D. corsicus*.

Corse.

Distinct des exemplaires roussâtres de D. *corsicus*, par les intervalles des Elytres tous également élevés, plus étroits, par la brièveté du Prothorax, par la ponctuation, etc.

SCAURINI

Genre SCAURUS F.

Corps glabre. Dernier article des Palpes maxillaires subovalaire ou légèrement sécuriforme. Menton obtrapézoïde. Sous-menton plus ou moins prolongé latéralement, suivant les sexes, en une pointe saillante, courbée.

Labre assez peu distinct. Tête inclinée, au moins aussi longue que large, presque en parallélogramme dilaté latéralement, rétrécie en forme de cou à la base, carénée entre les yeux et chargée, au devant de ceux ci, d'une forte saillie. Epistome séparé du front par une impression légèrement échancrée en avant. Yeux très étroits, obliques, paraissant entiers, presque en croissant. Antennes assez fortes, épaissies sur les derniers articles, le 2e court, le 3e allongé, les suivants obconiques, graduellement plus courts, le dernier à peine aussi long que les deux précédents, légèrement arrondi latéralement vers la base, ♂, plus long que 9 et 10, cylindrique dans ses deux premiers 1/3, atténué ensuite, ♀. Prothorax peu fortement transversal, plus élargi ♂, non ou à peine convexe, tronqué au sommet et légèrement échancré à la base, arqué latéralement et arrondi aux angles, nettement rebordé dans sa périphérie. Ecusson bien plus large que long, émoussé au sommet. Elytres subovoïdes, peu convexes en travers, très déclives postérieurement, obtusément prolongées au sommet, à épipleures larges, munies d'un étroit repli. Pattes assez longues, robustes. Cuisses antérieures plus longues, fortement renflées, uni ou bidentés en dessous vers le sommet. Tibias râpeux, à saillie dentiforme précédée et suivie d'une échancrure, ♂, de forme normale, ♀. Tarses subsillonnés en dessous, avec deux rangées de spinules et une double épine dirigée en avant, courbée, formée de spinules condensées, au sommet de leurs articles. Dernier segment ventral subogival ♂, arrondi, ♀.

Tableau des espèces.

I

1. Elytres dépourvues de côtes dorsales saillantes ou n'en ayant que des vestiges. Une seule dent aux cuisses antérieures du ♂. ATRATUS F.

— Elytres à côtes dorsales bien distinctes, parfois très saillantes, une double dent aux cuisses antérieures. 2.

2. Elytres à lignes serrées de points bien marqués, très rapprochés, les intervalles non ou à peine plus larges que ces lignes. Côtes dorsales très peu marquées, souvent presque obsolètes. PUNCTATUS Hbst.

— Elytres à lignes de points espacés ou très faibles. Premières côtes dorsales plus ou moins tranchantes. 3.

3. Antennes ayant tous les articles, (sauf le deuxième), notamment plus longs que larges, 5-10 oblongs, subovalaires. Tête sans relief distinct. Deuxième côte dorsale des Elytres nulle, dans sa première moitié. TRISTIS Ol.

— Antennes à articles 5-10 submoniliformes, épais, moins longs que larges. Tête chargée d'un relief en forme de chevron, deuxième côte dorsale prolongée jusqu'à la base. STRIATUS F.

II.

1. Antennes partiellement moniliformes, les articles 6-10 au moins, plus courts que longs. Front chargé d'un relief élevé. Côtes dorsales entières. 2.

— Antennes nullement moniliformes, ayant tous leurs articles linéaires, sensiblement plus longs que larges. Deuxième côte dorsale raccourcie. Tête dépourvue de relief. TRISTIS.

2. Dos des Elytres presque plan dans leur première moitié. Suture et côtes dorsales non distinctement saillantes. ATRATUS.

— Dos des Elytres plus ou moins convexe transversalement, leur courbe continuée latéralement d'un bout à l'autre. Côtes dorsales plus ou moins saillantes, un moins près de l'extrémité. 3.

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, *au recu d'un mandat joint a la demande* ou, si on le préfère, *contre remboursement* (1). (S'adresser au bureau du journal).

1.	Pte Collon	Bryaxides. Scydm. Pauss. de France	65 esp.	260 ex.	25 fr.
2.	—	Curcul. Otiorhynchini (2).....	104 —	210 —	30
3.	—	Genre *Otiorhynchus* seul.....	60 —	120 —	20
4.	—	Brachyderini.....	110 —	308 —	25
5.	—	Tanymecini, Brachycerini.....	20 —	60 —	8
6.	—	Cleonini.....	50 —	150 —	15
7.	—	Phyt., Hylob., Hyper.....	50 —	185 —	12
8.	—	Erirhin.. Cosson.....	60 —	200 —	15
9.	—	Cryptorh., Ceutorh, (genre *Baris* compris).....	90 —	300 —	25
10.	—	Ceutorhynchini (seuls).....	65 —	180 —	20
11.	—	Calandr., Sybin, (Balamin., Orchest.. Gymn., Cion compris)..	135 —	450 —	25
12.	—	Magdalin., Apion., Rhynchit....	113 —	350 —	25
13.	—	Genre *Apion* seul.....a.	84 —	250 —	20
14.	—	Anthribid., Bruchid.....	40 —	140 —	10
15.	—	Scolytidæ.....	40 —	145 —	10
16.	—	Rembidiidæ.....	40 —	130 —	10
17.	—	Trechidæ (8 esp. *Anophthalmus*).	30 —	75 —	20
18.	—	Clythrini, Cryptoceph, Donachini, Criocer.....	135 —	450 —	25
19.	—	Eumolph., Chrysomelini.....	90 —	360 —	20
20.	—	Silphidæ, Anisotomidæ.....	60 —	150 —	20

AVIS. — Nos abonnés peuvent nous adresser *actuellement* pour être déterminés, *dans les conditions indiquées d'autre part*: *Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Vésicants*, *Salpingides* etc., *Curculionides*, (Bruchides et Scolytides exclus,) *Serropalpides* et tous les Hétéromères (Mordellides exceptés).

(1) Cette liste annule les précédentes.

(2) Ces divisions correspondent à celles du Catalogue v.Heyden Reitter, Weise.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion contre 0.70 c. le Prix courant général de Coléoptères d'Europe. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de **Coléoptères** choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3.600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25. 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famille, au prix unique de 25 francs, franco de port et boîtes, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*. — Aussi une liste de *desiderata d'espèces plus communes*, à échanger *exclusivement* contre les espèces des listes A et B seulement.

N° 12

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

NEUVIÈME ANNÉE (1900-1901)

17 Juillet 1901

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

AVIS IMPORTANT

Le N° 12 ayant été distribué, MM. les abonnés sont instamment priés pour ne pas éprouver de retard dans la réception du Journal et pour éviter les ennuis et frais du recouvrement des quittances, d'adresser, *sans retard*, le prix de leur abonnement annuel.

France, Corse et Algérie	7 fr. 50
Union postale	8 francs

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 12 (1900-1901)

Faunule des Coléoptères de la France, etc. (Tenebrionidæ) (Suite)..... 177-193
Table des matières et erratum du 9e volume..... 194-196

Le FRELON, tout spécialement destiné à la publication de monographies et des tableaux synoptiques de Coléoptères d'Europe et Circa, a fait paraître notamment : Cassides de France, Cossyphides, Baridides, Gymnétrides, Balaninides, et Anthonomides, Scolytides, genre Sibinia, Elytrodon d'Europe, etc., Meira d'Algérie, Cathormiocerus de France, etc., et la description d'environ 400 espèces nouvelles.

A partir de la 7e série, a commencé la publication, par famille, d'une *Faunule* des Coléoptères de la France et de la Corse, dont la détermination est rendue facile par un système de doubles-tableaux synoptiques, suivis d'une courte description pour chaque espèce. Sont parues actuellement Meloidæ, Œdemeridæ, Pythidæ, Anthicidæ, Serropalpidæ, Cistelidæ, Tenebrionidæ.

Le Prix de l'abonnement, payable d'avance: (7 fr. 50 pour la France et 8 Francs pour l'Union postale) (1), doit être adressé *sans frais* et sans aucun intermédiaire, au bureau du journal.

Cet abonnement part du N° 1 et doit être renouvelé *dès la distribution du numéro* 12., pour éviter des réclamations et une interruption dans l'envoi du journal. Les personnes qui s'abonneront dans l'intervalle, recevront les N°s de la série déjà parus. Toutes les années actuellement publiées, dont quelques-unes vont bientôt être épuisées, sont encore disponibles au prix de 8 francs l'une, (soit 80 francs pour les 10 premières), — somme payable d'avance.

Seuls, les abonnés ont droit : 1° à une annonce d'Echanges de 6 à 8 lignes : 2° à la détermination de Coléoptères de groupes qui seront successivement désignés : *gratuite*, à la condition qu'on n'adresse pas plus d'une cinquantaine d'espèces a la fois, — *tous frais de retour des boites et de correspondance, joints à chaque envoi* ; 3° *exceptionnellement* à une réduction de *50 0 0* sur le prix brut des Coléoptères de nos prix courants, quel que soit le chiffre des commandes (listes spéciales à prix réduits exclues, bien entendu).

Les annonces de Vente sont comptées à raison de 0 fr. 15 la ligne, 2 francs pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion annuelle. *Leur montant doit accompagner la demande d'insertion.*

---

(1) *Contrairement à ce qui a constamment lieu*, nous avions adopté, au début, un prix unique, même pour nos abonnés de l'Etranger, mais en présence des divers frais étant venus s'ajouter à ceux résultant d'un affranchissement plus élevé, tels que le chiffre, (doublé depuis 2 ans), du chargement des quittances à recouvrer et qui reviennent impayées, par suite d'absence ou autre motif, la dépréciation résultant du change pour certains pays, sans parler du préjudice énorme résultant des nombreux Numéros perdus... ou égarés, que nous ne pouvons remplacer sans dépareiller nos séries et qu'il nous faudra faire réimprimer, etc., etc., nous nous voyons forcés d'augmenter légèrement le prix de l'abonnement

3. Côte dorsale des Elytres aussi proéminente que la latérale externe. Ponctuation simple, très faible et non sérialement disposée. STRIATUS.

— Côte dorsale aussi saillante que la latérale externe. Ponctuation des Elytres double, formée de lignes assez régulières d'assez gros points, avec un point tillé beaucoup plus fin dans les intervalles. PUNCTATUS.

Description des espèces.

Scaurus tristis Ol. Lg. 15-19 ; Lt. 6-9 m. Tête à front séparé de l'Epistome par un faible sillon, dépourvue de relief au milieu, à ponctuation profonde, médiocrement serrée, plus faible et espacée sur l'Epistome, à bourrelet latéral peu marqué, très raccourci. Antennes dépassant la base du Prothorax, minces, très filiformes, à articles linéaires deux ou trois fois plus longs que larges, le dernier cylindrique dans ses 3/4 antérieurs, atténué ensuite, subégal aux deux précédents. Prothorax à peine plus large que long, convexe sur les côtés, rectilinéairement rétréci du milieu à la base, à angles antérieurs subarrondis, les postérieurs obtus, dilaté-arrondi en avant, latéralement, nettement rebordé, même au milieu du bord antérieur, marqué d'un sillon longitudinal médian et de plusieurs impressions obsolètes, qui n'ont rien de constant, à ponctuation d'intensité variable, plus forte, plus serrée latéralement. Elytres subovoïdes, légèrement aplanies antérieurement, à suture élevée postérieurement, à sommet brièvement relevé, présentant, vues de côté, une courbe longitudinale distincte de celle du Prothorax, presque droites à la base, à trois côtes tranchantes effacées vers le sommet, la médiane nulle dans la première moitié des Elytres, à séries de très petits points, avec des points en-

core plus fins, râpeux, dans les intervalles. Cuisses antérieures très renflées et armées, avant le sommet, de chaque côté du canal inférieur interne, de deux crocs robustes, l'interne plus long, plus rapproché du sommet, l'externe plus court, plus obtus, situé plus bas, ♂; médiocrement épaissies et armées d'une seule dent triangulaire au bord de la face externe ♀, à ponctuation scabre sur leur face externe, peu dense, presque simple sur les cuisses des autres paires; tibias postérieurs, ♂, distinctement arqués. Tarses allongés. Dessous faiblement ridé sur le Prosternum, très densément sur le ventre, sauf sur le dernier segment, finement et lâchement plus ou moins sérialement sur les épipleures des Elytres.

Presque toute la France méridionale : Var, environs de Nîmes, de Marseille, etc., peu c. Corse?

Bien distinct des autres espèces par la structure particulière des antennes et par la 2e côte dorsale très raccourcie en devant.

2. **Scaurus striatus** F. ; Lg. 14-18 ; Lt. 4,5-6 m. — Tête chargée, sur le front, d'une saillie en forme de chevron, relevée latéralement, en bourrelet et sillonnée en dedans de ce rebord, à sillon faible, séparant le front de l'Epistome. Antennes assez fortes, n'atteignant pas tout à fait la base du Prothorax, submoniliformes, à articles 6-10 transversaux, légèrement arrondis, le dernier épais, un peu plus long que le précédent, un peu plus long que large, ♀, beaucoup plus long, ♂, s'arrondissant légèrement en avant, acuminé en arrière. Prothorax subtransversal, plus large que les Elytres, ♂, régulièrement arqué latéralement, à angles tout à fait émoussés, presque plan sur le dos, plus fortement plus densément ponctué vers la base, à impression le long du rebord basilaire, un peu élargie au milieu, le plus souvent avec un sillon longitu-

dinal obsolète. Elytres assez convexes échancrées ensemble à la base, transversalement, non redressées au sommet, peu arquées latéralement, chargées de trois côtes tranchantes, entières, à ponctuation très fine, peu serrée, râpeuse, striées par place, avec des points encore plus petits dans les intervalles. Cuisses armées de deux dents obtuses ♂, d'une seule dent plus aiguë, ♀. Tibias antérieurs arqués dans les deux sexes. Dessous granulé peu densément sur le Prosternum, assez fortement ponctué sur le ventre, faiblement sur les derniers arceaux.

France méridionale : environs de Nîmes, de Montpellier (Mulsant), etc., c. ; Corse.

Cette espèce se distingue des exemplaires du s. *punctatus*, à côtes plus prononcées, par le bord basilaire du Prothorax largement relevé, par les Elytres non aplanies sur le dos, dans le voisinage de la suture, déclives peu à peu et non brusquement en arrière ; par leur ponctuation beaucoup moins serrée, à séries moins nombreuses, par les tibias antérieurs courbés dans les deux sexes, etc.

3. **Seaurus atratus** F. Lg. 11-14 ; Lt. 5,2-5, 8 m. — D'un noir profond, glabre, légèrement ovalaire, (les Elytres étant assez fortement arrondies latéralement, au moins ♀), subdéprimé. Tête assez étroite, chargée d'un relief obtus subtriangulaire ; Epistome atténué en trapèze, caréné latéralement, étroitement sinué au milieu de son bord antérieur et parfois faiblement de chaque côté, éparsement, le reste de la tête rugueusement ponctué. Antennes n'atteignant pas la base du Prothorax, moniliformes, à 3e et 11e articles seuls allongés, non épaissies postérieurement, le dernier article arrondi vers la base, acuminé postérieurement, en pointe légèrement recourbée, ♂. Prothorax subtransversal, subdéprimé, légèrement arrondi latéralement, à angles antérieurs marqués, noté, de chaque côté, d'une

très faible impression, parfois très obsolètement sillonné longitudinalement, faiblement ponctué au milieu, plus densément sur les côtés, étroitement rebordé. Ecusson brièvement subvogival. Elytres à épaules arrondies, planes sur le dos, obliquement déclives en arrière, obtuses au sommet, dépourvues de côtes tranchantes, sauf parfois des vestiges de côtes obsolètes vers le sommet, à séries longitudinales de points le plus souvent presque superficiels, au plus médiocres, avec les intervalles parsemés d'un pointillé sans ordre. Cuisses antérieures, armées d'une dent unique, dans les deux sexes, plus forte, échancrée en dedans, ♂, en triangle court, ♀. Tibias de la même paire faiblement arqués sur leur tranche externe et armés en dedans, avant le premier 1/3, d'une large dent comprimée, obtuse, précédée et suivie d'une sinuosité, ♂. Tarses assez grêles.

Bords de la Méditerranée ; Marseille, etc. peu c.

4. **Scaurus punctatus** Hbst. Lg. 12 14 ; Lt. 5-5,5 m. — Très voisin du précédent, et n'en différant que par les caractères suivants : Tête plus large. Prothorax à rebord plus large, surtout à la base, à ponctuation plus profonde. Elytres assez faiblement convexes, mais non déprimées, à côtes peu élevées mais distinctes, tranchantes vers le sommet, avec les points des stries plus gros, plus profonds, et des granules écartées dans les intervalles ; diffère, en outre, par les cuisses antérieures armées de deux dents recourbées à la pointe, l'interne un peu plus longue, et par la dent des tibias de la même paire située un peu après le milieu au lieu d'être située avant le premier 1/3 ♂ ; par la pointe du Prosternum subtriangulaire, ponctuée ; par la saillie du premier segment ventral arrondie en ogive au lieu d'être de forme carrée ; enfin, par la ponctuation bien plus forte de ce même segment.

France méridionale et occidentale, Pyrénées-Orientales, etc., ac.

ELENOPHORINI

Genre ELENOPHORUS. Latr.

Dernier article des Palpes maxillaires obconique. Menton chargé de plusieurs saillies. Sous menton prolongé, latéralement en une pointe robuste, assez longue, horizontale et détachée à son extrémité. Labre distinct. Epistome tronqué au sommet, prolongé en avant, de chaque côté, en une pointe sinuée. Tête très dégagée du Prothorax, plus longue que large, élargie en avant, yeux obliques, très étroits, situés en dedans. Antennes allongées, filiformes, à 1er article renflé, le 2e extrêmement court, le 3e aussi long que les 3 suivants, légèrement arqué en dehors, 6 10 transversaux, le dernier brièvement ovale, acuminé au sommet. Prothorax à peu près de la largeur de la tête, subtransversal, brièvement étranglé en avant, légèrement rétréci, subrectilinéairement, en arrière. Ecusson subtriangulaire, émoussé au sommet. Elytres embrassant fortement l'abdomen, rétrécies en avant, sinueusement atténuées postérieurement, à sommet arrondi, limitées par une carène tranchante, crénelée postérieurement. Epipleures verticales, de 1/3 plus larges que l'abdomen. Pattes très longues. Cuisses linéaires, canaliculées en dessous. Tibias droits, rugueux extérieurement. Tarses spinosulés en dessous, articles à 1-4 munis, au sommet, d'une double épine de spinules condensées, courbée.

Une seule espèce :

Elenophorus collaris. L. Lg. 18-22 ; Lt. 9 10 m.—Ovale, noir, presque mat. Tête carénée longitudinalement, sillonnée arcuément au devant des yeux, chargée en arrière de ceux ci, d'une plaque élevée, arrondie en arrière, saillante latéralement et limitée par un sillon transverse. Antennes

ponctuées : au fond de chaque point, un poil fauve, raide. Prothorax tronqué aux deux bouts, subanguleux, latéralement, vers le premier 1/3 antérieur, à rebord basilaire relevé, à angles postérieurs courts, presque droits. Elytres à surface très finement alutacée, avec des rides superficielles et des vestiges de lignes longitudinales, imperceptiblement pointillées. Cuisses postérieures légèrement arquées en dedans. Premier article des tarses un peu plus long que les suivants. Crochets très développés. Prosternum caréné au milieu. Abdomen subtilement pointillé, avec quelques petites granules, distinctement ponctué sur le dernier segment.

Le ♂ semble avoir le Prothorax plus petit, moins distinctement anguleux latéralement, le dernier segment ventral presque aussi long que large, subogival : ce segment est plus large que long, plus largement arrondi, ♀.

AKISINI

Genre AKIS Hbst.

Corps glabre. Dernier article des Palpes maxillaires à peine épaissi. Labre transversal, distinct. Menton cordiforme. Sous-menton avancé anguleusement à ses extrémités. Tête au moins aussi longue ou plus longue que large, engagée dans le Prothorax, au moins jusqu'aux yeux, chargée d'un pli de chaque côté de leur bord interne. Epistome plus ou moins échancré, ses angles antérieurs couvrant la base des mandibules. Yeux découverts, transversaux, étroits, sinués, ne débordant pas les joues.

Antennes, atteignant au moins, la base du Prothorax, à 2e article annulaire, le 3e cylindrique, plus long que 4 et 5 réunis, le dernier renflé à la base, subconique, mat et garni d'une sorte de squamosité au moins sur les 2/3 pos-

térieurs. Prothorax transversal, à bords latéraux largement relevés, plus ou moins explanés, tronqué à la base, fortement échancré au sommet, à angles antérieurs saillants, les postérieurs redressés, très prolongés en épine ♂, bien plus courts, ♀, égalant, à peu près, en largeur, celle des Elytres. Elytres ovales ou oblongues, soudées, presque planes ou peu convexes, à tranche externe saillante, denticulée, non contiguës au Prothorax, prolongées et brièvement relevées au sommet, à Epipleures très larges. Ecusson terminé en pointe arrondie. Pattes allongées ; cuisses sublinéaires ; tibias râpeux ; tarses munis, au sommet des articles, de deux épines recourbées, dirigées en avant, formées par la condensation de spinules. Dernier segment ventral subogival ou presque triangulaire ♂, plus ou moins arrondi, ♀.

Une seule espèce de notre région.

Akis punctata. Thunb. — Lg. 17-20 ; Lt. 8-9 m. — Oblongue, déprimée en dessus, d'un noir brillant. Tête en carré légèrement atténué antérieurement, déprimée sur le front, avec les côtés latéraux de cette dépression élevés en carène arquée, à côtés parfois relevés, échancrée en arc au sommet, à angles de l'échancrure arrondis. Antennes plus grêles, ♂, à articles 5 7 un peu plus longs que larges 7 8; obconiques, légèrement anguleux au sommet, ♂, 9-10 plus ou moins transversaux dans les deux sexes, le dernier petit, obconique, arrondi à la base. Prothorax plus ou moins fortement impressionné transversalement sur le 1/3 antérieur et à la base, à bord postérieur relevé, tronqué au milieu de la base, à côtés plissés peu fortement en travers. Elytres larges, assez courtes, ovales ♂, oblongues, et à côtés presque parallèles, ♀, brièvement relevées au sommet, à épaules assez élevées, arrondies, chargées, sur le bord externe, d'une côte tranchante, prolongée jusqu'aux 3/4 ou aux 4/5, nettement crénelée, au moins

dans la première partie, plissée transversalement sur le 1/3 externe, avec une série longitudinale très espacée de petits tubercules aigus. Dessous très finement ponctué, à dernier segment ventral, subogival ♂, largement arrondi presque en 1/2 cercle, ♀.

France méridionale, commune à Marseille, à Aigues-Mortes, (Mulsant), etc.

La var. *tuberculata* Kr., de Corse, de Marseille, etc., ne diffère du type que par la présence, sur les Elytres, de plusieurs rangées de petits tubercules aigus.

L'*Akis subterranea*, indiqué dans divers ouvrages comme habitant la région qui nous occupe, ne paraît pas y avoir été rencontrée et peut être considérée, jusqu'à présent, comme propre à la Sicile.

Elle ressemble à l'A. *punctata*, dont elle a la forme générale, la taille et à peu près la ponctuation, bien que plus nette, plus distincte sur la tête et sur le Prothorax, La tête, impressionnée de même, est marquée de chaque côté, en avant, d'un sillon oblique ; l'Epistome semble un tant soit peu avancé au milieu de son bord antérieur, avec une faible élévation longitudinale, médiane ; les Elytres sont plus largement arrondies aux épaules, moins fortement dentelées à cet endroit, notablement plus larges que le Prothorax, à rangée de tubercules subarrondis, sans dépression distincte le long de la suture, à plis latéraux plus obsolètes et à ponctuation plus distincte.

Les espèces suivantes n'ont pas été, encore, à notre connaissance, du moins, signalés comme se trouvant dans les limites de notre Faune.

A. *elegans* Charp. — Mat ; côte dorsale de chaque élytre tranchante, fortement arquée en dedans, rapprochée de sa pareille en avant et en arrière ; deux côtes latérales presque contiguës en avant, écartées en arrière.

A. *spinosa* L. brillant ; les deux côtes externes distantes

d'un bout à l'autre ; toutes les côtes distinctement crénelées.

A. *acuminata* F. Presque lisse ; Elytres chargées d'une côte unique un peu raccourcie au sommet.

BLAPSINI

Genre BLAPS F.

Corps généralement oblong, palpes maxillaires allongés, épais, le 2e article le plus long, le dernier fortement dilaté, subsécuriforme, plus long que large. Menton ne remplissant pas complètement le cadre buccal. Mandibules plus ou moins découvertes latéralement. Labre découvert, échancré au sommet, ordinairement subcordiforme, transversal. Tête médiocre non engagée dans le Prothorax jusqu'aux yeux. Epistome rectilinéairement rétréci en avant, échancré au sommet. Yeux fortement transverses, sublunés. Antennes assez épaisses, atteignant ou dépassant, à peine, la base du Prothorax, à 2e article court, arrondi transversalement, les autres, jusqu'au 7e, plus ou moins allongés, 8-10, subglobuleux, le dernier en forme de toupie généralement peu allongée, aussi épais que le précédent. Prothorax presque carré, droit ou arqué latéralement, à côtés finement rebordés, s'appliquant sur les Elytres. Ecusson petit, cilié. Elytres terminées en pointe, ordinairement mucronées au sommet, à repli vertical, subégal, en largeur, à la moitié de celle de l'abdomen. Pattes postérieures plus longues que les autres. Cuisses canaliculées en dessous, les antérieures claviformes. Onychium fendu en dessus au sommet: cette fente prolongée antérieurement en un sillon. Tibias arrondis, râpeux ou spinosulés. Tarses filiformes, non comprimés. Plantule saillante. ♂ souvent chargé, sur l'abdomen, d'un

tubercule écrasé ou muni d'une brosse de poils roux]; ordinairement plus étroit et plus finement ponctué.

Tableaux des espèces.

I

1. Plantule (1) triangulaire. Forme allongée, plus ou moins étroite. Prolongement caudal des Elytres à sinus plus ou moins prononcé. Tarses postérieurs dépourvus, au sommet de chaque article, de touffes de spinules prolongées plus ou moins sous l'article suivant. 2

— Plantule plus ou moins largement arrondie ou tronquée au sommet. Forme généralement plus courte, plus large. Prolongement caudal des élytres sans sinus distinct. Tarses postérieurs munis, au sommet de chacun de leurs articles, de faisceaux dentiformes, de poils plus ou moins prolongés sous l'article suivant. 3

2. Elytres déprimées sur le milieu du dos, à mucros non divergents. Antennes et pattes grêles. Un tubercule aplati à la base du premier segment ventral ♂.

LUSITANICA Hbst.

— Elytres régulièrement convexes transversalement, présentant une courbe régulière commune, d'un bord externe à l'autre. Antennes assez épaisses. Une brosse de poils roux entre le 1er et le 2e segment ventral, ♂.

GAGES L.

3. Cuisses antérieures presque droites sur leurs arêtes supérieure et inférieure. Tibias sublinéaires ou faiblement dilatés, à peu près droits. 4

(1) Située entre les crochets des tarses, au sommet de l'*Onychium*.

— Cuisses antérieures plus ou moins élargies, leurs arêtes distinctement arquées. Tibias plus ou moins courbés vers la base ou sinueux, plus robustes. SIMILIS Latr.

4. Epistome sillonné longitudinalement. Elytres plus ou moins dilatées arcuément dès le dessous des épaules. Forme plus large, surtout ♀, assez courte. Insecte vu de profil, présentant, sur le dos, une courbe sensible, continue, régulière d'un bout à l'autre.

GIBBA Lap.

— Epistome dépourvu de sillon longitudinal. Elytres coupées obliquement rectilinéairement, en dehors des épaules, faiblement arquées latéralement. Forme plus allongée, plus étroite. Insecte, vu de profil, présentant, sur le milieu du dos, une ligne presque droite, en courbe seulement aux deux extrémités.

MUCRONATA Latr.

II

1. Prolongement caudal de chaque Elytre terminé en pointe plus ou moins redressée, avec un sinus marqué, au milieu. GAGES L.

— Prolongement caudal de chaque Elytre formant, réuni à son pareil, une pointe commune moins relevée, sans sinus médian au sommet. 2

2. Forme assez courte, assez large, plus ou moins ovoïde, les élytres étant plus ou moins dilatées latéralement en s'arrondissant, convexes sur le milieu du dos.

GIBBA.

— Forme subelliptique plus ou moins allongée ou à côtés presque parallèles, plane ou presque plane sur le milieu du dos. 3

3. Prothorax et Elytres fortement, densément ponctués, ces dernières ridées entre les points. Antennes assez

fortes. Tibias antérieurs, distinctement courbés à leur base. SIMILIS.

— Prothorax et Elytres faiblement très superficiellement et très peu densément pointillés : ces dernières sans aucune trace de rides. Antennes assez minces. Tibias antérieurs non distinctement courbés à la base. 4

4. Prothorax presque aussi long que large, assez convexe, légèrement arrondi latéralement, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus. Plantule triangulaire. LUSITANICA.

— Prothorax presque en carré transversal ou subhexagonal, à angles antérieurs marqués, les postérieurs droits. Plantule subtronquée au sommet. MUCRONATA.

Description des espèces.

1. **Blaps gages**. Lg. 28 33 ; Lt. 11 15 m. — Oblongue, à côtés très largement élargis postérieurement. Tête assez large, ponctuation assez forte et serrée sur le labre, plus faible et plus lâche sur le reste de la surface. Epistome fortement échancré. Antennes médiocres, parcimonieusement ciliées sur les 4 derniers articles qui sont subglobuleux, le 9e moins arrondi, le dernier resserré en pointe vers le sommet. Prothorax subtransversal, légèrement arrondi latéralement, à bords latéraux relevés, très étroitement rebordé en avant et en arrière, indistinctement au milieu, avec le bord basilaire déprimé, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus, imperceptiblement pointillé. Ecusson en triangle à base très large, densément pubescent de fauve. Elytres à angles huméreux emboîtant un peu ceux du Prothorax, à épaules très obliques ; assez étroites, et à côtés subparallèles ♂, légèrement arquées, ♀, triangulaires postérieurement, avec un prolongement caudal assez court, relevé horizontalement,

bidenté. Rebord distinct, vu de dessus, d'un bout à l'autre; à pointillé subsérié, généralement obsolète, avec, parfois, des vestiges de stries ou de rugosités, rarement avec des petites côtes en arrière. Cuisses à ponctuation râpeuse ; tibias scabres ; tarses postérieurs allongés. Plantule triangulaire. Un tubercule élevé, à tranche saillante postérieurement à la base du 1er segment ventral qui est fortement plissé en travers ; une large touffe de poils roux entre le 1er et le 2e segment ventral ♂. Dessous à faibles rides anastomosées sur les 3 premiers segments, ponctué sur les autres, plus faiblement, ♀.

Presque toute la France méridionale. Gard, Var, Marseille, etc. c.

2. **Blaps lusitanica** Hbst. ♂. Lg. 31-34, Lt. 11 m. — Subfusiforme — allongée, assez étroite, peu épaisse, aplanie vers la suture des Elytres, dans leur première moitié. Tête médiocre, à front séparé de l'Epistome par un faible sillon. Labre échancré. Antennes filiformes, assez minces, à articles 4 7 coniques-allongés, 8-10 globuleux. Prothorax presque carré, subdéprimé, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits, à rebord étroit, indistinct au milieu de la base, noté d'une très légère impression oblique avant les angles antérieurs, à peine arqué latéralement, à ponctuation indistincte. Elytres non brusquement déclives en arrière, à suture élevée postérieurement, longuement mucronées au sommet, à pointes non divergentes, imperceptiblement pointillées. Tibias antérieurs et intermédiaires très légèrement arqués, les postérieurs plus fortement. Dessous presque lisse sur le Prosternum et et sur les épipleures des Elytres, finement et ruguleusement ponctué sur le reste de la surface. Abdomen sans touffe de poils ♂.

La ♀ diffère peu du ♂ ; elle est un peu plus élargie, plus faiblement ponctuée en dessous.

France méridionale : Marseille, Pyrénées-Orientales, etc. ar.

Bien distincte de B. *gages*, par sa forme déprimée et subelliptique, par l'épaisseur beaucoup moindre du corps, par les antennes et les tarses plus minces, par les *mucro* des Elytres allongés, nullement divergents, par l'absence de brosse de poils sur l'abdomen, ♂.

3. **Blaps mucronata** Latr. Lg. 18-23 ; Lt. 9,8-10 m. — Subelliptique, légèrement dilatée arcuément ♀, subdéprimée. Tête brusquement rétrécie à la hauteur de la base de l'Epistome, qui présente, ainsi, un carré transverse, faiblement sillonnée transversalement entre le front et l'Epistome, avec un sillon longitudinal, marqué, sur ce dernier, faiblement ponctuée, ainsi que le Prothorax. Antennes atteignant le 1/3 des Elytres, à articles 4-7 allongés, subfiliformes, 8-10 obconiques arrondis, ♂, ou suborbiculaires ♀. Prothorax subtransversal, légèrement atténué dans son premier 1/3 antérieur, à angles antérieurs peu aigus, mais marqués, les postérieurs à peu près droits ; à rebord plus large latéralement, presque nul au milieu de la base, qui est déprimée. Ecusson en triangle à base très large, pubescent de roux. Elytres, atténuées triangulairement vers le sommet, à *mucro* court ou très court, calleux, à extrémité nullement divergente. Pattes très allongées ; cuisses antérieures sensiblement plus longues que les autres, ♂ ; tarses postérieurs ayant tous leurs articles plus longs que larges ; crochets très allougés. Dessous ridé plus fortement sur le Prosternum, faiblement sur le ventre, plus distinctement ponctué sur les deux derniers segments. Sans touffe de poils sur l'abdomen.

Toute la France.

4. **Blaps gibba** Cast. Lg. 19-22. Lt. 9-10,5 m. — Ovale, plus élargie latéralement, ♀, légèrement déprimée le long

de la suture des Elytres, ce qui les fait paraître, en quelque sorte, séparément convexes dans le sens de la largeur. Tête plus large que longue, plus petite, ♂. Labre échancré, Epistome obtrapézoïde, sans sinuosité latérale ; ligne de démarcation du front et de l'Epistome marquée ♂, nulle, ♀. Antennes grêles, tout à fait filiformes ♂, dépassant un peu la base du Prothorax, à articles 4-7 bien plus longs que larges, faiblement moniliformes, ♂ ; plus épaisses, plus courtes, plus distinctement moniliformes, à articles 8-10 plus arrondis transversalement, ♀. Prothoraux subtransversal, hexagonal, ses côtés étant droits, dans la 2e moitié, et obliquement atténués en avant antérieurement ♂, légèrement atténué curvilinéairement de la base au sommet, ♀, à angles antérieurs émoussés, les postérieurs plus ou moins obtus ; rebordé et relevé étroitement, latéralement, à rebords antérieur et basilaire effacés au milieu ; densément ponctué, très faiblement sur les bords. Elytres terminées en pointe obtuse, sans prolongement notable, le *mucro* très court, calleux chez le ♂ seul ; très densément pointillées, en séries longitudinales par place. Dessous assez faiblement ponctué, le 1er segment avec quelques rides longitudinales, faibles sur le Prosternum ; quelques plis transverses sur la saillie intercostale, les rides plus fortes, anastomosées sur l'abdomen, à dernier segment impressionné au sommet, ♀. Pattes, surtout les tarses, plus allongés avec les tibias intermédiaires arqués ♂, droits, ♀.

Corse.

5. **Blaps fatidica** L. Lg. 23-25 ; Lt. 9,8-11 m. — Forme oblongue, à côtés à peine arqués, peu convexe. Tête légèrement élargie à la base, faiblement ponctuée. Epistome presque trapézoïde, (abstraction faite d'une légère sinuosité latérale). Antennes atteignant, seulement, la base du Prothorax, robustes, subfiliformes, légèrement épaissies

postérieurement à dernier article à peine aussi long que large. Prothorax presque carré, guère moins large que les Elytres, à peine arqué latéralement en avant, légèrement convexe, à sillon longitudinal faible, à angles antérieurs émoussés, les postérieurs presque droits, à bords latéraux relevés, sillonnés en dedans, à base impressionnée le long du bord postérieur, à rebord nul au milieu du bord antérieur, à ponctuation médiocre, peu serrée. Ecusson assez petit. Elytres presque planes sur le dos, à rebord indistinct, vu de dessus, au delà du milieu, à *mucro* courts, calleux, contigus, figurant entr'eux une sorte de sillon, sans sinus distinct au milieu ♂; à appendice caudal presque nul, ♀; criblées, assez densément, de points médiocres, rapeux, en lignes longitudinales obsolètes par par place, rarement avec des vestiges de sillons. Pattes médiocrement allongées. Cuisses antérieures élargies, plus épaisses et de même longueur que les autres. Tibias légèrement arqués, les antérieurs distinctement courbés à la base ♂.

Prosternum et côtés du ventre ridés longitudinalement avec des granules écartées sur le premier; 1er segment ventral à gros plis horizontaux, calleux à la base, muni d'une brosse de poils au sommet, ♂.

Toute la France. Corse.

Facile à distinguer des autres espèces par sa forme relativement allongée, à côtés presque parallèles, par l'Epistome exactement trapézoïde, sans sinus latéral, par son Prothorax presque aussi large que les Elytres, largement rebordé latéralement; par le rebord latéral des Elytres assez largement redressé vers la base; par la ponctuation, relativement forte du dessus, surtout celle des Elytres.

Mulsant signale, à tort, B. *plana*, Sol., comme ayant été trouvée dans les arènes de Nîmes, C'est une espèce appartenant exclusivement à la faune de Barbarie, se rap-

prochant, ainsi qu'il l'observe, de B. *magica*.

Allard, de son côté, cite, de Nîmes, B. *armeniaca* Fald. qui n'est autre que la B. *gages*, à laquelle convient, du reste, parfaitement, le dessin au trait, p. 170, fig. 47 ; et il la range dans le Sous-Genre Rizoblaps, sans avoir songé à la comparer au *gages* qui figure dans le Sous-Genre Lithoblaps, ceci peut nous donner une idée de la valeur tout à fait fantaisiste des prétendus Sous-Genres de Mots chulsky, qu'il n'y avait vraiment aucune utilité à faire revivre.

Blaps hispanica Sol. très voisine de B. lusitanica, avec laquelle on a pu la confondre, est plus petite, plus distinctement pointillée, beaucoup moins déprimée sur les Elytres, à prolongement caudal moins allongé. Le ♂ est muni d'une touffe de poils sur l'abdomen et a les tibias antérieurs droits.

B. mortisaga L. indiqué à tort de France par certains auteurs, paraît exclusivement propre à l'Arménie et au Caucase.

Table des Tribus, Genres et Espèces décrits ou cités dans le 9 volume du *Frelon*.

ABDERA..... 108
fasciata..... 55-72
griseoguttata..... 54-72
4 fasciata..... 55
ANISOXYA..... 51
fuscula..... 51-72
AKIS..... 183
punctata..... 183
elegans..... 184
v. *tuberculata*..... 184
subterranea..... 184
ALLELUCA..... 108
morio..... 108
semi-livida..... 109
APIONIDÆ (2e spt) 97
APION æreirostre.. 77
angustius..... 78
curtulum v. *frontale* 83
flavicrus..... 80
Meieri..... 81
Normandi..... 81
oranense..... 97
subcrenulatum.... 71
vicinum v. *sulcithorax* 82
BLAPS..... 185
gages..... 188
armeniaca..... 193
gibba..... 191
hispanica..... 57-72
lusitanica..... 58-72
mortisaga..... 193
mucronata..... 190
similis..... 192
CARIDA..... 57
affinis..... 57
flexuosa..... 58
CARIDINA.....
triguttata..... 60
CISTELIDÆ..... 85
CISTELA..... 94
ceramboïdes..... 96
CONOPALPUS..... 23
brevicollis..... 26
testaceus..... 25
CTENIOPUS..... 131
flavus..... 131
sulphuripes..... 132
DIRCÆA..... 34
australis..... 36
4 guttata..... 34
DICHILLUS..... 171
corsicus..... 173
minutus..... 173
pumilus..... 174
ELENOPHORUS..... 181
collaris..... 181
ERYX..... 103
ater..... 106
Fairmairei..... 107
lugens..... 107

melanarius..... 107
Eustrophus..... 70
dermestoïdes..... 71
Gonodera..... 97
luperus..... 98
metallica..... 99
Hallomenus..... 48
binotatus..... 49
fuscus..... 30-72
Heliotaurus..... 129
cœruleus..... 130
distinctus..... 130
nigripennis..... 130
ruficollis..... 131
Hymenalia..... 96
fusca..... 96
Hymenorus..... 111
Doublieri..... 111 133
rugicollis..... 133
Hypulus..... 20
bifasciatus..... 22
quercinus..... 21
Isomira..... 20
antennata..... 101
hypocrita..... 101
murina..... 100
Megischia..... 120
Marolia..... 18
variegata..... 19-72
MELANDRYIDÆ.. 1
Melandrya..... 13
dubia..... 14
rufilabris..... 15
Mycetoma..... 16
suturalis..... 16
Mycetochares..... 112
axillaris..... 116
bipustulata..... 113
fasciata..... 119
flavipes..... 117
linearis..... 114
4-maculata..... 118
Omophlus..... 120
Amerinæ..... 127
armillatus..... 124
curvipes..... 123
lepturoïdes..... 115
picipes..... 128
rugosicollis (*rugicollis*) 126
Orchesia..... 61
fasciata..... 68
grandicollis..... 67
luteipalpis..... 65
maculata..... 70
micans..... 64
sepicola..... 66
undulata..... 70
Osphya..... 26
æneipennis..... 29
bipunctata..... 28
Pachychile..... 167
servillei..... 167
Pachytychius..... 84
hierosolymus..... 84
Phlœotrya..... 37
rufipes..... 30
Vaudueri..... 40-72
Podonta..... 131
nigrita..... 131
Serropalpus..... 46

striatus..... 47
Scaurus..... 173
atratus..... 178
punctatus..... 180
striatus..... 178
tristis..... 177
Stenosis..... 168
angustata..... 169
angusticollis..... 170
v. *intermedia*..... 170
TENEBRIONIDÆ.. 137
Tentyria..... 160
andalusiaca..... 164
interrupta..... 163
ligurica..... 164
naucronata..... 165
Ramburi..... 166
Tetratoma..... 30
ancora..... 32
Baudueri..... 34
Desmaresti..... 33
fungorum..... 34
s.g. Tharopsimorphus 41
Trachyphlœus..... 136
orbipennis..... 136
Xylita..... 42
lœvigata..... 42-73
livida..... 44
Pareyssi..... 45
Zilora..... 17
ferruginea..... 17

Errata et Corrigenda

P. 45 après la description de Xylita *Pareyssi*, ajoutez, comme localité : Alpes-Maritimes. (Pic).

P. 77, 1er §, au lieu de *œirostre*, écrivez *œreirostre*.

P. 129, 6e §, 8e l. au lieu de : à la surface, écrivez : à la suture.

P. 92, 8e §, au lieu de: *minita*, écrivez : *minutus*.

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

A Vendre à prix très réduits

Franco de boîtes, emballage et port, *au recu d'un mandat joint à la demande* ou, si on le préfère, *contre remboursement* (1). (S'adresser au bureau du journal).

1.	P^re^	Coll^on^	BRYAXIDES, SCYDM. PAUSS. de France	65 esp.	260 ex. 25 fr.
2.		—	Curcul. OTIORHYNCHINI (2).....	104 —	210 — 30
3.		—	Genre *Otiorhynchus* seul.....	60 —	120 — 20
4.		—	BRACHYDERINI.....	110 —	308 — 25
5.		—	TANYMECINI, BRACHYCERINI.....	20 —	60 — 8
6.		—	CLEONINI.....	50 —	150 — 15
7.		—	PHYT., HYLOB., HYPER.....	50 —	185 — 12
8.		—	ERIRHIN.. COSSON.....	60 —	200 — 15
9.		—	CRYPTORH., CEUTORH, (genre *Baris* compris).....	90 —	300 — 25
10.		—	CEUTORHYNCHINI (seuls).....	65 —	180 — 20
11.		—	CALANDR., SYBIN, (BALAMIN., ORCHEST.. GYMN., CION compris)..	135 —	450 — 25
12.		—	MAGDALIN., APION., RHYNCHIT....	113 —	350 — 25
13.		—	Genre *Apion* seul.....a.	84 —	250 — 20
14.		—	ANTHRIBID., BRUCHID.....	40 —	140 — 10
15.		—	SCOLYTIDÆ.....	40 —	145 — 10
16.		—	BEMBIDIIDÆ.....	40 —	130 — 10
17.		—	TRECHIDÆ (8 esp. *Anophthalmus*).	38 —	75 — 20
18.		—	CLYTHRINI, CRYPTOCEPH, DONACIINI, CRIOCER.....	135 —	450 — 25
19.		—	EUMOLPH., CHRYSOMELINI.....	90 —	360 — 20
20.		—	SILPHIDÆ, ANISOTOMIDÆ.....	60 —	150 — 20

AVIS. — Nos abonnés peuvent nous adresser *actuellement* pour être déterminés, *dans les conditions indiquées d'autre part*: *Malachidæ*, *Throscides*, *Elaterides*, *Buprestides*, *Eucnémides*, *Clythrides*, *Cryptocéphalides*, *Cassidides*, *Cérambycides*, *Vésicants*, *Salpingides* etc., *Curculionides*, (BRUCHIDES et SCOLYTIDES exclus,) *Serropalpides* et tous les HÉTÉROMÈRES (MORDELLIDES exceptés).

(1) Cette liste annule les précédentes.

(2) Ces divisions correspondent à celles du Catalogue v.Heyden Reitter, Weise.

M. DESBROCHERS DES LOGES enverra, **contre 1 franc**, en timbres poste français ou étrangers, joints à la demande, tous ses catalogues en cours, y compris celui de livres et brochures entomologiques d'occasion contre 0.70 c. le Prix courant général de Coléoptères d'Europe. Cette somme serait déduite de la première facture. Les prix courants de **Coléoptères** seront toujours adressés *gratis et franco* à ses clients habituels.

Une remise de **50 0/0** sera faite sur le montant de toute facture de **Coléoptères** d'Europe et Circà excédant 50 francs, (soit 25 francs nets à payer). *Aucune réduction pour un chiffre inférieur*. Cette remise de moitié sera *définitivement acquise*, pour les demandes ultérieures, et quel que soit leur montant, à toute personne ayant acheté en une seule fois, pour 100 francs, (soit 50 francs nets, de COLÉOPTÈRES choisis *sur les Prix courants et suppléments*.

Cinq listes contenant, environ, 3. 600 espèces de Coléoptères d'Europe et circà, sont offertes au prix partiel de 0,09 0,25, 0,35 et 0,60 l'exemplaire, (Soit un rabais moyen de 40 à 70 0/0); mais, à la condition expresse, qu'on choisira, au moins, **une centurie** sur les 4 premières listes A,B,C et D. Exceptionnellement, on peut ne prendre, séparément, qu'une 1/2 centurie de celle à 0,60 l'ex., (soit 30 fr.), mais composée, uniquement, des seules espèces de cette liste. Les envois seront faits franco de port, boites et emballage, mais seulement **après réception préalable de leur montant.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots de Coléoptères de Barbarie.

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

Petites Collections *en parfait état et soigneusement nommées*, à vendre par famillle, au prix unique de 25 francs, franco de port et boîtes, contre un mandat de pareille somme adressé *d'avance*. La liste des insectes de la famille désirée serait *communiquée* sur demande.

En retour de listes de doubles de Coléoptères,(banalités exclues), il sera adressé des listes équivalentes spécialement destinées aux ECHANGES. Il est entendu que la réduction indiquée aux listes A, B, C, D ne s'applique qu'aux insectes *vendus*, et que le prix coté brut est applicable *de part et d'autre*, quand ces listes sont utilisées pour les *échanges*.

Une liste spéciale de raretés pourra être dressée au vu d'un *oblatum* d'espèces *rares*. — Aussi une liste de *desiderata d'espèces plus communes*, à échanger *exclusivement* contre les espèces des listes A et B seulement.

Microformed by
Preservation
Services

mfm # 5091
5.1.91

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01268 4569